Government of Canada | Gouvernement du Canada

UPDATE ON THE IMPLEMENTATION OF THE ACTION PLAN FOR OFFICIAL LANGUAGES

MIDTERM REPORT

Canada

106-01487/

UPDATE ON THE IMPLEMENTATION OF THE ACTION PLAN FOR OFFICIAL LANGUAGES

MIDTERM REPORT

Library and Archives Canada Cataloguing in Publication

Canada

Update on the Implementation of the Action Plan for Official Languages : Midterm Report.

Issued by Privy Council Office.

Available also on the Internet.
www.pco-bcp.gc.ca/olo

Text in English and French on inverted pages.

Title on added t.p.: Le point sur la mise en oeuvre du Plan d'action pour les langues officielles, rapport de mi-parcours.

ISBN 0-662-69390-6
Cat. no.: CP22-84/2005

1. Official Languages Program (Canada).
2. Language policy–Canada.
3. Linguistic minorities–Services for–Canada.
4. Bilingualism–Canada.

I. Canada. Privy Council Office. II. Title. III. Title: Le point sur la mise en oeuvre du Plan d'action pour les langues officielles, rapport de mi-parcours.

FC145.B55C36 2005 306.44'971 C2005-980278-2E

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, 2005

FOREWORD

Minister Responsible for Official Languages

Twenty-nine months ago, our government presented its Action Plan for Official Languages to Canadians. It is a plan of considerable scope, and the product of equally considerable effort. It spoke at the time of new momentum for the official languages policy of the Government of Canada.

I am among those who believe that it represents much more than new momentum. Indeed, it is a new vision supported by a detailed work plan. We have brought linguistic duality to the forefront and made it an integral part of our great project which is Canada.

We are already at the stage of the Midterm Report on implementation of the Action Plan. To do this we have once again been innovative, asking our community partners—the Fédération des communautés francophones et acadienne and the Quebec Community Groups Network—to participate in preparing the Report by including their communities' own comments.

I am well aware of the ground which remains to be covered in order to implement all aspects of our Action Plan. Up to now, the cooperation of our partners, both public and community, has made our task easier and allows me to be optimistic about the second phase. It is with pride that I present this Midterm Report and it is with enthusiasm that I continue the work.

Mauril Bélanger

TABLE OF CONTENTS

Introduction 1
- Continuing Evolution 1

1. Consultations 4
- Ministerial Consultations 4
- Consultations in the Context of Specific Legislative Responsibilities 5
- Sectoral Consultations 6

2. The Action Plan for Official Languages 10
- 2.1 Education 10
- 2.2 Community Development 15
  - Early childhood 15
  - Access to health services 17
  - Access to justice 20
  - Immigration 23
  - The economy 25
  - Community life 29
  - Partnerships with the governments of the provinces and territories 31
- 2.3 The Language Industry 33
- 2.4 An Exemplary Public Service 35
- 2.5 Accountability and Coordination 39

3. Horizontal Management Framework 42
- A Landmark in Horizontal Coordination 42

4. Official Languages Research 47
- Strengthen Capacity for Research Application 47

5. Future Prospects 52
- Consolidate Achievements 52

Annex 1 55
- Description of the Official Languages Program 55

Annex 2 57
- Reports from Communities: 57
  - Fédération des communautés francophones et acadienne 57
  - The Quebec Community Groups Network 73

Annex 3 77
- Action Plan Funding Summary 77

INTRODUCTION

CONTINUING EVOLUTION

THE ACTION PLAN FOR OFFICIAL LANGUAGES

Released on March 12, 2003, the *Action Plan for Official Languages* consists of an accountability and coordination framework, and three main axes: education, community development and an exemplary public service. Assistance for the development of the language industries supports these three priority areas. The Government of Canada undertook to present interim and final reports on the implementation of the *Action Plan for Official Languages*.[1] This midterm report fulfils the first part of that commitment. The general information it contains on fiscal years 2003–04 and 2004–05 may lead to some adjustments. This is not yet, however, a formal evaluation of results. Monitoring and data-gathering will continue with a view to presenting a final report, scheduled for the Fall of 2008.

Since March 2003, two Speeches from the Throne have reiterated the priority given by the Government of Canada to Canada's linguistic duality and also its firm intention to implement the *Action Plan for Official Languages*. In December 2003, a member of Cabinet was sworn in as Minister responsible for Official Languages and this practice was continued following the elections of June 2004. The Government remains resolute in its determination to maintain the momentum of its policy and Canada's linguistic duality.

"Linguistic duality is at the heart of our identity. ...The Government will nurture this asset, which benefits all Canadians. It will ensure that minority language communities have the tools that enable their members to fully contribute to the development of Canadian society."

—Speech from the Throne, February 2, 2004.

"What makes our communities work is our deep commitment to human rights and mutual respect. The Government is committed to these values. ...It is implementing the Official Languages Action Plan and will continue to promote the vitality of official language minority communities."

—Speech from the Throne, October 5, 2004.

This determination, combined with a desire for transparency, is consistent with the way in which the Action Plan was prepared and the cross-government commitment made to report to Canadians on the results of policies and programs. In addition to describing the action taken by federal institutions, this midterm report presents the communities' viewpoint concerning the initial assessment of the Action Plan. We know that much remains to be done. Taking into account findings of both the federal public service and other partners

1. *The Next Act: New Momentum for Canada's Linguistic Duality: The Action Plan for Official Languages.* (Ottawa, Privy Council Office, 2003), p.16.

Note: For the purpose of this report and unless otherwise stated, community refers to an official language minority community (OLMC).

enables us to identify weaknesses and to prepare for the future with greater insight.

THE OFFICIAL LANGUAGES PROGRAM

Implementation of the Action Plan could not have occurred without consideration of where it came from. A look at the entire official languages policy quickly proved to be necessary. Over the months, the Official Languages Program has come to describe the whole set of activities whereby the Government of Canada fulfils its obligations and commitments contained in the *Official Languages Act* as described in the accountability and coordination framework. (see Annex 1).

The need to link the mandates and activities of all federal institutions does not mean that the particular roles assigned by the Act to certain lead ministers and organizations have altered. Those responsibilities remain unchanged. The role of the Minister responsible for Official Languages is one of general coordination, over and above Part VII of the Act, which is entrusted to the Minister of Canadian Heritage, and Parts IV, V and VI, for which the President of the Treasury Board is responsible. The Minister responsible for Official Languages provides the government with an overview and Canadians with a spokesperson capable of relating all parts of the Act. By presenting the measures taken in many areas and emphasizing interdepartmental collaboration, this midterm report attempts to illustrate this interdependence.

STRUCTURE OF THE MIDTERM REPORT

Chapter 1 sets out the way in which the Government of Canada consulted its partners: Ministerial consultations coordinated by the Privy Council Office, consultations held within the framework of the particular legislative responsibilities of Canadian Heritage and Treasury Board, and dialogue among the communities and numerous federal institutions in their areas of action. It describes how these exchanges fuelled the work of public servants and Ministers, and it identifies as accurately as possible the community viewpoint with the assistance of the Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) and the Quebec Community Groups Network (QCGN).

Chapter 2 is chiefly concerned with the initiatives of the *Action Plan for Official Languages* and the investments of the institutions concerned since March 12, 2003. In all, $123.4 million has been spent out of the $751.3 million budgeted in the plan, with $36 million in the Enabling Fund added to the total in 2004–05. Overall, we conclude that the necessary structures have been established; implementation is well under way and should pick up speed from now on.

Chapter 3 describes horizontal coordination characterized in the horizontal management framework of the Official Languages Program. Arising from the requirement of shared accountability associated with the Action Plan, the framework focuses official languages management on obtaining results. It provides a governance structure for all areas of activity and performance measurement, relating the various

dimensions to each other and pooling the indicators and their underlying data. In no case does it replace any of the performance measurement systems of any of the institutions; each department or agency remains responsible for detailed assessments of its initiatives. The framework relies on departments and agencies to report on the effect of all activities. Its application has just begun.

Chapter 4 discusses research. It cites the activities of the interdepartmental coordination committee chaired by the Privy Council Office, talks about the upcoming post-censal survey of official language minority communities, and stresses the major contribution of research to the compilation of the data needed for the evaluation of the Official Languages Program.

Chapter 5 proposes possible improvements for the continuation of the Action Plan and for the future of the Official Languages Program. It is difficult, at this midpoint, to draw conclusions about the results of the Action Plan, but the report reveals some lessons learned with the experience acquired since March 2003. Possibilities are also explored, aimed at maintaining a balance among the priorities identified and working toward renewal of the *Action Plan for Official Languages* in the broader context of the Official Languages Program.

The annexes contain additional information about the Official Languages Program (Annex 1); the communities' viewpoints compiled by the FCFA and the QCGN (Annex 2); and the statement of expenditures at midterm (Annex 3). The horizontal management framework is the subject of a separate publication entitled *Canada's Linguistic Duality: A Framework to Manage the Official Languages Program.*

1. CONSULTATIONS

MINISTERIAL CONSULTATIONS

The Action Plan provides that minority communities and other key stakeholders will be consulted at least once a year.[2]

PRIVY COUNCIL OFFICE

The Official Languages Branch, Intergovernmental Affairs, Privy Council Office, introduced a cycle of consultations providing for two formal meetings a year with the communities: one in the spring with senior officials from the departments taking part in the implementation of the Action Plan, and another in the Fall with Ministers. Five meetings have already been held, three with senior officials (May 2003, March 2004 and March 2005) and two with Ministers (October 2003 and October 2004).

These events bring together up to 30 representatives of each of the Anglophone and Francophone communities. They give community representatives an opportunity to express their views on how the Action Plan is being implemented; they enable the Government of Canada to report on its activities and to sound out the communities about current issues of concern.

The consultations in 2003 made initial contact possible and were focussed on discussion of strategies to implement the Action Plan. In 2004, participants observed that some aspects had made more progress than others, probably on account of reorganizations within the federal government. Communities and departments tackled the development of the Horizontal Results-based Management and Accountability Framework optimistically, as discussed in Chapter 3 of this report.

Two years following the announcement of the Action Plan, openness is evident on both sides. Participants in the March 2005 consultation held productive discussions (notably about the notion of community vitality and how to support it). Consistent with the concern for transparency evidenced in the development of the Action Plan, the government undertook to reflect the communities' viewpoints in the midterm report (see Annex 2). Though the format of the meetings needs improvement, the consultations are the reflection of an unprecedented commitment on the part of federal institutions and a real opportunity to discuss what has been done.

"All respondents approved of the process. ...However, a number of them emphasized that improvements were desirable and even necessary. In the opinion of some respondents, discussions were focussed more on reporting on what had already been done and did not provide an opportunity for real dialogue such as a consultation leading to proposals for future action." (Midterm report, *Perspectives of Francophone and Acadian Communities*, June 2005, p. 18)

2. Ibid. p. 71.

CONSULTATIONS IN THE CONTEXT OF SPECIFIC LEGISLATIVE RESPONSIBILITIES

The Action Plan expressly notes that in no way does it alter the specific roles assigned under the *Official Languages Act* to certain lead Ministers and bodies, in particular the Minister of Canadian Heritage and the President of the Treasury Board.[3]

CANADIAN HERITAGE

The Department of Canadian Heritage (PCH) has maintained special ties with official language minority communities for over 30 years, in accordance with the Minister's role in Part VII of the *Official Languages Act*. The Canadian Heritage–Francophone and Acadian Communities Coordination Committee and the Canadian Heritage–Anglophone Community of Quebec Coordination Committee are central to this collaboration.

From October to December 2004, PCH conducted a series of consultations throughout the country with 455 representatives of communities and institutions about the future of relations between the department and the communities, and the Canada–Community Agreements. Agreement on some basic values and principles emerged from these consultations: the need for mutual trust and respect, the central role of PCH in supporting community development in all areas, and the importance of genuine collaboration and concentrated effort by other departments. Moreover, it was agreed that future collaboration measures should maximize the non-financial impacts of PCH support, reinforce the values of good governance and citizen participation on which "associative" networks are based, and emphasize the involvement of volunteers and the contribution of community stakeholders.

PUBLIC SERVICE HUMAN RESOURCES MANAGEMENT AGENCY OF CANADA

In the context of the responsibilities it exercises on behalf of Treasury Board under Parts IV, V and VI of the *Official Languages Act*, the Agency conducted intensive consultations with its federal and community partners during an examination of the policies respecting language of work and management of human resources, communications, service to the public, and the use of official languages in electronic networks. For the Commissioner of Official Languages, the revision of the policies is a step in the right direction. In her *Annual Report 2003–2004*, she stressed that the new policies "...do strengthen the capacity of federal institutions to function in both official languages."[4]

The agency has also involved official languages champions and regional federal councils in the development and promotion of the Innovation Program, with a view to assisting federal institutions improve their delivery of services in both languages, create a working environment favourable to bilingualism, and manage change. There is renewed interest in the issue of official languages in the regions, thanks to the initiatives of the federal councils; for example, Forum 4-2-1 in the West and the Forum on Linguistic Duality (Parle-moi, I'm listening) in Quebec. The increased number of projects submitted by federal institutions for Phase III illustrates a ripple effect.

3. Ibid. p. 63.
4. Office of the Commissioner of Official Languages, Annual Report 2003-2004, p. 11.

"Arts and culture, communications and education representatives are still looking for a means of setting up consultation mechanisms in which their sectors would receive the recognition they deserve". (Midterm report, *Perspectives of Francophone and Acadian Communities*, June 2005, p. 21).

SECTORAL CONSULTATIONS

The Action Plan provides that "every federal institution will need to ... consult affected publics as required, especially representatives of official language minority communities, in connection with the development or implementation of policies or programs."[5]

HEALTH CANADA

The collaboration model used by Health Canada and its partners was inspired in 1999 by the World Health Organization model titled *Towards Unity for Health*. It is based on cooperation among five major partners: health care professionals, managers of health care institutions, training institutions, governments and communities.

For Francophones, the Société Santé en français (SSF), with its 17 networks, is the mechanism bringing all these players together at the same table, and includes doctors and other specialists, the Fédération des communautés francophones et acadienne, Health Canada and the provincial and territorial health ministries, and through a representative of the Consortium national de formation en santé, colleges and universities. The Consortium itself is composed of ten post-secondary institutions located throughout the regions, which work together to make training programs more accessible in order to increase the number of Francophone professionals in the communities. Anglophones in Quebec using a similar approach bring partners together through the Community Health and Social Services Network at McGill University and the Quebec Community Groups Network.

The Consultative Committee for French-speaking Minority Communities and the Consultative Committee for English-speaking Minority Communities, created by the Minister of Health in 2000, provide a direct link with Health Canada. Co-chaired by the department and the community, they facilitate regular, meaningful discussions. The work of the committees has resulted in an improved understanding of the official languages file and the needs of the communities by the department, on the one hand, and in a better understanding of Health Canada programs by the communities on the other hand. For example, communities have been developing proposals more suited to departmental requirements.

This governance model, often qualified as a best practice approach, has established a level of trust among all the partners, directed available funds where they could best be put to use, and extended the exercise of due diligence to all levels.

HUMAN RESOURCES AND SKILLS DEVELOPMENT CANADA

Thanks to another joint structure—the Community Economic Development and Employability Committees (one for

5. Government of Canada, op.cit., p. 66.

Anglophones and one for Francophones) — Human Resources and Skills Development Canada (HRSDC) and many federal departments and agencies actively support community planning and the creation of mechanisms tailored to meet needs in the field. The Community Economic Development and Employability Committees, or CEDECs (Anglophone), and the réseaux de développement économique et d'employabilité, or RDÉEs (Francophone), group community partners together on a national and regional basis. Partners sit on the national committees with representatives of federal departments and agencies.

Consultations held in September 2004 with representatives of the communities and the Government, concerning governance and possible mechanisms for a long-term horizontal approach, led to the creation of the Enabling Fund (see Chapter 2). Another round of consultations that took place in the spring of 2005 with the Privy Council Office, dealt with an accountability mechanism and the establishment of performance indicators for this program.

SOCIAL DEVELOPMENT CANADA

Since its creation in December 2003, Social Development Canada has maintained close working relations with the Commission nationale des parents Francophones (CNPF) regarding the early childhood initiatives of the Action Plan. A consultation was held in June 2005 with agencies working in the areas of teaching and caring for young children in Francophone minority communities on funding priorities for the coming years. Major initiatives followed, including the CNPF project *Partir en français*, and the *Profil d'entrée à la 1ère année dans une perspective langagière et culturelle* by the Canadian Teachers' Federation.

> "In a number of sectors, dialogue began with various government and funding bodies. One of these sectors is early childhood. ...there is a high degree of satisfaction, but at the same time stakeholders are concerned because the dialogue is not yet rooted in formal mechanisms – a fact that weakens progress to date and jeopardizes future consultations."
> (Midterm report, *Perspectives of Francophone and Acadian Communities*, June 2005, p. 20 and 21)

In September 2004, the department set up a committee of experts to help it design a pilot research project on the care of young children. This project is aimed at demonstrating the benefits of services in French starting at preschool for the linguistic and cultural development of children in minority communities. The Committee brings together representatives of the CNPF, the Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français, the Alliance canadienne des responsables et des enseignant(e)s en français langue maternelle, the department, universities and other early childhood teaching experts.

INDUSTRY CANADA

Industry Canada has held two series of consultations with the minority Anglophone and Francophone communities with community economic development as the focus of discussion. In the spring of 2005, the participants were apprised of the results of studies dealing with investments by the department and regional development agencies (RDAs); the creation of a database on the

groups taking part in the development of the communities; the development of a "community mapping" project; and the development of a Section 41 "Lens" for the department. Industry Canada consultations contribute to a better understanding of the relationships among economic development priorities of the communities and Industry Canada and RDA programs.

The Language Industry Association (AILIA), created in the spring of 2003 with funding from the Action Plan, is designed to build on the language industry's strength and become its spokesperson, making Canada a world leader in this area. AILIA's cross-Canada networking activities enable businesses and various corporate partners to initiate dialogue and build new synergy.

JUSTICE CANADA

The Department of Justice has created a form of consultation designed to work effectively with both provincial and territorial governments and with official language minority communities.

The Federal–Provincial–Territorial Working Group on Access to Justice in Both Official Languages is responsible for examining barriers and finding possible solutions to overcome them, taking into consideration studies on the subject, exchanging information on the best practices and initiatives in each jurisdiction, and apprising Deputy Ministers of the issues related to access to justice in both official languages. With Ontario, the Group has set up the French Language Institute for Professional Development for bilingual Crown Attorneys and criminal justice system practitioners. This project allows 15 bilingual Crown Attorneys from a province other than Ontario to take a full week's professional development and language training in French. The Working Group aims to create a network of bilingual Crown Attorneys across Canada.

The Advisory Committee—Justice in Official Languages, acts as a liaison between legal and community stakeholders and the Department of Justice. It is supported by the Sub-Committee—Access to Justice in Both Official Languages, which brings together in one forum representatives of Anglophone and Francophone minority communities, and by the Sub-Committee—Section 41 that has a separate forum for each. The members of the Sub-Committee—Access to Justice in Both Official Languages have recommended that the work of raising awareness and providing information, active offers of services and ongoing training should continue. Community representatives on the Sub-Committee—Section 41 have identified isssues which include making relevant information available, the need to take into account emerging needs and target clienteles (women, youth and newcomers), and the importance of federal–provincial–territorial collaboration.

CITIZENSHIP AND IMMIGRATION CANADA

Since March 2002, the Citizenship and Immigration Canada (CIC) — Francophone Minority Communities Steering Committee has worked to identify conditions conducive to the recruitment, selection, reception and integration of newcomers within these communities. Composed of community representatives, federal agencies, and provincial and territorial governments, the committee has met ten times. Similar committees have been

created at the regional and provincial level in British Columbia, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario and the Atlantic Provinces.

In November 2003, the steering committee launched the *Strategic Framework to Foster Immigration to Francophone Minority Communities*, on issues related to Francophone immigration and on the objectives, results, measures and tools to to be considered in developing national, provincial and territorial action plans. In March 2005, the Steering committee published *Towards Building a Canadian Francophonie of Tomorrow: Summary of Initiatives 2002–2006 to Foster Immigration to Francophone Minority Communities*, which paints a picture of the progress achieved to date. The CIC initiatives reinforce the ties among federal, provincial, territorial, municipal and community partners, and call for cooperation in the recruitment, selection, reception and integration of immigrants within the communities.

"Of special note are the exemplary consultation mechanisms in place in the justice, health and literacy sectors. Dialogue is formalized through a permanent committee, and openness is evident. ...the community viewpoint is considered, discussed and integrated to varying degrees..." (Midterm report, *Perspectives of Francophone and Acadian Communities*, June 2005, p. 24)

2. THE ACTION PLAN FOR OFFICIAL LANGUAGES

2.1 EDUCATION

MINORITY-LANGUAGE EDUCATION, SECOND-LANGUAGE INSTRUCTION AND BURSARY AND MONITOR PROGRAMS

Preliminary assessment

The Action Plan offers the provinces and territories additional assistance to achieve their objectives with regard to young people and minority-language education: transmitting language and culture, enabling young people to fulfil their potential at school and in Canadian society, and revitalizing official language minority communities. It has also increased support for second-language instruction. The repercussions of this federal assistance can only be assessed within the context of more general language-related policies in the provinces and territories.

Objectives are being phased in over a ten-year period, and while investments to date have been made in the targeted areas, it is too soon to predict their effect. Discussions with the Council of Ministers of Education, Canada, and the provincial and territorial governments have focussed on a framework for the next memorandum of understanding. Discussions continue concerning the priorities and mechanisms that will inform bilateral agreements and the measurement of results.

INCREASE THE NUMBER OF ELIGIBLE STUDENTS ENROLLED IN FRANCOPHONE MINORITY EDUCATIONAL INSTITUTIONS OUTSIDE QUEBEC AND SUPPORT FRENCH-LANGUAGE INSTRUCTION FOR THE ANGLOPHONE MINORITY

Activities to date

The provinces and territories have received $12 million, which they are using to recruit more students, prepare them for starting school, upgrade children's knowledge of French and prepare for the transition of older students to the secondary level.

To help recruit eligible students, several provinces and territories—including Newfoundland and Labrador, Manitoba, Saskatchewan, British Columbia, Yukon and the Northwest Territories—have undertaken demographic studies and launched French school recruitment and promotion campaigns. In addition, other provinces, in turn—Prince Edward Island, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta—have created or are improving their kindergarten programs, are seeking to integrate five-year-olds at the elementary level, are proposing measures for assistance to students and parents, and are developing support programs (resources, teacher training and partnerships with local early childhood services). In Nova Scotia, Yukon and Nunavut, emphasis has been placed on the "francization" of kindergarten, grade one or grade two students; efforts have also been made to facilitate the transition of students from pre-school to elementary school.

The Northwest Territories have given priority to creating incentives for choosing French at the secondary level in an effort to prevent student dropouts.

For quality education, tailored to the minority community and sensitive to its culture, the provinces and territories have invested $31 million in the Action Plan for teaching initiatives, closer connections between schools and communities, and communication technology trials.

Newfoundland and Labrador, Prince Edward Island, Nova Scotia, New Brunswick, Quebec, Ontario and Saskatchewan are adding programs, or are adapting existing ones to the needs of special clienteles. For example, in literacy training, teaching resources are being improved. For its part, Ontario is implementing its policy for "aménagement linguistique" (language planning). Some provinces are initiating community "francization" programs and are introducing language and cultural programs in school settings, hiring cultural workers to ensure coordination between schools and the community, or promoting projects to enlarge or complete school–community centres. Secondary schools in Prince Edward Island and Yukon are testing distance learning; Manitoba is doing the same to expand access to specialized programs.

Another investment of close to $1 million has been committed to recruiting teachers and specialists, minority-education training and to the integration of new technologies in teaching practices. Provinces' and territories' strategies in this connection often include the promotion of careers in French for teachers or graduates of faculties of education. Activities planned include educational training, mentoring and literacy training. Finally, other measures are designed for the development of on-line teaching tools and Internet support for students.

"An agreement has yet to be announced for the education sector. ...since negotiations have been dragging until very recently, funds from the Action Plan have been allocated... on a piecemeal basis..." (Midterm report, *Perspectives of Francophone and Acadian Communities*, June 2005, p. 11 and 14)

"The Governments of Quebec and Canada are negotiating a renewed federal/provincial agreement with regard to minority and second language education. ...it is difficult to evaluate the potential/real impact of the renewed agreement given that it has yet to be approved and implemented." *Taking Stock, A Midterm Review of the Government of Canada's Official Languages Action Plan in Quebec*, QCGN, July 2005, p. 6

IMPROVE ACCESS TO POST-SECONDARY EDUCATION IN THE OFFICIAL LANGUAGE OF CHOICE

Activities to date

So that young people in Francophone minority communities do not leave high school or switch to English when choosing a college or university, $9 million has been invested in the development of new programs, in support to student transition at the post-secondary level, and in distance learning and infrastructure.

Several Francophone post-secondary institutions are broadening their program selection e.g. ambulance care, fishing, agroforestry, school administration and preparatory training for various occupations. Also, English universities in Western Canada are offering courses in French. Some provinces, including Nova Scotia and New Brunswick, are developing a welcoming structure, language-development tools and coaching for distance learning to facilitate and encourage learning. In the West, a cross-regional campaign among students who are completing secondary school or are already in college promotes studies and teaching in French. Newfoundland and Labrador is working on defining a strategy for distance learning in French at the post-secondary level and Quebec is doing the same in English for college-level students. At the same time, New Brunswick and Alberta are both increasing the selection of on-line courses and Nova Scotia is modernizing its technology. New Brunswick is reviewing the structure of its entire network of Francophone colleges.

"Simon Fraser University. ...probably used the leverage provided by the Action Plan to set up two French-language programs — a master's degree in education and a bachelor's degree in political science with specialization in public administration and community development; there was also a 50% increase in the number of places available in the professional development program for French teachers." (Midterm report, *Perspectives of Francophone and Acadian Communities*, June 2005, p. 3)

DOUBLE THE PROPORTION OF SECONDARY SCHOOL GRADUATES WITH A FUNCTIONAL KNOWLEDGE OF THEIR SECOND OFFICIAL LANGUAGE

Activities to date

The $12 million or so designed to optimize access to bilingualism was distributed among basic programs, immersion programs, recruitment and training of teachers, and second-language instruction at the post-secondary level. The provinces and territories have different approaches in each of these areas.

Newfoundland and Labrador, for example, use a six-month exchange program and the granting of bursaries to enrich programs, while

British Columbia is conducting a pilot project using video conferencing. The teaching of English as a second language in Quebec will be offered from grade one starting in September 2006 and as a result, new program studies, teaching tools and evaluation tools are being developed. In light of the special needs and interests of Anglophone minority students, their skills in French as a second language will be evaluated. New Brunswick too is developing an evaluation instrument to assess linguistic competencies at the grade 12 level.

> "...future evaluations of the value of English-language and second language education initiatives must demonstrate that they provide English-speaking people with a level of second language proficiency that permits them to live and work comfortably and successfully in Quebec." *Taking Stock, A Midterm Review of the Government of Canada's Official Languages Action Plan in Quebec*, QCGN, July 2005, p. 6

Immersion programs have been renewed in Prince Edward Island, the Northwest Territories, Nunavut, British Columbia and Alberta. Measures have been taken to increase the number of staff, including a promotional video, programs in the North and in rural settings, a review of existing programs and improvement of teaching materials. Some students have also attended summer camps for 15-to-19-year-olds, weekends and other cultural exchanges in order to enhance oral communication skills with a cultural experience.

The Collège universitaire de Saint-Boniface is working on a campaign to recruit immersion and basic French teachers from its graduates. In addition to identifying teaching candidates, it encourages young people to study in their second official language. Some provinces are developing language and teacher-training programs at summer institutes and development workshops, by offering bursaries and by training leaders. In the West, regions are helping one another by making professional-development resources and late-immersion teaching methods available on line.

Several provinces, including Saskatchewan and British Columbia, are developing new school programs to promote second-language learning after high school completion. Quality French programs in French-language colleges and in the bilingual universities of Manitoba and Ontario encourage Francophiles to develop their second language while working on a diploma. Students are then more likely to go into a teaching career. Prince Edward Island is ready to offer a Bachelor degree specializing in French immersion, with the Université de Moncton. Nova Scotia is encouraging high school graduates and students already enrolled in education to specialize in teaching French as a second language.

IMPROVE BURSARY AND MONITOR PROGRAMS

Activities to date

Beyond the classroom, the *Action Plan for Official Languages* promised enhanced bursary and monitor programs. The $6 million invested since March 2003 has provided support for the Council of Ministers of Education, Canada, for this purpose.

The Summer Language Bursary Program has changed its name to *Explore*, and is designed for youth at the post-secondary level. A French enrichment program, known as *Destination*

Clic, was created to offer young Francophones in minority communities an opportunity to improve their command of French. The value of the bursaries was increased by $150 to a value of $1,775 each. According to preliminary data in Summer 2004, over two years the number of bursaries granted for French enrichment rose from 153 to 156, while the number of second-language bursaries rose from 6,614 to 7,371.

The Official Language Monitor Program now includes a full-time monitor program, *Odyssée*, and a part-time one, *Accent*. They are aimed at both mother-tongue and second-language development. The monitors' salaries increased by $1,000 a year in 2003–04 and $1,125 in 2004–05. According to preliminary data in summer 2004, the number of monitors of French as a first language rose from 199 to 225, while the number of second-language monitors went down from 733 to 602.

2.2 COMMUNITY DEVELOPMENT

SUPPORT TO EARLY CHILDHOOD DEVELOPMENT IN MINORITY COMMUNITIES

Preliminary assessment

The Action Plan is underpinned by the desire to give children the best possible start in their own official language. It funds activities that complement those of the provinces and territories in family literacy training; it increases the support of Social Development Canada for non-governmental organizations (NGOs) in their work with all levels of government, and it points out the importance of obtaining data on early childhood and of using it in federal studies and surveys of the population.

The Government of Canada promised to remind the provinces and territories of their 2000 commitment to children living in special cultural and linguistic conditions, and it did so. Agreements in Principle negotiated under the Government of Canada initiative on early childhood education and child care demonstrate this. At the federal level, the contribution of the Action Plan to family literacy training in French has opened new avenues, and NGOs have received more support. The pilot research project for child care services in French is under way and monitoring mechanisms are going to allow us to track progress.

These measures will have to be evaluated in collaboration with the communities and the provincial and territorial governments. The results of other components of the Action Plan, notably education and the coordination of research about the communities, will all be taken into account.

ENCOURAGE THE PROVINCES AND TERRITORIES TO TAKE THE NEEDS OF FAMILIES IN MINORITY-LANGUAGE COMMUNITIES INTO ACCOUNT

Activities to date

In the context of the initiative regarding early childhood education and child care, Agreements in Principle with British Columbia, Alberta, Manitoba, Saskatchewan, Ontario, Nova Scotia and Newfoundland and Labrador all recognize that language is crucial to the retention of culture and identity. They contain clauses designed to improve the learning results of French-speaking children in these communities. These commitments will be given effect in each province or territory's plans, and will be reflected in their reports on results to Canadians.

LAUNCH NEW FEDERAL INITIATIVES TO HELP EARLY CHILDHOOD IN OFFICIAL-LANGUAGE COMMUNITIES

Activities to date

The amounts invested by Human Resources and Skills Development Canada (HRSDC) in family literacy training exceed the budget provided in the Action Plan. In 2003–04, an additional $5 million was used to develop

community strategic plans based on needs studies conducted in the provinces and territories using the $3 million received from the Action Plan for 2003 to 2005. With its partners, HRSDC created a network of experts which conducted studies, organized information sessions and produced videos along with other promotional tools.

In addition, an exchange of information was coordinated among members of this network (parents, teachers, family literacy trainers, linguists and literacy groups), research assignments were undertaken and shared, and work has begun toward the creation of an on-line resource centre to provide access to books, games, videos and teaching material in French.

"This activity sector [literacy] was probably one of the first to set up programs and services directly affecting the general public."
Midterm report, *Perspectives of Francophone and Acadian Communities*, June 2005, p. 4

Regarding assistance for NGOs, Social Development Canada made a contribution to the Commission nationale des parents Francophones for a project called *Partir en français*. Phase one supports a dialogue on provincial and territorial policies with a view to advancing forms of learning and child care that are sensitive to French culture and language. Phase 2 supports the ability of 13 parent organizations to report on the investments devoted to early childhood development in their communities. The Canadian Teachers' Federation received funds to develop a grade one entry profile that describes the cultural and language base required for a child to begin school in the Francophone minority system.

The pilot research project on child-care services aims to document the benefits of improved service in French for preschool children living in minority communities. Since September 2004, an advisory committee made up of community representatives, teachers, pedagogues and public servants from Social Development Canada have guided the project design. Two types of data-gathering tools will be used:

- tools to evaluate the children themselves using specific development indicators; and
- surveys to compile general data on Francophone children, their families and their communities.

The advisory committee is developing criteria for selecting the communities where it will be launched. At least five will be selected and, in each one, some 40 children will have access to enriched services: improved daycare services in French (development of language skills, cultural activities and school readiness) complemented with family literacy services. Experts are currently finalizing the choice of programs that will be offered.

"The English-speaking communities of Quebec recognize that early learning and childcare is critical in promoting the cognitive and social development of children. It is an essential instrument in assuring the integration of children into the English-speaking communities of Quebec, while exposing them at an early age to French..." *Taking Stock: A Midterm Review of the Government of Canada's Official Languages Action Plan in Quebec*, QCGN, July 2005, p. 14

PROVIDE FRANCOPHONES AND ANGLOPHONES IN MINORITY COMMUNITIES WITH BETTER ACCESS TO HEALTH SERVICES IN THEIR LANGUAGE

Preliminary assessment

Major progress has been made and will be the subject of a rigorous evaluation, for which criteria have already been established by Health Canada and its partners. Access to data on the effects of the Action Plan in the communities will depend in part on the capacity of partners to gather it. The collaboration model (see Chapter 1) guarantees the success of the three elements of the health component: training and retention of professionals in minority communities, networking among community players, and the organization of services focused on primary care (prevention, screening, examinations, information, treatment, and long-term care).[6] Building on the commitment of five partners, including governments, the approach could serve as a model for other sectors.

These three priorities are interdependent. To end the Official Languages component of the Primary Health Care Transition Fund in 2006 would disrupt the organization of services and reduce the opportunities on which networking and professional training rely. The project *Préparer le terrain* has received the approval of all partners and results, expected next year, will guide the balance of the Action Plan. In addition, territorial governments and minority communities have pointed out major shortcomings in the delivery of health services in French in Yukon, the Northwest Territories and Nunavut. The funding allocated to health in the Action Plan was not provided for this purpose.

INITIATIVES SOUGHT BY THE COMMUNITIES TO IMPROVE THE TRAINING, RECRUITMENT AND RETENTION OF HEALTH CARE PROFESSIONALS

Activities to date

The 28 university and 24 college programs involved in the Consortium national de formation en santé produced, respectively, 40 and 100 graduates (June 2004). The admission rate to health-care disciplines in French nearly tripled (from 115 in 2003 to 315 in 2004). These institutions have entered into external partnerships to offer study programs and clinical training. For example, La Cité collégiale (in Ottawa) collaborated with Éducacentre (an adult education service in French in British Columbia) to develop a Personal Support Worker course and a Physiotherapy Aide course.

The Consortium organized regional research fora in Spring 2004. These events underlined the importance of making the national granting agencies aware of research in the communities and the need to conduct special studies. The first Forum national sur la santé des communautés Francophones en situation minoritaire was held in Ottawa in early December 2004. Bringing together over 180 researchers, professionals, students, community representatives and representatives of

6. Santé en français — Pour un meilleur accès à des services de santé en français, study coordinated by the FCFA for the Consultative Committee for French-speaking Minority Communities, March 2001.

government, the forum discussed governance, social determinants and links among language, culture and health. The retention of professionals in communities remains a crucial issue. Further study is necessary to explain why some leave the field entirely or go to practise elsewhere.

With funds from the Action Plan, McGill University began to examine training needs among health professionals called upon to serve the Anglophone clientele of Quebec's 16 regions. There are also plans to improve the French capacity of English-speaking professionals working in Francophone communities and to encourage their working in the regions. Other projects will follow thanks to an innovation fund focused on the recruitment of professionals and their retention in communities where a need for services exists. McGill is working with partners that include Health Canada, the 16 regional health and social service agencies in Quebec, the Community Health and Social Services Network, and the communities.

NETWORKING

Activities to date

In addition to sponsoring the research forum with the Consortium, the Société Santé en français (SSF) coordinated the creation of 17 networks, which have become a national model. Composed of health professionals, service institutions, government authorities, training institutions and community agencies, these networks facilitate the circulation of information, communication among local partners and the efficient use of resources. In Vancouver there are now mechanisms to direct Francophones to services in their language. In Winnipeg, a French-language component was created for the Centre Health Link of the regional health office.

The Anglophone communities have set up a provincial network and nine local and regional networks that create partnerships with regional planning bodies, health service providers, research groups and granting agencies, and the communities. The networks are coordinated by the Quebec Community Groups Network (QCGN).

IMPROVEMENT OF ACCESS TO PRIMARY CARE

Activities to date

Among Francophones, the SSF has gathered 85 projects from all regions in Canada to improve primary health care. Health Canada has funded 67 of them. Aware of delays in the allocation of funds, the department has made a commitment to reallocate up to $3 million that could not be provided in time. Provinces and territories have confirmed their support for the project *Préparer le terrain*. The goal is to support the development of plans that will include an evaluation of the situation in the various communities in each province or territory, an inventory of priority needs, and strategies to establish appropriate care in French.

> "...services were introduced slowly. ...Funds earmarked for the Société Santé en français and health networks in various regions were frozen for a total of almost 11 months, resulting in a loss of $3 M in 2004–2005." Midterm report, *Perspectives of Francophone and Acadian Communities*, June 2005, p. 7 and 15

Among Anglophones and with the Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, the Community Health and Social Services Network is promoting an Info-santé line, working on tailoring programs in the local community service centres to the needs of scattered or isolated English-speaking communities, and trying to create an environment adapted to Anglophone residents in long-term care centres. The network has approved some 30 projects in 13 of the 16 regions of Quebec.

"These projects are increasing awareness of the need for access to English health and social services in Quebec, as well as promoting the existing availability of services in English. They are creating partnerships between community, institutional and public sector actors who together are developing more planned, coherent and realistic approaches..." *Taking Stock: A Midterm Review of the Government of Canada's Official Languages Action Plan in Quebec*, QCGN, July 2005, p. 9

Preliminary assessment

The measures contained in the Action Plan stem in part from the findings of a national study titled *Environmental Scan: Access to Justice in Both Official Languages*, conducted with the collaboration of provincial and territorial governments and legal professionals working with the communities. The study continues to guide the Department of Justice in its activities.

Implementation of the *Legislative Instruments Re-enactment Act* and of the ruling in the Contraventions Act matter is going ahead as planned. Regarding access, the influence of jurists' associations and their national federation is beginning to be felt through activities focussed on the following: service supply and demand; links among legal professionals, provincial authorities and community groups; training of youth, judges and other stakeholders in the legal system; raising awareness and knowledge of rights; implementation of the *Criminal Code*; and studies on access to justice in both languages.

The work of the Federal–Provincial–Territorial Working Group on Access to Justice in Both Official Languages will continue. Justice Canada is also working to create a network of bilingual Crown Attorneys, ensure the training of professionals in the legal system and provide them with ongoing support.

RESPECTING THE LEGAL OBLIGATIONS STEMMING FROM THE IMPLEMENTATION OF THE LEGISLATIVE INSTRUMENTS RE-ENACTMENT ACT AND THE FEDERAL COURT RULING IN THE CONTRAVENTIONS ACT MATTER

Activities to date

The team created at Justice Canada completed its first examination of the requirements of the *Legislative Instruments Re-enactment Act*. This Act is aimed at reviewing texts drafted or passed in a single language since 1867. It requires the Government to report in 2008 on the number and provenance of instruments to be re-enacted by federal institutions. The method of analysis developed to help departments and agencies to identify such texts is under discussion. Justice Canada is currently informing departments of the procedure to follow and what it means for them.

The *Contraventions Act* has made it possible to incorporate provincial and territorial legislation respecting proceedings related to certain federal offences.

This Act is used as an alternative to the summary procedure provided for in Part XXVII of the *Criminal Code*.

In 2001, the Federal Court ordered the Government of Canada to take the necessary action (legislation, regulation or other means) so that the quasi-constitutional language rights recognized in sections 530 and 531.1 of the *Criminal Code* and in Part IV of the *Official Languages Act*, in regard to people involved in proceedings for an offence, are respected. To comply with the spirit of this ruling, Justice Canada had to recognize these language rights in its agreements and regulations. As of March 31, 2005, amendments had already been made to the agreements and regulations with Ontario, British Columbia, Manitoba and Nova Scotia.

These amendments provide that services will be accessible and that there will be an active offer of service in both official languages wherever demand is sufficient. Collaboration with jurists' associations and the Office of the Commissioner of Official Languages allowed for greater transparency in the implementation of the *Contraventions Act*. Hence in Manitoba it was possible to initiate a video conferencing system, and Francophones can testify in French even though they live in regions of the province where numbers would not warrant.

FACILITATE THE DELIVERY OF SERVICES IN BOTH OFFICIAL LANGUAGES

Activities to date

The Department of Justice created a Support Fund to facilitate the delivery of services in both official languages. The fund provided French-language jurists' associations and the national federation with modest, stable funding ($600,000 annually for five years) and supported over 50 projects designed to:

- improve jurists' skills in the minority legal language: for instance, by providing training in legal French for stakeholders in Canada's West and North, given by the Institut Joseph-Dubuc in Winnipeg; and by establishing a Master's Program in legal translation for law graduates, in collaboration with the Faculty of Law and the School of Translation and Interpretation at the University of Ottawa;
- create jurilinguistic tools(i.e. pertaining to both linguistic and legal fields), such as the *Dictionnaire de droit privé* and its counterpart, the *Private Law Dictionary*, both on Quebec civil law; the updated JURITERM in New Brunswick, the only common law database in French; and the *Lexique du droit des fiducies* (Common Law), published by Justice Canada and the Translation Bureau;
- hold workshops and information sessions on the communities' language rights and government services available in each province, and finally;
- create consultation mechanisms, which are described in Chapter 1 of this report.

The government component of this consultation structure—the Federal–Provincial–Territorial Working Group—noted that, due to their small number and the limited resources to which they have access, bilingual Crown Attorneys have little contact with their colleagues in other provinces and are cut off from legal resources to equip them to operate in the minority language. They are isolated, and this is prejudicial to individuals who would like to have their case heard in their official language of choice. Justice Canada and the Working Group have taken action to ameliorate the situation. With Ontario, the department has set up the French Language Institute for

Professional Development. Efforts have been made to create a network of bilingual Crown Attorneys across the country.

"Since 2003, funding for justice has been increased and responsibility has been transferred to Justice Canada. This has made justice a fairly dynamic sector. ...funding is being provided to the entire network of jurists' associations... making it possible to launch a number of activities in targeted provinces and to increase the capacity of the associations considerably." Midterm report, *Perspectives of Francophone and Acadian Communities*, June 2005, p. 9

"The major challenge identified with regard to these projects is sustainability once the Action Plan is over." *Taking Stock: A Midterm Review of the Government of Canada's Official Languages Action Plan in Quebec*, QCGN, July 2005, p. 13

PROMOTE IMMIGRATION TO OFFICIAL LANGUAGE MINORITY COMMUNITIES

Preliminary assessment

Immigration is a major factor in demographic growth and a key element in Canada's economic, social and cultural development. Francophone communities in minority situations have not really benefited from immigration. The Action Plan gave support to Citizenship and Immigration Canada (CIC) and to the CIC—Francophone Minority Communities Steering Committee created in March 2002, in their efforts to promote the immigration of newcomers to Francophone minority communities.

The progress made is the result of close cooperation with the communities and other partners drawn from federal institutions, the provinces and the territories. CIC plans to continue working in this spirit of partnership. The effects, for example, of agreements with the provinces and territories must be closely monitored in the context of a federal–provincial–territorial strategy that takes official languages into account in several areas. Furthermore, the promotion of immigration to linguistic-minority communities would have better results when linked to other themes in the Action Plan and the Official Languages Program: for example, the feeling of belonging, community life and economic development.

PROMOTE IMMIGRATION IN FRANCOPHONE COMMUNITIES

Activities to date

In November 2003, the CIC—Communities Steering Committee declared its intentions in the *Strategic Framework to Foster Immigration to Francophone Minority Communities* with some clear objectives: increase the proportion of French-speaking immigrants from 3.1% in 2002 to 4.4% in 2008; improve the capacity of communities to receive newcomers; ensure the economic, social and cultural integration of newcomers; and promote larger numbers of newcomers to destinations other than Toronto and Vancouver. In March 2005, *Towards Building a Canadian Francophonie of Tomorrow: Summary of Initiatives 2002–2006 to Foster Immigration to Francophone Minority Communities* was published.

It is encouraging for minority communities to note that 4.9% of French-speaking immigrants in 2004 settled outside Quebec. The steering committee and CIC hope that this result will become a growing trend in coming years.

Genuine success will depend on the real interest of these immigrants in living in French within minority communities and on the ability of such communities to continue to attract and retain immigrants.

Collaboration with the provinces and territories is indispensable to the achievement of these objectives. That is why the Steering Committee includes partners from Manitoba, the Northwest Territories, Ontario, New Brunswick, British Columbia and Alberta. It is also why agreements with British Columbia, Manitoba, Saskatchewan, Nova Scotia and New Brunswick now contain clauses recognizing the importance of developing official language minority communities. CIC will stay the course: such clauses will appear in new and renewed agreements. To consolidate these achievements, the department has supported the design of promotional tools and awareness activities in several provinces. It has produced community profiles and a Web page prototype about them, revised some publications to reflect Francophone minority communities, and ensured a Francophone presence among the immigrants and refugees talking about their lives and successes as part of the *Passage to Canada* program, an initiative of the Dominion Institute.[7] CIC has funded the production of a toolbox for small centres wishing to attract and retain immigrants, and has improved its services in French in Edmonton, Winnipeg and Ottawa, in addition to opening a reception centre for Francophone newcomers to Calgary. To facilitate access to new terminology in this area, the Translation Bureau has published *Immigration and Refugee Protection Vocabulary*. This work, containing some 850 entries, explains terms taken from the *Immigration and Refugee Protection Act* of 2002.

With the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, CIC organized tours promoting the Canadian Francophonie in some Central European and South American cities. The experience was repeated in Africa, this time with cooperation from the provinces of Manitoba, Saskatchewan, New Brunswick and Ontario. In France, a promotion team was created in the Paris Visa Office, and a special issue of the magazine *Vivre à l'étranger* and also a one-page advertisement in the magazine Paris Match promoted immigration possibilities to Canada's Francophone minority communities.

Interdepartmental cooperation opens up other promising possibilities. As a member of the CIC—Communities Steering Committee, Human Resources and Skills Development Canada identified 18 of its programs that might assist immigrants to join the labour market. Canada's *Action Plan Against Racism* also provides CIC an opportunity to work on making communities more inclusive and making the general public more aware of the contribution of newcomers.

"Planning was the key component here. It is important to note, however, that efforts to organize the sector were only just getting started. Committees with a variety of different operating procedures were set up in British Columbia, Alberta, Manitoba, Ontario, New Brunswick and Nova Scotia. In addition, the national steering committee on immigration was strengthened..." Midterm report, *Perspectives of Francophone and Acadian Communities*, June 2005, p. 8

7. Institute founded in 1997 by a group of young people concerned about the erosion of a common memory in Canada.

INCREASE COMMUNITIES' CAPACITY TO PARTICIPATE IN THE KNOWLEDGE-BASED ECONOMY, OFFER BUSINESS INTERNSHIPS AND IMPROVED ACCESS TO ON-LINE TRAINING, AND ENABLE THE COMMUNITIES TO TAKE ADVANTAGE OF EXISTING ECONOMIC DEVELOPMENT PROJECTS

Preliminary assessment

Industry Canada, the regional development agencies, and Human Resources and Skills Development Canada (HRSDC) have been implementing Action Plan initiatives, and the effects of their work are beginning to be felt. In the context of more general application of the *Official Languages Act*, Industry Canada and the regional development agencies have taken measures to reach out to communities and acquaint them with existing programs. For its part, HRSDC is doing a better job of documenting the impact of its youth projects and employment assistance programs for official language minority clients.

Implementation of the economic component of the Action Plan gave rise to stimulating discussion at the federal level and with the communities. As might be expected, the broader question of community economic development was raised. The Action Plan itself does not address the federal role in this area. It has, however, provided opportunities for all the partners, as demonstrated by the development of the new Enabling Fund. The commitment to assess this program in the context of the *Action Plan for Official Languages* indicates willingness of the departments and agencies involved to work together for the benefit of the communities. It also encourages communities to seek support from other programs.

IMPLEMENT THE ELEMENTS OF THE ACTION PLAN FOR WHICH HUMAN RESOURCES AND SKILLS DEVELOPMENT CANADA, INDUSTRY CANADA AND THE REGIONAL DEVELOPMENT AGENCIES ARE RESPONSIBLE

Activities to date

In the context of the Action Plan, over 50 internships were made available to young people in 2004–05, at the Faculté Saint-Jean campus and at Collège universitaire Saint-Boniface, and elsewhere, with the assistance of Youth Employment Services.

Through the Youth Employment Strategy, HRSDC 1,429 young people from Francophone minority communities were offered work experience in their communities. They participated in one or another of three programs: Skills Link, which helps them to overcome obstacles and acquire the knowledge they need, Career Focus, which enables post-secondary graduates to get experience in their fields, and Summer Career Replacements,

aimed at students. HRSDC also made investments to improve the bilingual nature of the Job Bank service, a system for listing job offers by employers.

Eleven telelearning and distance training pilot projects were put in place by the regional development agencies with universities, colleges and specialized institutes, in fields as varied as international commerce, management of the environment and organic farming, nursing sciences, business administration, law, computer science and forestry.

The *Francommunautés virtuelles* program funded some 30 projects, including a portal for Acadian communities seeking accessible health resources, programs and services; multimedia content for the Association franco-yukonnaise and its Web site *Au Rendez-vous*; and a site and regional platform allowing the Comité de l'employabilité et du développement économique communautaire de Trois-Rivières to inform and serve its Anglophone clients.

BETTER ACQUAINT THE COMMUNITIES WITH INDUSTRY CANADA AND REGIONAL DEVELOPMENT AGENCY PROGRAMS, AND FEDERAL MANAGERS WITH THE COMMUNITIES

Activities to date

Industry Canada has hired eight advisors in the five regions where the department has offices, to provide field support for business in official language minority communities. Advisors are assigned full-time to the communities and regularly inform their colleagues and supervisors of progress being made and of any gaps in the application of section 41 of the *Official Languages Act*. In addition, the department is also developing a lens through which its senior executives and its managers can examine whether their programs and policies reflect the communities' interests.

Along with implementation of the Action Plan, Industry Canada has placed a priority on 15 of its programs and services, in addition to all those of FedNor, to fulfil federal commitments to promote French and English in society and to support the development of Francophone and Anglophone minorities in Canada. *Francommunautés virtuelles*, Broadband Services, Canada's SchoolNet, the Community Access Program by Internet, Student Connections, the Language Industry Program and others will be added to those we have mentioned. The choice of programs and initiatives was validated in consultations held with the Francophone and Anglophone communities, as mentioned elsewhere in this report.

REFLECT MINORITY COMMUNITIES IN THE CONTEXT OF NATIONAL PROGRAMMING

Activities to date

Industry Canada and the regional development agencies conducted four studies on the capacity of their programs to meet the communities' demands. These studies aimed to identify investments and results, which groups to work with on community economic development, the geographical location of the minority communities and strategies to maximize access to programs. The studies revealed that the investments made by Industry Canada,

FedNor, the Atlantic Canada Opportunities Agency and Western Economic Diversification were, in general, proportional to the demographic weight of the minority communities. They showed that these funds could be tracked geographically, but that except in the case of *Francommunautés virtuelles* and some special activities of the regional agencies, the programs were not designed in response to the nature or interests of minorities.

USE THE OFFICIAL LANGUAGE MINORITY COMMUNITY ENABLING FUND TO CREATE A CLIMATE CONDUCIVE TO DEVELOPMENT

In the latter half of the 1990s, the National Committee on Economic Development and Employability became a preferred tool of government—community cooperation around HRSDC objectives, linked to community capacity and employment planning. In Quebec, a parallel committee plays the same role for the Anglophone minority community.

In 2004, the Government requested that the Support Fund for official language minority communities, (the HRSDC program that funded the committees' work), be re-examined and that a new interdepartmental partnership model be developed to reinforce community capacity to act in the areas of human resources and economic development.

Community representatives and federal partners participated in examining options. The consultations underscored the importance of preserving the Réseaux de développement économique et d'employabilité, or RDÉEs (Francophone), and Community Economic Development and Employability Committees, or CEDECs (Anglophone), stabilizing funding and better coordinating the actions of federal institutions to avoid duplication and overlap.

On March 23, 2005, the Government announced the creation of the Enabling Fund, with resources of $12 million a year for three years. Program management is the responsibility of HRSDC and interdepartmental coordination is assigned to the Privy Council Office. The Enabling Fund will be evaluated in the context of the *Action Plan for Official Languages* in 2008. Integrating the program in the Action Plan encourages federal institutions to pool their expertise to help communities; it also encourages the RDÉEs and CDECs to apply to programs other than the Enabling Fund for complementary activities which fall under specific federal institutional mandates to support economic development.

The combined efforts of several departments could thus support different aspects of a community project. Consultations and planning with a view, for example, to high-speed Internet service in remote communities could benefit from the assistance of the Enabling Fund, but the Internet infrastructure would be funded by another participating department; likewise, the acquisition of management skills by members of a local group with a view to undertaking labour-market development could be funded by the Enabling Fund, but the resulting projects themselves would be the subject of proposals to another department or agency.

"The interviews did not help us to pinpoint the progress made on the three areas identified in the Action Plan. ...However, funding of the economic development and employability networks (RDÉEs) has been incorporated into the Action Plan." Midterm report, *Perspectives of Francophone and Acadian Communities*, June 2005, p. 9

"In terms of improving economic development and employability strategies within the English-speaking communities, interviewees observed that communities have benefited from some initiatives. ...They include: expanding business internships; supporting a pilot project on Entrepreneurship in Rural Quebec; providing an Enabling Fund... and; the nomination of an Industry Canada coordinator... there does not appear to be an overall government approach/strategy regarding the coordination of individual investments in community economic development and employability." *Taking Stock: A Midterm Review of the Government of Canada's Official Languages Action Plan in Quebec*, Executive Summary, QCGN, July 2005, p. 2 and 3

Preliminary assessment

This part of the Action Plan must be seen in the light of what already exists in the Department of Canadian Heritage (PCH); it adds to and underscores the importance of the Development of Official Language Communities Program by promoting culture, communications and community leadership. Furthermore, it is in addition to the new measures discussed earlier in this report, under early childhood, health, justice, immigration and economic development.

The precise effects of extra support for the communities are difficult to separate from those of other programs, whether those of PCH or of other departments. The assessments taking place in each department or agency, as well as in the horizontal management framework, should provide valuable findings. From the data available at that time, federal institutions will have to ensure that their efforts are in harmony in order to maximize the overall impact of support for community development, including those areas that were not specifically identified in the Action Plan like arts and culture for instance. There are signs already that support to PCH partner organizations would have to be enhanced, not only to guarantee success in the remaining two years of the Action Plan but also to prepare for its renewal.

CULTURE, COMMUNICATIONS AND COMMUNITY LEADERSHIP

Activities to date

The Department of Canadian Heritage (PCH) has invested $4.5 million to date of the additional $19 million being granted to its community support program over five years in the *Action Plan for Official Languages*.

Thanks to funding allocated to culture, the Congrès mondial acadien contributed greatly to the visibility of the community in Nova Scotia; in Acadie, visitors gathered from Canada, France, New England, Louisiana and other states. French and bilingual displays remain in place. The French theatre in Saskatchewan benefited from awareness and planning activities by the Troupe du jour to establish a theatre site. The Quebec Arts Summit, organized in November 2004, led to the creation of the English Arts Network, a network of Anglophone artists from all disciplines and all parts of Quebec. The Fédération culturelle canadienne-française has already started on the initiatives proposed by 300 participants in the Forum national sur le développement culturel.

"The vast majority of organizations consider the $19 million earmarked for support to community life in the Action Plan to be well short of requirements. This amount should be used to strengthen existing Canadian Heritage programs. ...organizations that depend on the Community Support Program feel very strongly that they have been neglected by the Action Plan, which has not taken their specific needs into consideration." Midterm report, *Perspectives of Francophone and Acadian Communities*, June 2005, p. 15 and 16

With respect to communications, PCH supported the launch of six community radio stations: the development of Radio Cornwall's market in Alexandria, market studies and technical briefs for Radio Halifax and Radio Richmond, a recruitment campaign and fundraiser as well as the building of an access road to the antenna and installation of the tower for Radio Missisquoi, the acquisition of a record library and a resource centre in addition to a promotion and funding campaign for Radio Toronto, and finally a frequency application to the CRTC and a technical brief for Radio Victoria. PCH contributed to the strategic interventions of the Alliance des radios communautaires du Canada to produce a best-practices guide and a plan to support small and medium-sized community radio stations.

The alliance and the Association de la presse Francophone collaborated on developing a partnership strategy with the provinces and territories in support of the minority media and of acquiring better communication policies in French.

Regarding community leadership and development, the Quebec Community Groups Network reviewed its strategic directions and expected results in research, in terms of representation of the communities (particularly vis-à-vis the Francophone majority), support for member organizations and its governance structure. The Fédération des communautés francophones et acadienne brought together its member organizations interested in communications and formed a working group to facilitate cooperative efforts in minority media. The Fédération de la jeunesse canadienne-française received funding to organize the third Jeux de la francophonie canadienne, in Winnipeg in the summer of 2005. Finally, in Yukon, PCH contributed to the expansion of the Centre de la francophonie.

"...the Association de la presse Francophone, the Alliance des radios communautaires du Canada and the Fédération culturelle canadienne-française all expressed their disappointment over the fact that they could not clearly identify any new initiatives funded. ...in the first two years. ...Yet while the support attributable to the Action Plan. ...could not be pinpointed, the vitality of the sectors concerned seems to have been maintained and even enhanced in some cases..." Midterm report, *Perspectives of Francophone and Acadian Communities*, June 2005, p. 10

"The Official Languages Action Plan provides opportunities that would enable the English-speaking communities of Quebec to address some of their vitality challenges. ...Addressing these vitality issues. ...requires increased support for capacity building so the English-speaking communities can develop the knowledge and competencies needed..." *Taking Stock: A Midterm Review of the Government of Canada's Official Languages Action Plan in Quebec*, QCGN, July 2005, p. 16

RENEWED COLLABORATION WITH THE COMMUNITIES

PCH will renew its collaboration with the communities, signing agreements for 2005–06 which represent an increase of 11 percent over the previous year. In the course of the same year, communities could also benefit from a special fund of $2 million for regional initiatives bringing the increase to 19 percent. In the coming years, the department intends to enrich these agreements through a multi-year funding framework open to all official language minority communities.

STRENGTHEN PARTNERSHIPS WITH THE GOVERNMENTS OF THE PROVINCES AND TERRITORIES

Preliminary assessment

The Action Plan increased the Department of Canadian Heritage's financial contribution of $12.1 million annually by $14.5 million over five years to enhance intergovernmental collaboration agreements respecting services in the language of the minority. Since 2003, under interim agreements an additional $2.5 million has been granted for initiatives aimed at providing services for the communities.

In the past few years, there has been improved intergovernmental collaboration with respect to Canada's francophonie. In 2002, the provincial and territorial members of the Ministerial Conference on Francophone Affairs stated in a Declaration of Principles their wish to contribute to the development of Francophone communities throughout the country. Increased efforts have created a favourable climate and a synergy, which has led to the passing of an Act respecting services in French in Nova Scotia and the presentation of a policy in this regard in Saskatchewan. The Action Plan helped to create this momentum and intergovernmental collaboration in official languages has derived new strength from it. From the perspective of the provinces and the territories, agreements on services should be renewed and enhanced to produce the desired results for the communities.

The 2010 Olympics and Paralympics could also benefit from this collaboration. They provide Canada with an opportunity to project the image of a bilingual country and to promote French language and culture among young people. The Organizing Committee believes that Francophone communities should take part in the planning for the Games.

PAY SPECIAL ATTENTION TO HEALTH AND EARLY CHILDHOOD AND SUPPORT THE IMPLEMENTATION OF PROVINCIAL AND TERRITORIAL LEGISLATION AND POLICIES

Activities to date

In the priority areas of health and early childhood, Canadian Heritage worked with Ontario and Manitoba. In Ontario, "francization" plans were developed for provincial professional organizations and associations, including diagnostic and intervention tools, and continuing education in French to ensure better service for the Francophone population. In Manitoba, an early childhood centre pilot project, which should serve as a preschool model in French, was developed.

The New Brunswick *Official Languages Act* was passed in June 2002 and the federal government helped the provincial government provide support to the numerous municipalities and commissions in their delivery of services and in their communications. Similarly, it helped the government of Saskatchewan to implement its policy respecting services in French and is preparing to do the same for Nova Scotia.

CONTINUE TO SUPPORT THE FEDERAL–PROVINCIAL–TERRITORIAL CONFERENCE

Activities to date

In addition to renewing support for the national coordination of the group of Officials Responsible for Francophone Affairs (ORFA) for three years, the Government of Canada took part in and contributed to the organization of the Ministerial Conferences on Francophone Affairs. The Ministerial conference of October 2004 put the emphasis on identity and youth and Francophone culture. It also initiated discussion of the mandate of the Conference and the functioning of the group of officials who support it.

The ORFA network brings together provincial and territorial officials responsible for services in French, and representatives of the Department of Canadian Heritage and of the Privy Council Office. The purpose of this forum is primarily to promote intergovernmental collaboration, develop common strategies, and exchange information and experience. The network also enables the federal government to consult the provinces and territories about public policy on Canada's francophonie, and enables the provinces and territories to make the federal government aware of issues within their area of jurisdiction.

In October 2003, the provinces and territories adopted an intergovernmental action plan, complementary to the *Action Plan for Official Languages* to work in the areas of intergovernmental cooperation, health in French, early childhood, cultural development, consolidation of the "l'espace Francophone" (including immigration), access to justice in French, and economic development of the Francophone and Acadian communities. Projects conducted by the Ministerial conference include research into interventions by the provincial and territorial governments to offer services in French and to contribute to the communities' development, and an initiative to share exemplary practices.

The provinces and territories are keenly interested in the report on the federal Action Plan and in the horizontal management framework associated with it. Committed to the sectoral responsibilities they have undertaken, provincial and territorial governments are interested in new ways of delivering services to citizens. The progress made by Service Canada in this respect could strengthen federal–provincial–territorial collaboration.

> "For representatives of provinces, territories and sectors not affected by the Action Plan, the plan's low visibility and sector-specific approach often resulted in a lack of awareness with respect to new initiatives." Midterm report, *Perspectives of Francophone and Acadian Communities*, June 2005, p. 11

2.3 THE LANGUAGE INDUSTRY

INDUSTRY AT THE HEART OF THE ACTION PLAN

Preliminary assessment

The Government of Canada recognizes the asset that the language industry represents for the three axes of its Action Plan: education, community development and an exemplary public service. By supporting them, the Government increases the pool of qualified teachers and professionals, broadens the range of careers open to young people (notably those living in minority communities), and uses the public service to drive progress in translation, interpretation, terminology, knowledge technologies and language training. Industry Canada and the National Research Council of Canada (NRC) together received $20 million from the Action Plan.

Brochures, posters, a Web site, and a portal are lending an increasingly distinctive brand image to the language industry and foster new business in this growing sector of the economy. The Language Industry Association (AILIA) acts as a single point of contact and representation for businesses. The Language Technology Research Centre (LTRC) also exists and will soon be housed in a new building adjacent to the Université du Québec en Outaouais. It received an additional $15.2 million from Economic Development Canada and the Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec. Industry Canada and Statistics Canada are working together to document the evolution of the industry and the performance of government investments.

As a result of the Innovation Program created by the Action Plan, the Translation Bureau studied the possibility of a portal project that would offer a single point of access to the first national electronic collection of linguistic, terminological and technolinguistic tools produced by federal institutions or provincial and territorial partners in both official languages. Such a portal would make it possible to consolidate Canada's huge linguistic assets and the entire language industry would benefit from this kind of development.

REMEDY INDUSTRY FRAGMENTATION AND ENHANCE ITS VISIBILITY

Activities to date

Launched in the wake of the Action Plan, the Language Industry Association (AILIA) has organized activities throughout the country, enabling businesses and their partners to interact with each other and build synergies. Participation in Team Canada missions to China and Brazil has contributed to this sector's prestige abroad.

With Industry Canada, the Translation Bureau and the NRC, AILIA has helped businesses study their needs, identify openings and risks

in the market, and then select the technologies for the future in four areas: translation, content management, language training and electronic voice recognition. This technology roadmap exercise has made it possible to determine the strengths and weaknesses of technology and to propose solutions. Some of them may inspire businesses and the CRTL to identify research projects leading to marketable technologies in a more distant future.

Industry Canada has launched promotional and branding initiatives and funded over 50 projects. Businesses identify themselves as Canadian firms at fairs and on missions, helping to increase the industry's visibility. The fact that companies make equal investments in the projects suggests that leveraging is taking place. The Language Industries Program (LIP) is collaborating with International Trade Canada on the production of a folder for trade delegates and potential clients around the world; a recent document on language professions has inspired a brochure designed for young people to attract them to careers in this field. Finally, in 2004, the AILIA human resources development committee adopted a strategy for the promotion of professions, integration into the workplace, professional development and the development of professional standards.

To remedy the shortage of language professionals, the Translation Bureau has set up a training program intended to encourage the hiring of new professionals within the industry while ensuring that the government can meet its own needs. Between 2003 and 2005, the bureau recruited 388 students. In partnership with ten Canadian universities, the program has trained more than 1,063 students in co-op programs and other training since 1999. To mitigate the critical shortage of teachers, the bureau lent four of its experts to the Universities of Moncton and Ottawa. Because it depends largely on the private sector to ensure the delivery of services to the government, the bureau believes it is essential to strengthen the industry.

HELP CREATE A LANGUAGE TECHNOLOGY RESEARCH CENTRE

Activities to date

The Language Technology Research Centre has been created at the Université du Québec en Outaouais (UQO). It is the product of collaboration by founding agencies, including the university, the NRC and the Translation Bureau. The bureau takes part in the work of the centre, providing access to its terminological data and editing and updating the centre's Web site. These partners have recently been joined by AILIA and the Corporation de développement économique de Gatineau. The federal government, the Quebec government and UQO have together budgeted $15.2 million for the construction of the building which will house up to 150 experts and researchers. Tools to increase productivity in translation and that will apply to multilingual content and language training will be developed. It is also expected that the centre will position itself as a leader in language standards. Two projects currently under way, *Transcheck-2* and *Barça*, are seeking respectively to create a program capable of identifying various types of translation mistakes and automating the measurement of maintenance and use of words in written communications.

2.4 AN EXEMPLARY PUBLIC SERVICE

MAKE OFFICIAL LANGUAGES A PRIORITY AGAIN AND CHANGE THE ORGANIZATIONAL CULTURE OF THE PUBLIC SERVICE

Preliminary assessment

The *Action Plan for Official Languages* was based on an essential premise: the federal government cannot play its role as leader in Canadian society unless it sets an example itself. At the time, after several years of struggling with the deficit, it was important for institutions to renew their focus on official languages. Since the launch of the Action Plan, we have seen the creation of the Public Service Human Resources Management Agency, reporting to the President of the Treasury Board. The government's determination to tailor the Official Languages Program to the demands of modern technology and the needs of managers is unremitting.

The new *Directive on Language Training and Learning Retention* has extended the maximum duration of training and made it part of employees' professional development plans. The Canada School of Public Service will be better able to assess the repercussions of these changes on its clientele as candidates pursue language training in the context of this directive. Meanwhile, the school and the Public Service Commission have co-chaired a review of the existing language training and testing model; this review will influence future action.

INVEST IN INNOVATION

Activities to date

The Innovation Program launched in 2003 has been a great success. With a budget of $14 million over five years, it funds implementation of projects that have a ripple effect on bilingual services for the public and the use of both languages at work. It is a two-part program: the Official Languages Innovation Fund for individual institutions, and the Regional Partnerships Fund, which enables federal councils to sponsor projects tailored to local conditions. In 2003–04, the Program funded 18 projects for a total of $800,000. In 2004–05, $1.8 million was distributed to 25 projects. The third year of the program looks promising as over 50 projects were submitted and 32 selected by the evaluation committee.

The program granted $140,000 to Sport Canada to improve its services to the public and particularly to Canadian athletes. The expected results include the updating of basic data for the Olympic and Paralympics being held in Vancouver in 2010. The Regional Council of Quebec received a grant of $175,000 to improve the recruitment of young Anglophones in the federal government. The Federal Council of Newfoundland and Labrador received $50,000 the first year, then $110,000 the second year, for a community-

development project and the study of a service delivery model for departments serving the Port au Port Peninsula. The four Federal Councils in the West—Manitoba, Saskatchewan, Alberta and Pacific—organized Forum 4-2-1 (four provinces, two official languages, one plan), bringing together federal and provincial stakeholders, teaching institutions and communities. The Strategic Plan of the Federal Councils for the West on Official Languages resulted and guides their actions. On June 17, 2005, the joint effort was rewarded with the Public Service Award of Excellence.

STRENGTHEN THE EXPERTISE AND MONITORING CAPACITY OF FEDERAL INSTITUTIONS

Activities to date

With $12 million over five years from the Action Plan, the Official Languages Branch of the Public Service Human Resources Management Agency of Canada has a more stable budget ($5.6 million in 2004–05) to act as a centre of excellence for other federal institutions. The agency initiated a review to reduce by half the number of policies, and clarify them, emphasize results, include performance indicators, and make them Web-friendly. Revised policies respecting language of work and management of human resources came into effect on April 1, 2004. The new policies on communications with the public and delivery of services, notably the use of electronic networks, came into effect on July 15, 2005.

The agency's Official Languages Branch is changing the way it exercises its overall monitoring functions. It has implemented a new cycle and a new performance-measurement system enabling it to more easily portray the situation of institutions at any one time. This includes an assessment sheet or trend chart which, combined with information from several different sources, sketches an overall picture.

To support the self-monitoring required by every federal institution, the agency created the Linguistic Needs Designator Tool, which allows managers to determine the minimum number of employees required to provide services in the language chosen by their clients. An electronic survey model was also developed to help institutions assess the satisfaction of their internal audience; the model includes an official languages component and can be adapted to different contexts. These tools may have inspired the decision by Citizenship and Immigration Canada to conduct a review of the linguistic profiles of its positions and to adopt a framework governing language training. The framework requires that the needs of all employees be reflected in their learning plans.

Regarding language of work, the agency evaluated the situation of executives occupying positions designated bilingual. In February 2005, it reported that 98 executives did not meet the requirements of their positions, 46 of whom were required to do so before March 31, 2003. In most cases, institutions had already moved to ensure service delivery and employee supervision in both official languages. The agency continues to monitor the situation.

In July 2004, the agency published the results of an exercise involving 2,210 offices and points of service located throughout the country, representing 166 federal institutions.

This *Audit of Government of Canada Telephone Services* was designed to determine the extent to which the greeting and offer of services respected the official language chosen by the client. The results show a steady, gradual improvement in the situation.

HIRE MORE BILINGUAL EMPLOYEES, IMPROVE LANGUAGE TRAINING AND PROVIDE IT EARLIER IN THE CAREER

Activities to date

The agency has set aside $2.5 million over five years to develop strategies and tools for recruiting bilingual candidates and to fund a study on language training. In 2004–2005, it transferred $450,000 to the Canada School of Public Service (CSPS) to fund a review of the model used for training and language competency testing. The CSPS and the Public Service Commission co-chair this strategic exercise undertaken by a committee of senior officials. The Public Service Commission has been allocated $2 million ($400,000 a year) to promote the hiring of bilingual people, particularly Anglophones in Quebec. A Memorandum of Understanding to this effect has been signed by the Agency and the commission. The work plan includes activities for organizational planning and support, improvement of the commission's Web site, monitoring of information about candidates' language proficiency, partnerships with schools and colleges, raising awareness of human resources managers and officers, and promotion of federal public service careers. The CSPS received $36.1 million for three years as of 2003–04 and began work right away in four areas of activity: managing the increasing demand for language training, reducing waiting lists, improving service for people with learning disabilities, and modernizing learning technologies and materials.

The Language Training Centre (LTC) received 690 new students the first year, 250 more than expected, including those whose names were on waiting lists. The demand in the National Capital Region now exceeds all projections, while in other regions of the country waiting lists have grown. To cope with the situation, the CSPS will continue its collaboration with six schools in the private sector. In 2004–05, with funds from the Action Plan and the cooperation of these institutions, the school planned to train 742 students, including those who started the year before, this year's students, and 20 with learning disabilities.

The LTC created a unit specially dedicated to students with learning disabilities. It developed a template for their initial evaluation and their learning plan, then contracted the Académie de formation linguistique for a pilot project for training small groups of up to four people. The centre also commissioned a study of its own practices, the recommendations of which are being implemented.

During fiscal year 2004–05, the LTC wanted to computerize its teaching material collection and tailor it to the needs of an increasingly diverse clientele. It transformed documents that formerly existed only on paper, audio cassette or video cassette into a format that can be processed by computer. Several products were converted to Web format and made accessible on the Internet. They will be tailored to meet the cultural, linguistic or technical

needs of users. The centre also plans to modernize its electronic infrastructure, remodel its Internet and Intranet sites, create a portal accessible to its students, and enlarge its range of on-line technologies. It also intends to acquire and adapt teaching materials.

"There is a clear will on the part of the public service to take concrete action to make significant progress on the issue of representation [of English-speaking Quebecers]. ...For community representatives, the absence of identifiable and quantifiable representation results. ...is a serious weakness of the current efforts being deployed by the government in this area." *Taking Stock: A Midterm Review of the Government of Canada's Official Languages Action Plan in Quebec*, QCGN, July 2005, p. 17 and 18

2.5 ACCOUNTABILITY AND COORDINATION

REMINDER OF RESPONSIBILITIES, HORIZONTAL COORDINATION AND ASSESSMENT OF THE POLICY ON OFFICIAL LANGUAGES

Preliminary assessment

Without altering the obligations and commitments of each institution under the Act, or the particular roles vested in the Minister of Canadian Heritage and the President of the Treasury Board, the Action Plan called for horizontal coordination, mandating the Minister responsible for Official Languages to chair a Group of Ministers on Official Languages and to monitor the decision-making process of government. The accountability and coordination framework also assigned new responsibilities to the Minister of Justice. It had three main goals: to raise awareness in all federal institutions, to strengthen consultation mechanisms with communities, and to establish overall coordination of the government process with respect to official languages.

The creation of awareness policies in several departments and agencies, and efforts to harmonize programs, illustrate a direction that began in March 2003. The dialogue between the government and the communities revitalized efforts, and is underscored in Chapter 1 of this midterm report. Another outcome, the horizontal management framework, is described in Chapter 3.

The meetings held by the Group of Ministers on Official Languages and the Committee of Deputy Ministers have enhanced the capacity of government to deal with interdisciplinary files and have made it possible to obtain results in all areas of the Action Plan. The meetings have led to strategies for coordinating shared files, notably in the application of the horizontal management framework, French on the Internet and relationships with the communities.

TAKING OFFICIAL LANGUAGES INTO ACCOUNT IN FEDERAL INSTITUTIONS

Activities to date

Official Languages, Intergovernmental Affairs, Privy Council Office, has presented the concept of accountability and coordination to public servants from all regions of the country, often at the invitation of the Department of Canadian Heritage or the Public Service Human Resources Management Agency: departmental coordinators, official language champions, regional councils, and so on. The Official Languages Law Group (OLLG), Department of Justice, has done many presentations with respect to legal implications.

The directive titled *Official Languages Principles for the Preparation and Analysis of Submissions to Treasury Board*, issued in 1998 remains in effect. The Treasury Board Secretariat has

responsibility for it, and its analysts consult the agency as required.

The examination of policy proposals was the subject of special attention. The OLB identified the critical stages in the routing of files to Cabinet so as to assist in the identification and analysis of the needs or preoccupations of communities or other aspects of official languages policy. Links with those responsible for Cabinet operations contribute to the challenge function exercised by the Privy Council Office. The dialogue between the communities, on the one hand, and the public servants responsible for conceptualizing the mandate and structures of Service Canada, on the other, is one example of these efforts.

Justice Canada has a system for monitoring the media and the legal environment. Those responsible for Cabinet affairs in the department have been made aware of official languages issues and the Official Languages Law Group reviews agendas for Cabinet meetings to determine which subjects may require their counsel. The central agencies share this responsibility and exchange information with one another respecting files to ensure that appropriate interventions take place. The Minister of Justice works with his colleagues to draw attention to the legal repercussions of their initiatives.

To encourage the coordinated implementation of the federal commitment under Part VII of the Act, Canadian Heritage (PCH) has developed a performance-measurement tool to help departments and agencies monitor their progress in the application of Section 41. It offers an inventory of measures according to six categories of intervention: internal awareness, consultation with the communities, communications with them, internal coordination and with other partners, funding and delivery of programs, and accountability. Several departments have also created their own mechanisms for supporting the communities. For example, the Health Canada policy, that came into effect in December 2004 encourages employees to better match their programs and activities to the needs of the minority communities.

"In short, awareness seems to be growing and a new climate of respect. ...is inevitably resulting in more harmonious and constructive relations between several communities and departments." Midterm report, *Perspectives of Francophone and Acadian Communities*, June 2005, p. 17

HORIZONTAL COORDINATION

Activities to date

The Group of Ministers on Official Languages met regularly, as did the Committee of Deputy Ministers on Official Languages (CDMOL), and both received regular reports from the Support Committee and other senior officials.

Issues dealt with included:

- legal decisions rendered or forthcoming in the area of language rights and the discussion of trends that emerge from them;
- official languages and public servants (language training, Treasury Board policies, designation of positions);
- matters flowing from the Action Plan, including the mandate of the CDMOL, the work of consultation committees, coordination of research and the post-censal

survey of official languages, tools such as the Web site of the Minister responsible for Official Languages and the Extranet site for federal institutions, etc.;
- files of joint concern: bilingual service centres, early childhood, Support Fund for the communities, French on the Internet, intergovernmental relations (including the Northern Strategy and relations with the communities); and
- responses to reports of the Commissioner of Official Languages, proceedings of the House and the Senate (Committees on Official Languages, Bill S-3, and special commissions).

Discussions at the highest levels have facilitated the progress of proposed policies and programs through government. They also led to an analysis of Bill S-3 to amend the *Official Languages Act*, and its transmission to the Standing Committee of the House of Commons; they have advanced the development of a horizontal initiative on community capacity and employability (the Enabling Fund) and have produced joint responses to several reports by the Commissioner of Official Languages and parliamentary committees. The Commissioner will soon publish a follow-up to her reports on French on the Internet (two in 1999 and two in 2002). The CDMOL has asked the departments concerned to develop a strategy that will reflect the evolution of the context since 1999 and that will provide opportunities to work together.

The Action Plan calls for key departments–including Canadian Heritage, Justice, the Public Service Human Resources Management Agency (on behalf of the Treasury Board Secretariat) and the Privy Council Office–to work together to increase information sharing and foster compliance with government commitments.

In support of horizontal coordination, PCH exercised its interdepartmental coordination function by piloting the Agreement for the Development of Arts and Culture in French, protocols for collaboration in theatre, publishing and the visual arts, and working groups in related fields. In addition, the department organized an early childhood roundtable (March 2005), disseminated a list of programs concerning women in minority situations (2004), and compiled an inventory of federal programs and initiatives concerning the communities (2005). For its part, the Public Service Human Resources Management Agency of Canada kept the CDMOL and the Group of Ministers apprised of the implementation of Parts IV, V and VI of the Act.

The Interdepartmental Coordination Committee on Official Languages Research, chaired by the Director General, Official Languages in the Privy Council Office, reported to the CDMOL and the Group of Ministers. The results of its work and its contribution to the establishment of guidelines for evaluating the Official Languages Program are described in Chapter 4.

The horizontal management framework, which is covered in Chapter 3, is a model of cross-jurisdictional coordination. The decision to create such a tool and its implementation will benefit the public service, its culture and its capacity to deal with the challenges of collaboration among institutions.

3. HORIZONTAL MANAGEMENT FRAMEWORK

A LANDMARK IN HORIZONTAL COORDINATION

THE ORIGIN OF THE HORIZONTAL MANAGEMENT FRAMEWORK

The *Action Plan for Official Languages* requires all federal institutions to report on the way in which they are fulfilling their commitments and obligations under the *Official Languages Act*. Reporting on our collective accountability has made the development of a horizontal management framework necessary.

For the federal government, such a framework enables management to consider the overall effect of a group of activities. It encompasses governance, performance objectives, accountability measures and reports to Canadians. It does not replace the performance measurement systems specific to departments and agencies that evaluate in detail those initiatives for which they are responsible. Horizontal management frameworks strengthen the function of modern comptrollership whereby information on expenditures and performance is gathered, and managers are provided with appropriate control systems, a considered approach to risk management, and a common set of values and ethical principles.

The initiatives of the Action Plan cannot be separated from the whole set of activities undertaken by the government in compliance with the *Official Languages Act* and in support of linguistic duality. The framework deals with the Official Languages Program (OLP) as a whole.[8] It emphasizes the links between the priorities of all areas, it offers an overview of activities, funding and progress and it sheds light on how programs work together to achieve results, make use of resources, pursue activities and report to Canadians. The framework was designed to be applied over time to all federal institutions.

Official Languages, Intergovernmental Affairs, Privy Council Office, have coordinated and managed a complex structure of interdepartmental committees and working groups established specifically to build the horizontal management framework: a steering committee responsible for directing the project, a senior working group which clarified the content and prepared reports for the Committee of Deputy Ministers on Official Languages (CDMOL), and a broader working group including representatives of ten departments and agencies, in particular fields (policy officers, program

8. See the introduction to this Report and Annex 1.

managers, evaluation experts and other specialists) as well as assistance from the communities.

Work was based on the following approach:

- examination of documents (e.g. the OLA and the Action Plan, the 1994 protocol and its designation of the institutions having the most direct impact on communities and the equal status of French and English, briefs submitted during the development of the Action Plan, etc.);
- examination of management frameworks, audit frameworks and other documents guiding the implementation of the Action Plan initiatives by each department;
- working sessions on strategies for performance measurement, evaluation and risk management; and
- consultation sessions on indicators and the performance measurement framework with non-governmental partners and especially communities.
- The horizontal management framework reflects the contributions made by numerous participants in an environment which was marked by an openness to learn. It also owes a great deal to the comments and suggestions made by the communities, the Office of the Commissioner of Official Languages, and parliamentarians. Implementation of the framework has just begun.

STRUCTURE AND USE OF THE HORIZONTAL MANAGEMENT FRAMEWORK

The horizontal management framework has four components:

- a governance structure for the OLP (Figure 1, p.45), in which: the Prime Minister and the Cabinet have ultimate responsibility; the Minister responsible for Official Languages, the Ministers whose mandate is described in the Act and the Group of Ministers play a leadership role; the Privy Council Office, the Committee of Deputy Ministers and senior officials ensure the consistency of policies and the interdepartmental collaboration necessary, and so on throughout all levels of the federal system, with partners outside the government being taken into account;
- a results-based logic model (Figure 2, p.46), that fits the goals of all institutions together with the rationale for the overall program, illustrates the connections between the targeted results and the activities required to achieve them, and integrates the logic models of the departments and agencies in their specific areas;
- a measurement framework and an evaluation strategy, which describe how the government and its partners will seek the relevant data and measure progress in light of the expected results; and,
- an accountability strategy that details the evaluation activities and reports expected from federal partners.

This also represents an attempt at harmonizing departmental evaluation cycles. The midterm report and the official launch of the horizontal framework in the Fall are part of this strategy. There will be formative evaluations from which preliminary conclusions may be drawn in 2006 which will serve as a point of reference for the summative evaluation of 2007. The results reported by the federal partners in the context of these evaluations, and the annual reports by Canadian Heritage, the Public Service Human Resources Management Agency, and the Commissioner of Official Languages will be taken into account in the overall analysis of the data gathered on the OLP to prepare the final report in 2008.

The horizontal management framework is already being used, more or less extensively, depending on whether an institution is one of the ten partners in the Action Plan, belongs to the 30 designated institutions whose impact on the development of the minority communities and promotion of French and English is the greatest, or is one of the 190 or more subject to the *Official Languages Act*. To use it to best advantage, federal institutions must not only collaborate among themselves but also call on the governments of the provinces and territories–as well as the community organizations and other groups interested in official languages–to be involved.

The horizontal framework is the work of numerous stakeholders and its use will be central in reports by the government to Canadians. It must evolve with time as changes occur in the field of official languages. Use of the framework will grow as a larger number of federal institutions and stakeholders enter data and tailor it to meet their needs. Eventually, the institutional silos will disappear and the effects of policies and programs in relation to one another will be clear. It will become natural to ask whether measures taken in education are preparing Canadians for continuous learning; whether community development encompasses identity, cultural, economic and social factors; and whether the example of the public service is influencing society and the communities.

Figure 1: Governance for the Official Languages Program

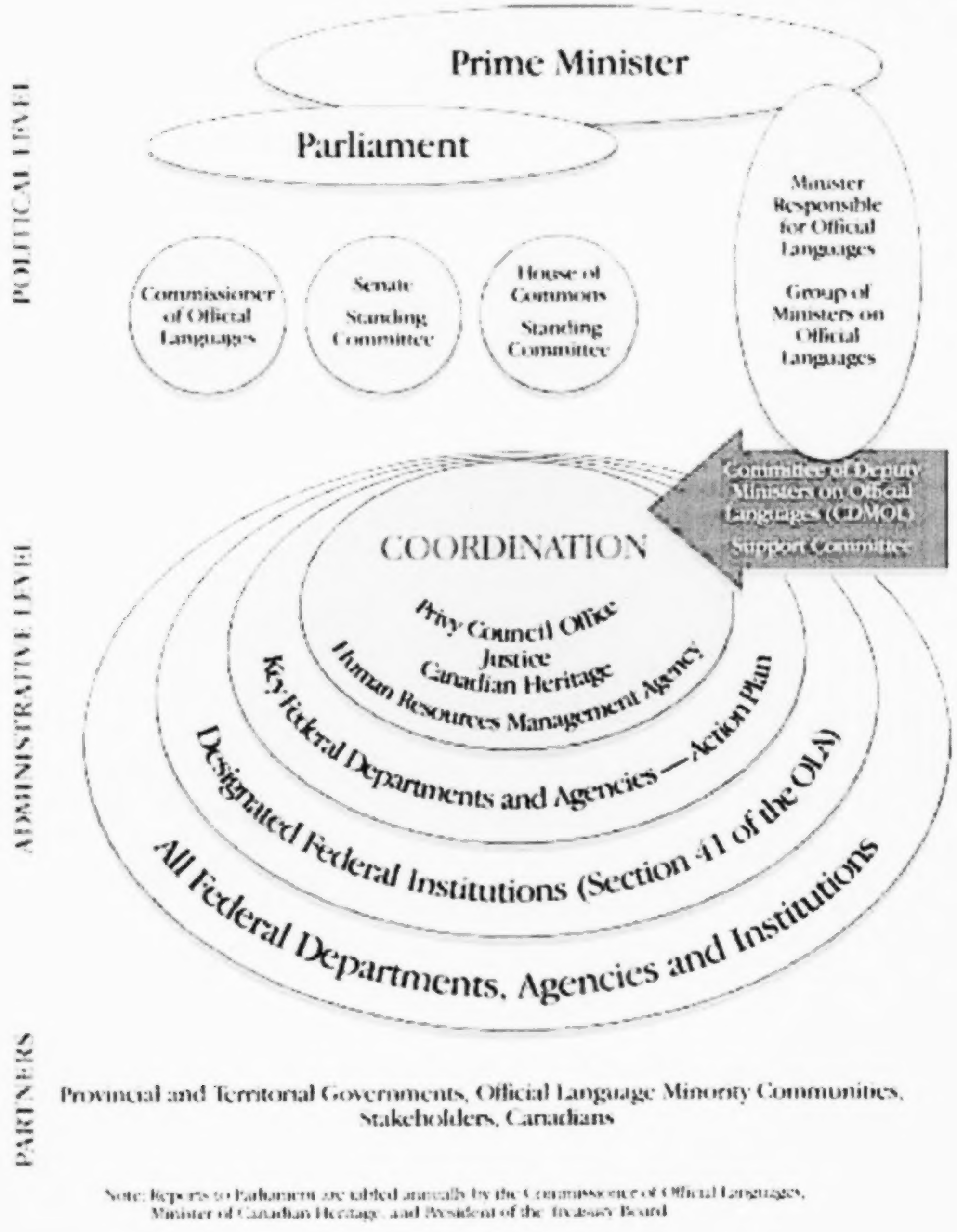

Note: Reports to Parliament are tabled annually by the Commissioner of Official Languages, Minister of Canadian Heritage, and President of the Treasury Board

Figure 2: Logic Model – Official Languages Program

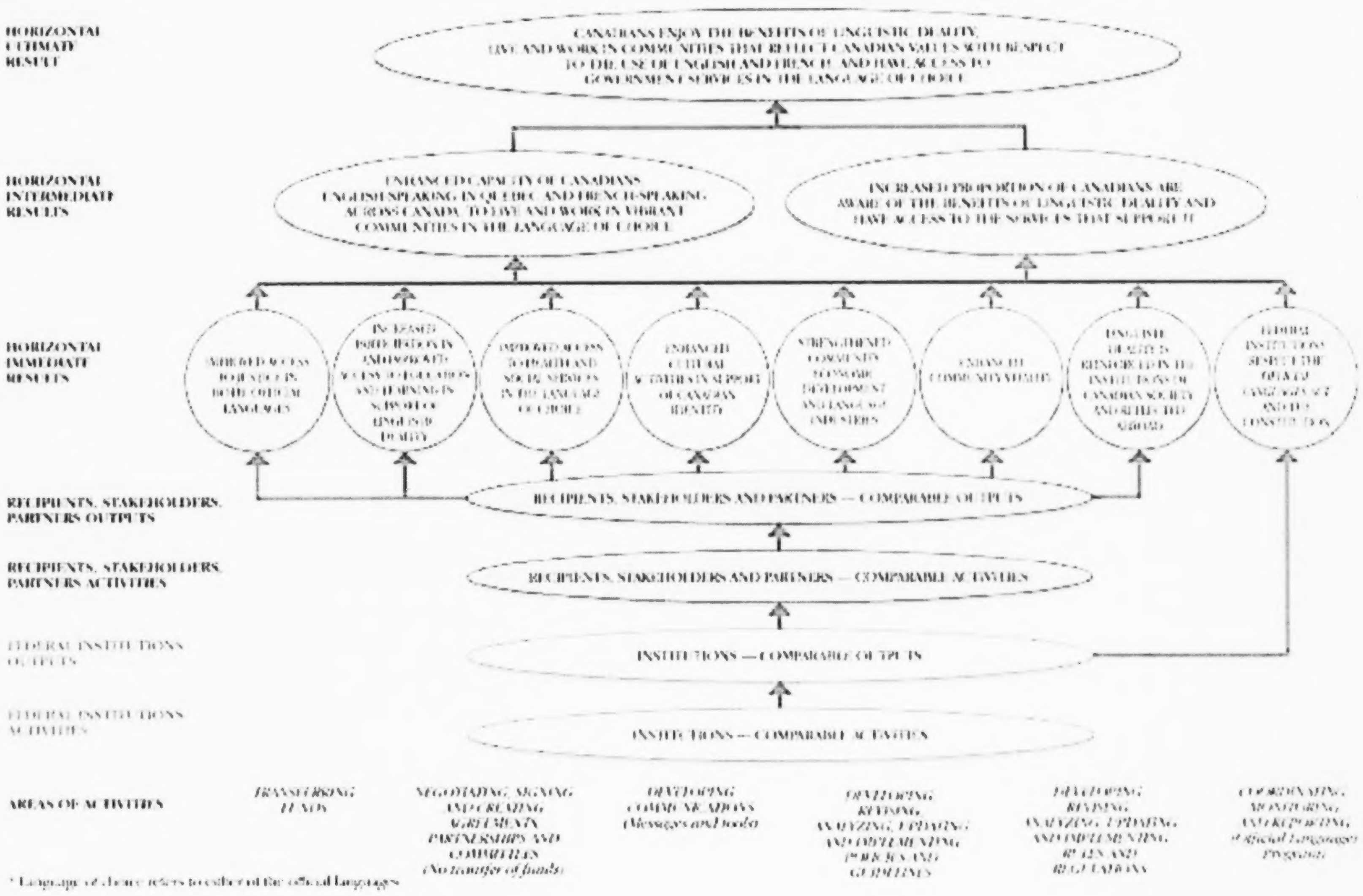

4. OFFICIAL LANGUAGES RESEARCH

STRENGTHEN CAPACITY FOR RESEARCH APPLICATION

RESEARCH: A VITAL TOOL FOR DEVELOPING PUBLIC POLICIES

In official languages, as in any other area, the Government of Canada cannot play an effective role unless it can evaluate the impact of its policies and programs. Whether the issue is fighting poverty and exclusion, improving health services, resolving the problems of cities, or facilitating access to higher education, for example, information relevant to policy development and planning must be gathered and integrated. To do so, the government must rely on researchers in federal departments and agencies, as well as call on other experts. In order to increase its capacity to make the necessary cross-sectoral links, the government has developed horizontal research mechanisms, notably the Policy Research Initiative (PRI), and contributes to international forums, such as the Metropolis project in the areas of immigration, migrations and cultural diversity.

Similarly, it is important to share what is being done in research on official languages and to create a basis on which later studies can be built in order to improve knowledge and expertise on the Official Languages Program (OLP) in its entirety. This is why an Interdepartmental Coordination Committee on Official Languages Research was established, chaired by the Privy Council Office. Research played an important role, moreover, in the development of the Action Plan, helping to clarify its objectives, identifying needs in various areas and making the link between these needs and existing government programs.

The efficiency of the horizontal management framework relies in part on the capacity of federal institutions to evaluate the impact of their policies and programs on Canada's linguistic duality and on the development of the communities. In addition to sharing information among federal institutions, the interdepartmental committee's work is designed to help develop the performance measurement strategy applicable to the OLP and to facilitate the gathering of necessary data.

This chapter of the midterm report therefore reviews the activities of the Committee and the federal institutions, and provides an outline of the upcoming post-censal survey on the vitality of communities. It sketches out the strategic directions for follow-up to the Action Plan.

SHARING INFORMATION AND RESEARCH ON OFFICIAL LANGUAGES

The interdepartmental committee, created in 2003, is composed of 13 departments and agencies and is primarily concerned with increasing the production of research by federal institutions and fostering exchanges among them. It has provided an opportunity for participants to present the findings of their studies and to make an inventory of federal research on official languages. This exercise confirmed that there is fragmentation in this area and a need to better share information. It highlighted sampling gaps in general surveys of the Canadian population and the underutilization of existing data.

"[Trans.] Our participation in this Committee has made us aware of the research being done in other departments to support the official languages minority communities."
Citizenship and Immigration Canada, *Contribution to the Midterm Report*, April 2005.

The committee has analyzed the extent to which surveys by Statistics Canada can supply data on official languages, looked at university studies and research in community environments, and has informed the Minister responsible for Official Languages, the Group of Ministers and the Committee of Deputy Ministers of the results and their repercussions for policies. Topics covered include standardization of data to make them comparable; passive bilingualism and the retention of language skills in the federal workplace; employability and literacy within communities; and, the development of indicators with respect to community vitality.

The concept of *social capital*, defined as "networks and social ties based on a set of standards and values of reciprocity that play a role of integration and mobilization in community development", was deemed to be essential to the definition of community vitality for purposes of the horizontal management framework (see Chapter 3). Trust, a feeling of belonging and responsibility, and community pride are seen as factors that can be better explained by studying the concept of social capital.

"Integrating a more explicit consideration of social capital into the research, design, development, and evaluation of programs will assist public authorities in making better choices in the pursuit of social policy objectives." Policy Research Initiative, *Social Capital as a Public Policy Tool, Project Report*, September 2005, p. 28.

BETTER COORDINATION OF RESEARCH AND CREATION OF PARTNERSHIPS

It would be wrong to conclude that there was no research up to now—on the contrary. The Commissioner of Official Languages recalled this in talking about university research in the special edition of her report marking the 35th anniversary of the *Official Languages Act*: "Canadian studies centres and programs across the country and around the world play a role in improving understanding of the nature of Canadian duality and related issues."[9] Nevertheless, whether it was done in the context of government programs or not, this research was generally confined to the individual institutions.

9. Office of the Commissioner of Official Languages, Annual Report, Special Edition, 35th Anniversary, 1969-2004, page 82.

The Interdepartmental Research Coordination Committee provides an opportunity to increase the consistency of efforts and to promote joint analysis of results. It could build bridges and help gather resources. For example, Citizenship and Immigration Canada can draw on its contacts with the new Francophonie network in the Metropolis project to study diversity and immigration issues specific to the Francophone world. Several departments and agencies can join forces to share the expertise currently being gathered by Social Development Canada related to the pilot project on early childhood development, the expertise being developed by Canadian Heritage on community profiles, or the writing of a monograph on adult literacy by Statistics Canada, Canadian Heritage and the National Literacy Secretariat. The potential of the Institute for Research on Linguistic Minorities at the Université de Moncton could be put to better use if the federal institutions represented on the Committee determined their priorities together and ensured that their research plans converged. Finally, oversampling of the communities in the general population surveys by Statistics Canada has a better chance of becoming a reality if departments join together to support it.

Up to now, development of the post-censal survey on community vitality is the best illustration of the interdepartmental committee's capacity to pool expertise. Indeed, under the leadership of the Privy Council Office and Statistics Canada, the committee has dealt with questions related to the funding, structure, methodology and development of the survey questionnaire. It has ensured that the modules and questions reflect the information needs of a number of federal partners and that they are based on other surveys in the area of official languages or on those undertaken by Statistics Canada. Costs linked to the post-censal survey will be distributed among the partners. Several rounds of qualitative tests have already taken place and a pilot survey is planned for Fall 2005 in order to finalize the questionnaire and conduct the survey the following year.

> "The survey will also make it possible to produce statistics on different fields associated with the language used in public life. We will have a better idea of the extent to which services are accessible in the minority language, whether in health, government services, business, professional or other associations, as well as in the working world. These statistics will inform us about the extent to which OLMC members are able to thrive in their own language." Canadian Heritage, Bulletin 41-42, Vol. II, No. 2, Spring/Summer 2005, Official Languages - Communities Development and Linguistic Duality by Jean-Pierre Corbeil, page 6.

EXAMPLES OF RESEARCH WITHIN THE GOVERNMENT OF CANADA AND OUTSIDE

By setting new priorities in strategic areas, the *Action Plan for Official Languages* has contributed to the diversification of research topics, as illustrated by the examples given below:

- the launch of the Official Languages Research and Dissemination Program in four priority areas: promotion of linguistic duality, second-language learning, minority-language education, and development of the communities, in collaboration between the Department of Canadian Heritage and the Social Sciences and Humanities Research

Council of Canada. Over three years, $3 million will support 22 projects in 13 Canadian universities. This program stems from the commitment in the Action Plan to promote research on the situation of the communities and learning of official languages;

- the Community Vitality, Community Confidence Official Languages Research Forum, organized by Canadian Heritage in March 2004, in connection with a survey of Canadians' attitudes and perceptions regarding official languages;
- the Statistics Canada 1971–2001 database on the communities; the studies of Anglophone migration trends in Quebec and studies of questions such as participation in and access to artistic activities and the opinions of young people about government and society;
- studies by Industry Canada and regional development agencies mentioned in Chapter 2, and other studies by this department on the use of French on the Internet by Francophones in Canada, and on information technology in French;
- the contribution by the network of experts at Human Resources and Skills Development Canada to family literacy training research in minority communities;
- the study by Justice Canada of the practices and policies of provincial legal aid systems and the difficulties experienced with access to these services in the minority official language. This study proposes some strategies for improving and expanding the delivery of such services;
- the study by the Public Service Human Resources Management Agency of Canada on passive bilingualism and the retention of second-language skills among federal employees in the workplace, and the qualitative study on visible minorities and official languages, published in July 2005;
- the publication by Statistics Canada of studies on the schooling of young people in minority communities and students in immersion; on the presence of French-speaking health professionals outside Quebec; and on trends in official languages according to the Census of 2001;
- research undertaken by the Privy Council Office, Official Languages (PCO-OL), on second language learning in OECD countries, visible minorities and the socioeconomic status of minority communities. The PCO-OL also commissioned Canadian Parents for French to undertake a Canada-wide consultation of second language stakeholders;
- the organization by the Consortium national de formation en santé and the Société Santé en français of the first Forum national de recherche sur la santé des communautés Francophones en situation minoritaire. This event brought together over 180 researchers, representatives of government and funding agencies, as well as community participants to agree on research priorities;
- studies by CIC and its partners on the needs and reception capacity of Francophone communities; the means that would enable the Acadian community in New Brunswick to recruit more Francophone immigrants, to receive them and foster their integration; and the socioeconomic integration of French-speaking immigrants belonging to a visible minority in Winnipeg;
- in the context of federal–provincial–territorial collaboration in education, studies on post-secondary education in minority communities (Faculté Saint-Jean), cultural identity and the retention of students in Saskatchewan, and the development of an

anthology of French literature in the West to promote identity development; tools for evaluating the skills of teachers in French as a second language and the command of basic French by elementary school pupils in Alberta; and research on immersion and organization of a conference by the Western provinces to foster cooperation among the regions.

TOWARDS A BETTER CAPACITY FOR ANALYZING RESEARCH AND DATA ON OFFICIAL LANGUAGES

Filling the gaps in information on the communities is not enough. It is also necessary to ensure that the empirical data is analyzed so as to inform decision-making.

The information provided by the committee suggests that the capacity of each department and agency for analysis, when taken separately, will be inadequate when current studies and notably the post-censal survey produce new data. Sectoral priorities monopolize research teams and few resources are available for the study of multidisciplinary topics such as official languages. The interpretation of additional data or results from the survey may impose a burden on them. The official languages research strategy must therefore provide for analysis.

The strategy must also include a planning element. In spite of its scope, the post-censal survey will not provide answers to all the questions raised by policy development. Several topics, for example the mobility of Anglophones in Quebec, cannot be dealt with in detail; others, such as the issue of social capital, cannot be researched in depth without additional effort and expense. The departments concerned will have to agree on priorities and plan together how to carry out targeted surveys.

The interdepartmental coordination committee could facilitate such discussion. The information contributed in this forum would circulate among the departments and generate follow-up. The door would be open to participation by representatives of groups such as Metropolis and the Policy Research Initiative, that make the link with the government's high-level research priorities.

5. FUTURE PROSPECTS

CONSOLIDATE ACHIEVEMENTS

TAKING A LOOK BACK

Since March 12, 2003, departments and agencies directly involved in the *Action Plan for Official Languages* have put in place the infrastructure required to carry out the plan. By the time the plan is fully implemented, the new horizontal management framework will have allowed for better understanding of the overall effect of the measures.

Dialogue has increased between federal institutions and their partners. The Ministerial Consultations have created a new spirit of openness. The Department of Canadian Heritage intends to reinvigorate its collaboration with community organizations, and the Public Service Human Ressources Management Agency is involving a wider circle of partners in the renewal of Treasury Board policies. Though in some areas we are still seeking the ideal arrangement, a new level of respect appears to be driving relations between the government and the communities.

In education, reaching agreement with the provincial and territorial governments took longer than expected. Perhaps we had underestimated the magnitude of the task. Negotiations will have to be accelerated in order that the funds earmarked for this essential part of the Action Plan go where they should be spent. Even though the implementation of community development measures has sometimes been described as uneven, some major advances have been made in the areas of early childhood, health and justice. In addition, the basic infrastructure now exists to facilitate Francophone immigration in the communities. The progress made in connection with the economy and knowledge-based technologies deserves optimistic follow-up; with respect to the language industry sector, the association that brings companies together has been created, and construction of the Language Technology Research Centre has begun. Several institutions are working together to build an exemplary public service; the links between the mandates and initiatives of the Agency (on behalf of the Treasury Board Secretariat), the Public Service Commission and the Canada School of Public Service are becoming increasingly visible and productive. Finally, development of the horizontal management framework—applicable to the entire Official Languages Program—is a landmark achievement of the first two years of the Action Plan, while the compilation and analysis of relevant data for policy evaluation and planning have underscored the importance of official languages research.

FUNDING THE ACTION PLAN: AN UPWARD CURVE

The Action Plan required the commitment of new partners who quickly had to take charge of key areas. As is the case when one ventures into more or less unknown territory, cost estimates

and the pace of investments were not always aligned. Despite the initial shock to a system little accustomed to horizontal management, the amounts required have been approved and, in most cases, initiatives have begun on time. As we see in Annex 3, initial investments have been made; funding will increase year over year, until gradually reaching the total of $787.4 million funding as set out in the Action Plan, and including the Enabling Fund later.

LESSONS LEARNED FROM EXPERIENCE AND ADJUSTMENTS TO BE CONSIDERED

The Requirements of Horizontal Management

The horizontal management framework did not exist when the Action Plan was launched. The elements of cross-jurisdictional coordination were outlined in the plan, though no one could then foresee the scope of the performance-measurement exercise for what is now called the Official Languages Program (OLP). Harmonizing departmental cycles is easier said than done: assembling the formative evaluations of departments and agencies, using them to guide the summative evaluations, sharing information and results among institutions and working with community partners throughout the process, analyzing other data gathered on the OLP and drawing general conclusions will require time and resources and progress can only be achieved gradually.

Research and analysis

The post-censal survey on the vitality of communities should fill in some of the gaps observed in data on official languages. It cannot, however, fill them all. It is therefore important to plan for the use of other sources, along with corresponding mechanisms for collecting data. Because the compilation of statistics is not enough to meet all the challenges of policy development, the official languages research strategy should also include an analysis component. Consideration might be given to creating a catch-up fund to upgrade the data and allow for interpretation.

Research partnerships are an interesting avenue to fill data gaps. Government institutions, universities, research institutes, community organizations and the private sector could join in a network designed to enrich our pool of empirical knowledge. In this vein, the Privy Council Office is participating in the organization of a symposium planned to coincide with the annual conference of l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), in the Spring of 2006 . This will serve to encourage the pooling of resources and research expertise.

Community support

In addition, communities have indicated that the Action Plan could be enhanced on a sectoral basis to:

- facilitate the participation of community organizations in horizontal coordination in order that they can intervene with the institutions whose mandates correspond to their interests, add findings required by the horizontal management framework, dialogue with one another, represent the wider interests of the community and act on a range of files of concern to them e.g. youth;
- extend to 2008 the primary health care component; and increase access to health in the language of choice in the territories;
- increase support for Francophone immigration in minority communities in

order that strategic plans for this purpose could be implemented; and

- support partnerships with the provinces and territories to realize the intergovernmental action plan, respecting cooperation, health, early childhood, cultural development, Francophone space, justice and the economic development of the communities.

An Exemplary Public Service

The Public Service Human Ressources Management Agency of Canada is exploring options to raise awareness of parts IV, V and VI of the *Official Languages Act* and explain clearly to public servants the values that underpin government policy and the inherent rights and obligations. Such an initiative could provide the means to communicate clear messages, rectify misperceptions, reduce the nature and the seriousness of complaints and promote the advantages of a bilingual workplace in the context of lifelong learning. Better awareness would lead to increased use of the two languages and enhance the level of bilingualism of public servants who serve the communities. The study conducted in 2002 on public service attitudes to official languages allowed us to identify groups that would benefit from such activities.

In spite of the sustained efforts of the Canada School of Public Service and the fact that the Language Training Centre has exceeded its objectives, waiting lists continue to grow. The demand has increased more rapidly than foreseen. In order to fulfil its statutory obligations and train personnel occupying bilingual positions, the government is exploring options.

Other Possible Initiatives

Some initiatives that might be explored could contribute to the momentum given to Canada's linguistic duality since the 2003 Action Plan.

For instance, the Translation Bureau will want to continue its collaboration with Industry Canada and the private sector to address the fragmentation of the language industry and improve the quality of translations. In order to guarantee quality language products and services for Canadians, Industry Canada will work with the bureau and the Language Industry Assiciation to develop translation standards recognized by the Standards Council of Canada.

The Committee of Deputy Ministers on Official Languages has asked that an interdepartmental strategy for French on the Internet be developed, tailored to the demands of the modern world. Such a strategy would aim at maximizing links among federal activities related to, for example, the language industry, an exemplary public service, the transformation of services, and the development of Canadian content. With implications beyond the recommendations of the Commissioner of Official Languages, such a strategy would foster synergy among institutions.

Conclusion

The objectives of the *Action Plan for Official Languages* remain ambitious; they should be, in light of the importance of what is at stake. We now have a horizontal management framework that will enable federal institutions to see their achievements as they contribute to a collective effort. Over the coming year, each participating department or agency will complete its first evaluation of results; by 2007, with more accurate indicators, all will be able to contribute to the formal evaluation of the measures taken. The overall evaluation of the Action Plan will make it possible to validate findings and build a firm foundation for the renewal of the Action Plan.

ANNEX 1

DESCRIPTION OF THE OFFICIAL LANGUAGES PROGRAM

The Official Languages Program (OLP) encompasses activities with respect to the Government of Canada's obligations and commitments under the *Official Languages Act* and efforts to advance linguistic duality. These activities are directed to the public at large, and involve employees, partners, and other stakeholders. Relevant obligations and commitments are outlined in *The next Act: New Momentum for Canada's Linguistic Duality: The Action Plan for Official Languages, Appendix A.*

OLP activities relate to the Government of Canada's continued effort to reinforce English and French as the official languages of Canada. Obligations and commitments include;

- communication with and services to the public;
- language of work in federal institutions;
- the equitable participation of English-speaking and French-speaking Canadians in federal institutions;
- fostering the full recognition and use of both English and French in Canadian society; and,
- enhancing the vitality of English and French linguistic minority communities in Canada, supporting and assisting their development.

The OLP comprises all federal institutions' activities in support of official languages. OLP also includes the allocation, utilization, and management of resources for the development of:

- laws, rules and regulations;
- policies and guidelines; and,
- programs, initiatives and services.

Management functions include strategic planning, mandate implementation, policy and program development processes, communication and promotion, and performance measurement and reporting e.g.:

- consultation with minority official language communities as departments and institutions evaluate their policies and programs to assess impact;
- assessment of whether departments' and institutions' policies and programs support the promotion of Canada's linguistic duality;
- support of intergovernmental and interdepartmental partnerships for service delivery in the language of the minority or in both official languages;
- administration of language training, translation services, and recruitment: and,
- administration of services to the public and services to employees.

ANNEX 2

MIDTERM REPORT ON THE ACTION PLAN FOR OFFICIAL LANGUAGES

PERSPECTIVES OF FRANCOPHONES AND ACADIAN COMMUNITIES

SUMMARY

OTTAWA, JUNE 2005

SUBMITTED TO

OFFICIAL LANGUAGES BRANCH, INTERGOVERNMENTAL AFFAIRS, PRIVY COUNCIL OFFICE

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE du Canada

PERSPECTIVES OF FRANCOPHONE AND ACADIAN COMMUNITIES

The Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) of Canada was asked by the Privy Council Office to prepare a Midterm report on the *Action Plan for Official Languages* that reflected the viewpoint of the communities. As the Action Plan emphasizes that it places its bets on pluralism and communication,[1] it was appropriate that community representatives give their views on the impact of the first two years of the Action Plan on their communities. The intention was not to undertake an exhaustive evaluation, but rather to prepare a report that would take stock of the Action Plan's impact on communities using the information available to date.

To this end, an interview questionnaire was prepared consisting of 11 open questions. The questions were geared to the following results: identification of initiatives strengthened or implemented following the adoption of the Action Plan; documentation of the impact of initiatives on community vitality; identification of the level and sufficiency of financial resources provided to community organizations (provincial and national) for implementing different aspects of the Action Plan; and taking stock of new consultation and coordination mechanisms. As a result, the report focuses more on the first two axes of the Action Plan: education and community development. The third axis, which is more concerned with the public service, will be addressed in a more indirect and less systematic manner, such as through the examination of consultation mechanisms.

In all, 29 directors general, two presidents and one coordinator of organizations responsible for regions or sectors participated in a 30- to 60-minute interview. Interviewees were expected to speak on behalf of the sector or region they represented. The information gleaned from the interviews was supplemented by documents such as annual reports, financial reports and action plans. A bibliography of these documents, a copy of the interview questionnaire and the list of respondents are attached to the report.

As expected, the interviews helped identify the main impacts of the Action Plan in Francophone and Acadian communities. In addition to the information compiled from the interviews, the report presents general findings for each expected result and puts the impacts of the Action Plan into perspective. As a result, the information collected has helped to identify avenues for action with respect to next steps, in order to ensure that the Action Plan better reflects community goals and individual realities. The avenues for action result from suggestions directly obtained during interviews or from the general findings.

1. Stéphane Dion, The Next Act: New Momentum for Canada's Linguistic Duality, 2003

Initiatives implemented or strengthened following the adoption of the Action Plan

EXAMPLES OF INITIATIVES	NUMBER OF INITIATIVES IDENTIFIED	OBSERVATIONS
Structural or capacity building (strengthening the capacity of organizations, new structures, etc.) • Creation of partnerships and development of provincial/territorial early childhood action plans; • Hiring staff for provincial literacy organizations; • 17 health networks; • Implementation of the National Secretariat and coordinating structures in each member institution of the Consortium national de formation en santé; • Core funding for jurists' associations; • French-language reception services in Edmonton, Winnipeg, Ottawa and Calgary ; • 6 provincial immigration committees.	**Total: 82** <u>By sector</u> Justice: 19 Health networking: 18 Family literacy: 12 Early childhood: 12 Health training: 11 Immigration: 10	#1 A number of structural and capacity-building initiatives were undertaken in the sectors of justice, health, literacy and early childhood. #2 This first phase of the Action Plan was characterized more by planning, structuring and waiting (for funding or agreements) than by implementation.
Communication and/or planning (awareness activities, forums, workshops, action plans, etc.) • National congress on early childhood; • Communication plan on literacy for the next four years; • National research forum on the health of minority Francophone communities; • Regional and national immigration action plans; • National strategic framework for economic and community development; • Forum for access to justice in both official languages in Saskatchewan.	**Total: 169** <u>By sector</u> Health training: 71 Health services networking and organization: 40 Family literacy: 31 Justice: 15 Early childhood: 6 Immigration: 6	#3 For representatives of provinces, territories and sectors not targeted by the Action Plan, the Plan's low visibility and sector-specific approach resulted in a number of cases in a lack of awareness of new initiatives.

Specific projects (studies, services, tools, etc.) • Pan-Canadian analysis report on early childhood situation; • Developing and testing literacy models and approaches; • Inventory of health professionals in Newfoundland and Labrador; • Introduction of bilingual nursing B.Sc. at Campus St-Jean in Alberta; • Needs analysis and studies on reception capacity of communities in eight cities and five provinces; • Itinerant bilingual tribunal pilot project in Manitoba; • « Une presse écrite accessible » [accessible print media] (National Literacy Secretariat and Association de la presse Francophone).	**Total: 239** <u>By sector</u> Health training: 138 Family literacy: 41 Justice: 27 Immigration: 21 Health services organization: 8 Early childhood: 4	• Respondents knew little or nothing about initiatives in the sectors of education, arts and culture, communications and economic development. As a result these initiatives are not included below. • Moreover, more than one third of respondents knew little or nothing about new or strengthened initiatives related to the Action Plan.

Impact of initiatives on the vitality of Francophone and Acadian communities

IMPACT	RESPONDENTS	OBSERVATIONS
On community members • Enhanced immigrant reception capacity in some regions; • Increased awareness of the importance of receiving immigrants in communities; • Enhanced access to justice in French in at least five provinces; • Significant increase in enrolment in health training programs; over 1,000 students; • Greater circulation of information: for example, a number of readers of French-language newspapers noticed a stream of advertising from new sectors of activity.	Over 75% of respondents saw no impact of the Action Plan on members. Other findings: it is too early to undertake such an analysis, and there is not enough specific information to answer this question.	#4 Action Plan mainly helped with structuring and planning. Seeds have been planted and are already beginning to grow in some areas. Accordingly, one cannot talk of greater vitality of communities at this time. Nevertheless, this implies deep-seated structural and cultural changes, and can thus be seen only in the long term.

On actors – community organizations **Positive impact** • Vitality of organizations due to new opportunities, initiatives and consultations; • Greater interest in Francophone communities; • More openness on the part of federal and provincial institutions; • More sectoral and intersectoral cooperation. **Negative impact** • Occasionally, concentration of projects in major centres and at the national level, national management of funds, inflexible funding terms and conditions; • Funding allocation delays (health and immigration), causing instability in human resources and thereby reducing opportunities for results; • Insecurity about the future when project-by-project funding is used too extensively or when no multiyear agreement is signed (in education, for example); • Lack of funding with considerable negative impact in the youth, radio and cooperative sectors in particular; • Dissatisfaction with and lack of understanding of initiatives in the arts and culture and communication sectors, due to lack of consultation between Canadian Heritage and community organizations on measures undertaken in the context of the Action Plan. **Unexpected impact** • Resources, time and knowledge required for horizontal practices.	Around 39% of respondents noted significant dissatisfaction with the Action Plan's impact on organizations; (mainly affects organizations in the territories, clienteles and sectors not affected by the Action Plan.	#5 Accurate measuring tools do not yet exist in most sectors to evaluate the Action Plan's impact on community members. Evaluation frameworks have, however, been developed by the Consortium national de formation en santé and the network of family literacy specialists. #6 The capacity of organizations is not sufficient to support increased activities under the Action Plan.

Level and sufficiency of financial resources provided to community organizations (provincial and national) to implement certain dimensions of the Action Plan

FUNDING	RESPONDENTS	OBSERVATIONS
Level for 2003-04 and 2004-05 • Early childhood: $1.35 M; • Literacy: $3 M; • Health: $41.8 M; • Justice: $5.2 M; • Immigration: $1.28 M; • Education, economic development, arts and culture, communication, clients: unknown.	Figures for the first 4 sectors were identified by sectoral representatives; with respect to immigration, figures were provided by Citizenship and Immigration Canada.	#7 Satisfaction with funding increases when there is formal dialogue established between the funder and the community, transparency in resource allocation, substantial planning in place, and sufficient funding provided.
Additional funding needs • Capacity-building for representative organizations to meet consultation and coordination objectives; • Realistic and stable investments for implementing national, provincial and territorial action plans in all sectors; • New resources at all levels in the territories.	71% of respondents stated the funding provided was not sufficient.	
Resource allocation difficulties • Lack of flexibility in funding programs — some regions or groups have difficulty meeting the criteria, because of their isolation, size or characteristics of their members; • Lack of planning and delays in resource allocation; • Some sectors or clienteles not recognized in resource allocation: women, youth, seniors, arts and culture, communications and community development; • Centralization of financial resources in the federal government and in national organizations — with respect to immigration, a substantial portion of funding has remained within government structures; the sector has raised questions about the usefulness and impact of these investments on communities.	Nearly 3/4 of respondents criticized resource allocation methods. Substantial satisfaction was reported in the health, literacy and justice sectors. 100% of provinces and territories stated they did not benefit sufficiently from the resources in the Action Plan.	

Establishment of consultation and coordination mechanisms

PERSPECTIVES FOR CONSULTATION AND COORDINATION MECHANISMS	NUMBER OF MECHANISMS	OBSERVATION
Between government bodies and communities 1: Literacy round table: for the time being, information-sharing and awareness; 26: Immigration committees, health networks, the national economic development and employability committee and the network of literacy specialists have defined or will shortly define action plans or major strategic directions, responding to Action Plan objectives; 1: The Advisory Committee on Francophone Minority Communities is an information-sharing forum for meeting the health sector objectives of the Action Plan; 1: An accountability mechanism was established with national consultations involving the Privy Council Office; a number of improvements have been suggested, such as "move away from statistics and look to the future" by adding time to pre- consultations, and "divide groups into sectoral discussions."	29	#8 It appears the consultation mechanisms incorporating appropriate horizontal representation and genuine dialogue are better appreciated and more effective when they respect the following chain: information-sharing–awareness–accountability of actors–planning–sufficient investments–implementation–accountability mechanism. #9 Practising horizontality efficiently requires resources, time and knowledge. FCFA, representative organizations in the provinces and territories, and client organizations have been especially affected by increased horizontal practices and their impact.
Among community stakeholders only 1: Youth table and national early childhood table remain at the information-sharing and awareness level; for the early childhood table, however, the attention received from the Department of Social Development is helping to define priorities in the sector;	4	

1: National arts and culture table has maintained its coordination activities; 2: Communication and education tables are proceeding with planning but have not been consulted by funders, thus reducing the scope of planning.	
Between funders and community organizations 3: Social Development Canada's research committee and justice sub-committees: both are enthusiastic for real dialogue and tangible investments; 2: Canadian Heritage coordination committee and Industry Canada meetings; the effectiveness of these mechanisms has been questioned due to a number of factors such as the large number of stakeholders and the consideration that has been given to their needs.	5
Federal Councils The sub-committees help raise awareness among federal actors, but their accountability has been questioned in one case. Consultation efforts help raise awareness, according to respondents, but to a lesser extent.	2 sub-committees on official languages. 2 consultation efforts.

AVENUES FOR ACTION

Quickly develop benchmarks for renewing the *Action Plan for Official Languages*, so as to ensure the continuation of initiatives undertaken and the development of new initiatives

It is not a new phenomenon that uncertainty about the future can have a negative impact on activities underway. For example, the Société Santé en français has noted that the commitment of partners will soon be difficult to maintain if the continuity of current activities is not ensured. Indeed, March 2008 is fast approaching, and a number of organizations could lose key players and even the motivation of their employees if the Government does not guarantee the sustainability of the Action Plan. Therefore, the Government must make a clear commitment, specific directions need to be announced, and sufficient funding must enable communities to work on their development while remaining confident in the future.

Allocate the resources needed to implement the various sectoral action plans developed during the first phase of the *Action Plan for Official Languages*

Planning, organization and structuring took up the energy of most stakeholders during the first years of the *Action Plan for Official Languages*. Regional representatives are concerned the Action Plan has had little impact on their members and organizations. In general, organizations are concerned about receiving sufficient funding to implement their action plans and thus tangibly improve living in French. With respect to immigration and early childhood, for example, action plans have been developed in a number of regions and at the national level, but will they be able to materialize quickly? With respect to economic development, only two axes of their action plan have received financial support in the central and eastern region; what will happen with the other two axes?

Moreover, in general, community development or support for community life has been neglected by the Action Plan. Nevertheless, it includes actors who greatly contribute to the vitality of Francophone and Acadian communities. This contribution, however, does not always go smoothly. For example, newspapers, radio stations and youth groups, to name only a few, receive a large part of their funding on a project-by-project basis, which limits their opportunity to develop a long-term vision and increases uncertainty. Arts and culture representatives have tried unsuccessfully to develop strategic planning with Canadian Heritage under the Action Plan. Overall development plans prepared by the provinces and territories have not been given any specific consideration. Therefore, it is clear that serious community development planning that respects the needs of communities is necessary.

Allocate the resources needed for organizations to achieve objectives related to horizontality

One of the major achievements of the Action Plan is undoubtedly the new horizontality practices introduced within communities and a number of departments. One of the unanticipated effects of that practice, however, is the requirement for time and new knowledge.

- Specific clienteles, such as youth, women and seniors, have had to get involved in various files or sectors, such as justice and health, to develop strategies affecting their clients. To date, however, horizontality has been practised to a very limited extent due to lack of time and human resources for the many meetings or presentations required. Moreover, the targeted sectors will benefit from being more aware of the needs of youth, women and seniors, and from the new perspectives contributed by these clients. According to the Fédération nationale des femmes canadiennes françaises, integration of gender analysis into various departments and programs with a link to the *Action Plan for Official Languages*, for example, would constitute a sign of progress and practical consideration of women as a specific client group.
- The increased complexity of roles has also been felt by provincial, territorial and even national umbrella organizations. They now have to meet government representatives from various departments, sit on various committees, work to diversify funding sources, develop new services, and often act as trailblazers for developing new sectors. So it must be borne in mind that considerable time, energy and human resources, and, consequently, financial resources, are required on an ongoing basis to handle this multiplication of stakeholders and partners.
- In addition, the link between national sectoral strategic plans and overall community development plans cannot be realized without ongoing communication among different stakeholders. However, no additional funding has been provided to meet objectives linked to the effective practice of horizontality and the implementation of the *Action Plan for Official Languages*.

Finally, it has been noted that horizontal practices linked to the Action Plan are closely linked to all official languages files and programs. Accordingly, everyone would benefit if all official languages files and programs were integrated into the Action Plan. The accountability framework, which fosters horizontal practices, for example, would be effective at the same level for all official languages programs. Files would be further clarified, as well as the performance of horizontal practices.

Establish permanent consultation mechanisms between communities and associated departments in all sectors targeted by the Action Plan, with the primary objective of developing and implementing multi-year sectoral action plans that take community needs into consideration

The inequality of practices and progress among sectors can be identified when examining their consultation mechanisms. Here again, consultation is not a given in all sectors.

Official mechanisms need to be developed for all stages of the activity chain of an effective consultation mechanism (genuine dialogue and horizontal representation throughout the process: information-sharing–awareness–accountability of actors–planning–sufficient investments–implementation–accountability mechanism) in the following sectors: education, arts and culture, communication. Existing mechanisms will need to be improved in the following sectors: immigration (sufficient investments), economic development (roles and responsibilities of Industry Canada need to be clarified).

It is important to note that effective consultations need to be linked to the relative transparency of the affected departments. As it is important for all departments receiving funding under the Action Plan to consult with communities, it is equally important for them to be accountable on a regular basis for initiatives funded under the Plan. Unfortunately, this is not always the case.

The exemplary consultation mechanisms in place in the justice, health and literacy sectors should be emphasized. Dialogue is officialized through a permanent committee, and openness is evident. Moreover, the community viewpoint is considered, discussed and integrated to varying degrees when initiatives are developed.

Clarify the roles and responsibilities of government bodies affected by the *Action Plan for Official Languages*

The Government of Canada has adopted a vision for horizontal coordination of official languages files. Accordingly, the *Action Plan for Official Languages* calls on all federal institutions to consider community development and vitality when developing policies and programs. Responsibilities for coordinating government actions and for communications now come under the purview of the Minister responsible for Official Languages and the Privy Council Office. This centre for coordination, which has resulted from the Action Plan and the accountability framework, is completely new, and has been identified to give new momentum to official languages files.

Some respondents have also noted some confusion between the responsibilities of the Privy Council Office and the Minister responsible for Official Languages, who has the mandate of coordinating implementation of the Action Plan, on the one hand, and the responsibilities of the Minister and Department of Canadian Heritage, on the other hand, who has the responsibility to "encourage and promote a coordinated approach" to the federal government's commitment to " enhancing the vitality of the English and French linguistic minority communities in Canada and supporting and assisting their development and fostering the full recognition and use of both English and French in Canadian society." (OLA, Part VII, sections 41 and 42). All parties recognize the importance of clarifying roles and responsibilities to ensure better coordination and to facilitate accountability under the Action Plan.

INTERVIEW QUESTIONNAIRE

Action Plan for Official Languages

Context: FCFA will gather data for the Midterm report on implementation of the *Action Plan for Official Languages*. FCFA is pursuing two lines of inquiry: a literature review and interviews with community leaders.

This questionnaire will be used to conduct interviews between May 6 and May 20. It will be validated by a director general of a provincial umbrealla organization and a sectoral respondent.

Indicators:

1. Number of initiatives implemented or strengthened (by departments and/or community groups), following adoption of the Action Plan.
2. The impact of initiatives on community vitality. (Positive, negative, unexpected).
3. Level and sufficiency of financial resources provided to community organizations (provincial and national) to implement certain aspects of the Action Plan.
4. The establishment of consultation and coordination mechanisms at three levels: between governments, among community groups, and between communities and governments.

Interview Questions:

Note: the following questions will be used to stimulate reflection by respondents. They are open questions: during the interviews, respondents will be invited to expand on their reflections.

1. What new initiatives have been implemented in your (province or sector, where applicable) following the launch of the *Action Plan for Official Languages* in March 2003?
2. What existing initiatives were consolidated or strengthened in your (province or sector, where applicable) following the launch of the *Action Plan for Official Languages* in March 2003?
3. Although it has not been long since the Plan was launched, have you seen any impact so far on members of your community or in your sector? (Example: Access to new services: which ones, where?)

4. What impact has implementation of the Action Plan had on your organization? (Successes, challenges, positive impacts, negative impacts, unexpected impacts, other…)

5. What funding has been provided to your organization or sector that is directly linked to implementation of the Action Plan? Is it new funding?

6. What new initiatives linked to the Action Plan have been implemented by your organization or sector as a result of funding under the Action Plan? (Direct initiatives in communities, governmental relations, consultation, coordination, research, …)

7. Is the level of funding provided to organizations sufficient? Why?

8. What new or different initiatives could be implemented by your organization or sector if additional financial resources were obtained, where applicable?

9. Does your organization or sector participate in one or more consultation/coordination mechanisms set up as a result of the implementation of the Action Plan? Please describe them. (Community mechanisms, departmental mechanisms, governmental and intergovernmental mechanisms …).

10. What are your views on these mechanisms? (Participants, effectiveness to date, future potential, …)

11. Do you have any recommendations for next steps in implementing the Action Plan? (Improvements to current directions, possible changes in direction, additions, new priorities, other mechanisms,)

Note: Invite respondents to submit any relevant documentation electronically and make a note of the documents transmitted.

LIST OF RESPONDENT ORGANIZATIONS

First Name	Last Name	Position 1	Company, association, department, etc.
Ali	Chaisson	CEO	Fédération des Francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL)
Céline	Marx	Director	DECCO
Jean	Comtois	President	DECCO
Chantal	Bérard	CEO	Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)
Daniel	Boucher	President and CEO	Société franco-manitobaine (SFM)
Daniel	Cuerrier	CEO	Association des Francophones du Nunavut (AFN)
Daniel	Thériault	CEO	Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB)
Denis	Desgagné	CEO	Assemblée communautaire fransaskoise (ACF)
Francis	Potié	CEO	Association de la presse francophone (APF)
Guy	Gélineau	CEO	Association des universités de la francophonie canadienne (AUFC)
Jean	Léger	CEO	Fédération Acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE)
Jean-Luc	Racine	CEO	Assemblée des Ainées et Ainés Francophones du Canada
Jeanne	Beaudoin	CEO	Association franco-yukonnaise (AFY)
Jocelyne	Lalonde	CEO	Consortium national de formation en santé
Joël F.	Lavoie	CEO	Association canadienne française de l'Alberta (ACFA)

Léo-Paul	Provencher	CEO	Fédération franco-ténoise (FFT)
Lizanne	Thorne	CEO	Société Saint-Thomas-d'Aquin (SSTA)
Luce	Lapierre	CEO	Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF)
Maggy	Razafimbahiny	CEO	Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF)
Marc	Arnal	Co-Chair	CIC-FMC Committee
Roukya	Abdi Aden	Project Coordinator	CIC-FMC Committee
Marielle	Beaulieu	CEO	Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada
Murielle	Gagné-Ouellette	CEO	Commission nationale des parents francophones (CNPF)
Paul	Charbonneau	CEO	Fédération nationale des conseils scolaires Francophones (FNCSF)
Paul-André	Baril	Acting CEO	Société Santé en français
Pierre	Bourbeau	CEO	Fédération culturelle canadienne-française (FCCF)
Réjean	Laflamme	Assistant CEO	Conseil canadien de la coopération (CCC)
Rénald	Rémillard	CEO	Federation of Associations of French-speaking Jurists of Common Law (FAJEFCL)
Roger	Lavoie	General Secretary	RDÉE Canada
Serge	Paquin	CEO	Alliance des radios communities du Canada (ARC)
Yseult	Friolet	Executive Director	Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB)

BIBLIOGRAPHY

COMMISSION NATIONALE DES PARENTS FRANCOPHONES (CNPF)
Rapport d'activités du projet Partir en français, 2005.

COMMISSION NATIONALE DES PARENTS FRANCOPHONES (CNPF)
Rapport d'activités du projet Partir en français 2, 2005.

CONSORTIUM NATIONAL DE FORMATION EN SANTE
Rapport annuel 2003-2004, June 2004.

CONSORTIUM NATIONAL DE FORMATION EN SANTÉ
Rapport annuel 2004-2005, June 2005.

DEPARTMENT OF JUSTICE CANADA
Status Report 2003-2004, 2004.

DEPARTMENT OF JUSTICE CANADA
Status Report 2004-2005, 2005.

GOVERNMENT OF CANADA
The Next Act: New Momentum for Canada's Linguistic Duality The Action Plan for Official Languages, 2003.

GOVERNMENT OF CANADA
Towards Building a Canadian Francophonie of Tomorrow: Summary of Initiatives 2002-2006 to Foster Immigration to Francophone Minority Communities, March 2005.

OFFICE OF THE COMMISSIONER OF OFFICIAL LANGUAGES
Annual Report, Special Edition 35th Anniversary, 1969-2004, Volume I.

RÉSEAU D'EXPERTS EN ALPHABÉTISATION FAMILIALE
Rapport annuel 2003-2004, 2004.

ANNEX 2

TAKING STOCK

A MIDTERM REVIEW OF THE GOVERNMENT OF CANADA'S OFFICIAL LANGUAGES ACTION PLAN IN QUEBEC

PERSPECTIVES OF THE QUEBEC COMMUNITY GROUPS NETWORK

SUMMARY

QUÉBEC, JULY 2005

SUBMITTED TO

OFFICIAL LANGUAGES BRANCH, INTERGOVERNMENTAL AFFAIRS, PRIVY COUNCIL OFFICE

QCGN Quebec Community Groups Network

Introduction

The purpose of this report is to provide input from English-speaking community representatives and stakeholders in Quebec regarding the Government of Canada's mid-point review of its Official Languages Action Plan, launched in March 2003. The content, conclusions and suggestions for improvement in this report are based upon the interviews undertaken with these representatives and stakeholders.

0ver the last three years, the English-speaking Communities of Quebec have identified their key development challenges and defined a series of key strategic orientations which will continue to help them build thriving, vital and dynamic communities. The *Official Languages Action Plan* (2003), reflects many areas of common focus between the strategic orientations of the English-speaking communities of Quebec and the Official Languages policy priorities of the Government of Canada. This convergence of interest between the Government's Action Plan and the English-speaking communities of Quebec's priorities offers a significant opportunity to achieve a number of shared, strategic objectives

Observations

In terms of education, interviewees observe that the policy objectives of the Governments of Quebec and Canada coincide with regard to minority and second language education. At this time, it is difficult to evaluate the potential/real impacts of this component of the Action Plan, given that the two levels of government are currently renewing a federal-provincial agreement in this area. It is clear to members of the English-speaking communities, HOWEVER, that renewed collaboration in the area of minority and second language education must provide English-speaking people with a level of second language proficiency that permits them to live and work comfortably in Quebec. In addition, it is critical that the proposal for establishing community education centers within English language educational institutions be supported by both levels of government. This is an important element of an overall community strategy to maintain identifiable community institutions as the hub of community life and activity.

In terms of improving **broader access to quality public services** in their own language, interviewees observe that the **health component** of the Action Plan is very positive and encouraging. Projects created with the support of Health Canada are increasing awareness of the need for access to English health and social services in Quebec, as well as promoting the existing availability of services in English. They are supporting the creation of partnerships between community, institutional and public sector actors who together are developing more planned, coherent and realistic approaches to addressing access issues for the English-speaking communities of Quebec.

In terms of improving **economic development and employability strategies** within the English-speaking communities, interviewees observed that communities have benefited from some initiatives under this component of the Action Plan. They include: expanding business internships; supporting a pilot project on "Entrepreneurship in Rural Quebec"; providing an "Enabling Fund" which will allow for the expansion of the community economic development work undertaken by the Community Table and its network of Community Economic Development and

Employability Committees (CEDECs), and; the nomination of an Industry Canada coordinator who is mandated to assist English-speaking communities in accessing existing economic development programs. Interviewees also indicated that: there does not appear to be a specific investment within the English-speaking communities in Quebec regarding the development of language industries; nor an overall government approach/strategy regarding the coordination of individual investments in community economic development and employability. Finally, it is unclear how community economic development and employability strategies are related to broader community planning processes.

Access to justice-related services in English in Quebec is an emerging concern for the English-speaking communities of Quebec. Interviewees observed that initiatives undertaken under this component of the Action Plan will make an important, yet modest contribution to enhancing access to justice services in English in Quebec. There is an evident absence of initiatives which will assess the access to justice issue from a consumer and community perspective, and enable the development of joint community-justice system partnerships that would seek to address the priority access issues identified. This is an area where the English-speaking communities of Quebec could be very helpful to the Government in assessing justice access issues form a citizen perspective and working with the Government to resolve the issues identified.

The English-speaking communities of Quebec recognize that **early learning and childcare** is critical in promoting the cognitive and social development of children. It is an essential instrument in assuring the integration of children into the English-speaking communities of Quebec, while exposing them at an early age to French, second language training and experiences. Interviewees were reserved in their assessment of this component of the Action Plan given that negotiations are presently underway between the federal and provincial governments on this matter. It is unclear if the Governments of Canada and Quebec will be able to reach an agreement that adequately recognizes the early learning and childcare priorities of the English-Speaking communities of Quebec. Interviewees indicated that if the Governments of Canada and Quebec cannot conclude an agreement in this area, then the Government of Canada should consider funding pilot projects to begin to develop early childhood services for the English-speaking communities of Quebec.

In terms of supporting the **development of community vitality**, interviewees indicated that the nature of the challenges related to nurturing vital English-speaking communities in Quebec are more complex and the sophistication of the methods required to be successful in this regard are more demanding. To help to address these new and complex challenges, the Department of Canadian Heritage has recently negotiated a new framework agreement with the English-speaking communities of Quebec. This agreement will see some new, modest resources allocated to existing programs in order to help to sustain community capacity to address their vitality issues. Interviewees observed, however, that success in this area will require a more substantial investment so the English-speaking communities can develop the knowledge and competencies needed to design and implement more sophisticated, coherent and successful community vitality strategies, including those

identified under the different components of the Action Plan.

Access to federal services in English and the participation of English speaking Canadians from Quebec in the federal government has been an ongoing priority for many years. Access to federal services in English in Quebec has improved notably over the years. In terms of the participation of English-speaking individuals from Quebec in the federal government, new and promising initiatives are being implemented under the Action Plan. They include: an Ambassadors Program to inform students abut career possibilities and language requirements in the federal public service; summer internship programs; and the presentation of employment clinics.
In terms of this component of the Action Plan, interviewees observed that there is a clear will on the part of the public service to take concrete action on this issue of representation. For community representatives, the absence of identifiable and quantifiable representation results to be achieved over a specific period of time is a serious weakness of the current efforts being deployed by the government in this area. This weakness makes the evaluation of the effectiveness of the strategies employed difficult to assess

Conclusion

Overall, **the mid-point assessment** of the Official Languages Action Plan is that it is a significant step forward in terms of the Government of Canada's attempt to inject new momentum into the promotion of the linguistic duality of Canada. Clearly the most successful and promising initiative to-date under the Action Plan in Quebec has been the effort to improve access to health and social services in English. The Action Plan has generated, however, very uneven immediate and intermediate results. The plan has suffered from irregular initiation and implementation by different departments and an underestimation of the community capacity required to successfully support its application. With the exception of the health initiative, it is felt that all other areas of the Action Plan could benefit from closer involvement and greater collaboration with the English-speaking communities of Quebec in planning new or completing current initiatives under the Action Plan.

Interviewees formulated some specific suggestions for improvements which include: improved communications to increase the understanding of the Action Plan; the establishment of more effective horizontal governance and administration of the Action Plan within government and between the Government and the community, and: clarification of role of the Department of Canadian Heritage with regard to ensuring the English-speaking communities of Quebec have the capacity they need to support the successful implementation of the plan, given the complexity of the community vitality challenges that they are facing and the inter-governmental environment that they must navigate in Quebec to successfully implement different components of the plan.

ANNEX 3
ACTION PLAN FUNDING SUMMARY

PROGRAMS	Allocation over 5 years (Millions)	2003-04 Allotment (Millions)	2003-04 Spending (Millions)	2004-05 Allotment (Millions)	2004-05 Spending (Millions)	2005-06 Planned Spending (Millions)
1 – PRIVY COUNCIL OFFICE						
(a) Accountability and coordination Framework	13.5	3.0	2.3	2.0	1.8	4.5
2 – CANADIAN HERITAGE						
(a) Education – minority language & second language	346.0	12.0	10.6	58.0	54.3	81.0
(b) Summer Bursary Program	24.0	2.0	0.3	4.0	3.6	3.6
(c) Official Language Monitor Program	11.5	0.5	0.3	2.0	1.8	1.8
(d) Support to minority communities	19.0	1.0	2.1	4.5	2.8	4.1
(e) Intergovernmental Cooperation	14.5	0.0	0.7	1.0	1.8	4.0
(f) Research and Administration			1.5		5.2	8.5
TOTAL	*415.0*	*15.5*	*15.5*	*69.5*	*69.5*	*103.0*
3 – TREASURY BOARD SECRETARIAT						
Public Service Human Resources Management Agency of Canada						
(a) Investing in Innovation	14.0	1.0	1.0	2.0	2.0	3.0
(b) Centre of Excellence	12.0	1.0	1.0	2.0	2.0	3.0
(c) Rebuilding Capacity	38.6	13.0	12.5	0.9	0.9	0.4
TOTAL	*64.6*	*15.0*	*14.5*	*4.9*	*4.9*	*6.4*
Canada School of Public Service						
(c) Rebuilding Capacity (over 3 years)				12.1	11.2	12.0
TOTAL	*64.6*	*15.0*	*14.5*	*17.0*	*16.1*	*18.4*
4 – HEALTH CANADA						
(a) Networking	14.0	2.0	1.5	3.0	3.0	3.0
(b) Training and Retention	75.0	10.0	8.8	10.0	11.8	15.0
(c) Primary Health Care Transition Fund	30.0	2.0	2.0	10.0	7.1	18.0
TOTAL	*119.0*	*14.0*	*12.3*	*23.0*	*21.9*	*36.0*
5 – HUMAN RESOURCES AND SKILLS DEVELOPMENT CANADA						
(a) Literacy	7.4	1.8	1.8	1.2	1.2	1.5
(b) Internships	7.3	1.1	1.1	1.1	2.5	1.7
(c) Enabling Fund *	36.0					12.0
TOTAL	*50.7*	*2.9*	*2.9*	*2.3*	*3.7*	*15.2*
6 – SOCIAL DEVELOPMENT CANADA						
(a) Pilot Projects for Child Care	10.8	1.4	0.0	0.2	0.0	2.0
(b) Develop NGO Capacity	3.8	0.8	0.4	0.6	0.8	1.0
TOTAL	*14.6*	*2.2*	*0.4*	*0.8*	*0.8*	*3.0*
7 – INDUSTRY CANADA						
(a) Outreach and Counselling	8.0	1.0	0.9	1.5	0.917	1.915
(b) Internships	2.0	n/a	n/a	n/a	0.216	0.924
(c) Pilot Projects (Tele-Training/Tele-learning)	10.0	1.0	0.1	2.0	2.551	2.349
(d) Francommunautés virtuelles	13.0	1.0	0.4	2.0	2.4	0.6
(e) Canadian Network of Language Industries	5.0	1.0	0.7	1.0	1.0	1.3
(f) Marketing and Branding	5.0	1.0	0.6	1.0	0.9	1.3
(g) Research Centre for Language Technologies	10.0	2.0	0.7	2.0	1.7	2.2
TOTAL	*53.0*	*7.0*	*3.4*	*9.5*	*9.684*	*10.588*
8 – JUSTICE CANADA						
(a) Accountability and Coordination Framework	2.5	0.5	0.1	0.5	0.045	0.5
(b) Legal Obligations	27.0	2.0	1.4	4.0	3.7	6.0
(c) Access to Justice	18.5	4.0	1.7	3.5	3.0	3.5
TOTAL	*48.0*	*6.5*	*3.2*	*8.0*	*6.7*	*10*
9 – CITIZENSHIP AND IMMIGRATION CANADA						
(a) Recruitment and Integration of Immigrants	9.0	1.5	1.3	1.5	1.5	2.0
TOTAL (Millions)	*787.4*	*67.6*	*55.8*	*133.6*	*131.7*	*202.7*

* The Enabling Fund for Official Language Minority Communities was incorporated into the Action Plan in March 2005. It will provide $12 million a year over three years.

Gouvernement du Canada | Government of Canada

LE POINT SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION POUR LES LANGUES OFFICIELLES

RAPPORT DE MI-PARCOURS

Canada

LE POINT SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION POUR LES LANGUES OFFICIELLES

RAPPORT DE MI-PARCOURS

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives Canada

Canada

Le point sur la mise en oeuvre du Plan d'action pour les langues officielles : rapport de mi-parcours

Publ. par Bureau du Conseil privé.

Également disponible sur l'Internet.
www.pco-bcp.gc.ca/olo

Texte en français et en anglais disposé tête-bêche.

Titre de la p. de t. addit.: Update on the implementation of the Action Plan for Official Languages, midterm report.

ISBN 0-662-69390-6
No de cat.: CP22-84/2005

1. Programme des langues officielles (Canada).
2. Politique linguistique–Canada.
3. Canada–Administration–Politique linguistique.
4. Minorités linguistiques, Services aux–Canada.

I. Canada. Bureau du Conseil privé. II. Titre. III. Titre: Update on the implementation of the Action Plan for Official Languages, midterm report.

FC145.B55C36 2005 306.44'971 C2005-980278-2E

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2005

PRINTED IN CANADA IMPRIMÉ AU CANADA

PRÉFACE

Mot du ministre responsable des Langues officielles

Il y a maintenant 29 mois, notre gouvernement présentait aux Canadiens et aux Canadiennes son Plan d'Action pour les langues officielles. Un plan d'une envergure considérable, fruit d'un travail tout aussi considérable. On parlait à l'époque d'un nouvel élan donné à la politique des langues officielles du gouvernement du Canada.

Je suis de ceux qui croient qu'il s'agissait-là de beaucoup plus qu'un nouvel élan. Il s'agit en fait d'une nouvelle vision appuyée sur un plan de travail détaillé. Nous avons ramené la dualité linguistique au centre de nos préoccupations et l'avons insérée plus que jamais dans notre grand projet canadien.

Nous sommes déjà rendus à l'étape du rapport de mi-parcours de la mise en œuvre de ce plan d'action. Pour ce faire, nous avons, une fois de plus, innové en demandant à nos partenaires de la communauté–la Fédération des communautés francophones et acadienne et le Quebec Community Groups Network– de participer à la réalisation de ce rapport en y insérant leurs propres commentaires.

Je suis très conscient du chemin qui nous reste à parcourir afin de mettre en application notre plan d'action dans toutes ses facettes. Jusqu'à maintenant la collaboration de nos partenaires, tant publics que communautaires, nous assure un certain confort et me permet d'envisager la deuxième étape avec optimisme. C'est avec fierté que je vous présente ce rapport de mi-parcours et c'est avec enthousiasme que je continue le travail.

Mauril Bélanger

TABLE DES MATIÈRES

Introduction 1

Une évolution continue 1

1. Consultations 4

Consultations ministérielles 4

Consultations dans le cadre de responsabilités législatives particulières 5

Consultations sectorielles 6

2. Le Plan d'action pour les langues officielles 10

2.1 L'éducation 10

2.2 Le développement des communautés 15

- La petite enfance 15
- L'accès aux services de santé 17
- L'accès à la justice 20
- L'immigration 23
- L'économie 25
- La vie communautaire 29
- Les partenariats avec les gouvernements des provinces et des territoires 31

2.3 L'industrie de la langue 33

2.4 Une fonction publique exemplaire 35

2.5 Imputabilité et coordination 39

3. Le cadre horizontal de gestion 42

Un fait marquant de la coordination horizontale 42

4. La recherche en langues officielles 47

Renforcer la capacité d'application de la recherche 47

5. Perspectives d'avenir 52

Consolider les acquis 52

Annexe 1 55

Description du Programme des langues officielles 55

Annexe 2 57

Bilan des communautés 57

- Fédération des communautés francophones et acadienne 57
- The Quebec Community Groups Network 73

Annexe 3 77

Sommaire du financement pour le Plan d'action 77

INTRODUCTION

UNE ÉVOLUTION CONTINUE

LE PLAN D'ACTION POUR LES LANGUES OFFICIELLES

Rendu public le 12 mars 2003, le Plan d'action pour les langues officielles est fait d'un cadre d'imputabilité et de coordination et de trois grands axes : l'éducation, le développement des communautés et une fonction publique exemplaire. Une aide au développement des industries de la langue appuie ces trois axes prioritaires. Le gouvernement du Canada s'est engagé à présenter un rapport sur les progrès du Plan d'action pour les langues officielles à mi-parcours et à la fin de la période de mise en œuvre[1]. Le présent rapport remplit la première partie de cet engagement. Les renseignements généraux qu'il contient sur les années financières 2003-2004 et 2004-2005 pourraient mener à des ajustements. Toutefois, il ne s'agit pas encore d'une évaluation formelle des résultats. Le travail de suivi et de cueillette des données se poursuivra en vue du rapport final prévu à l'automne 2008.

Depuis mars 2003, deux discours du Trône ont réitéré la priorité que le gouvernement du Canada accorde à la dualité linguistique du pays et sa ferme intention d'appliquer le Plan d'action pour les langues officielles. En décembre 2003, un membre du Cabinet était assermenté à titre de ministre responsable des Langues officielles et cette pratique a continué après les élections de juin 2004. Le gouvernement demeure donc résolu à poursuivre le nouvel élan donné à sa politique et à la dualité linguistique canadienne.

« La dualité linguistique est au cœur de l'identité du pays. (...) Le gouvernement veillera à valoriser cet atout dont bénéficie l'ensemble des Canadiens. Il s'assurera que les groupes minoritaires de langue officielle disposent des outils nécessaires afin que leurs membres puissent pleinement contribuer à l'essor de notre société. » Gouvernement du Canada, Discours du Trône, le 2 février 2004, page 17.

« Notre engagement profond à l'égard des droits de la personne et du respect mutuel cimente nos collectivités. (...) Le gouvernement est déterminé à défendre ces valeurs. Il s'emploie à appliquer le Plan d'action en matière de langues officielles, et il continuera de promouvoir la vitalité des communautés minoritaires de langue officielle. » Gouvernement du Canada, Discours du Trône, le 5 octobre 2004, page 12.

Cette détermination s'accompagne d'une volonté de transparence, conforme à la manière dont le Plan d'action a été élaboré et à l'engagement pangouvernemental de faire rapport aux Canadiens sur les résultats des politiques et des programmes. En plus de décrire les démarches des institutions fédérales, ce rapport d'étape présente le point de vue des communautés sur le bilan initial du Plan

1. Gouvernement du Canada, Le Plan d'action pour les langues officielles, page 16.

Nota : Dans le présent document, le masculin est utilisé au sens neutre afin d'alléger le texte. Sauf indication contraire, le mot communauté désigne une communauté de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM).

d'action. Il reste beaucoup à faire, nous le savons. La prise en compte à la fois des constats de l'administration fédérale et d'autres partenaires permettra de repérer des faiblesses possibles et de préparer l'avenir avec plus de perspicacité.

LE PROGRAMME DES LANGUES OFFICIELLES

La mise en œuvre du Plan d'action ne pouvait se faire sans tenir compte de ce qui existait avant. Un regard sur toute la politique des langues officielles s'est donc rapidement imposé. Au fil des mois, le Programme des langues officielles (PLO) en est venu à désigner l'ensemble des activités par lesquelles le gouvernement du Canada s'acquitte des obligations et des engagements contenus dans la *Loi sur les langues officielles* et décrits dans le cadre d'imputabilité et de coordination. La description de ce concept se trouve à l'Annexe 1 du présent rapport.

La nécessité de lier ainsi les mandats et les activités de toutes les institutions fédérales ne signifie pas que l'on doive modifier les rôles particuliers dévolus par la Loi à certains ministres et organismes clés. Ces attributions demeurent. Le rôle du ministre responsable des Langues officielles en est un de coordination générale, au-delà de la partie VII de la Loi confiée à la ministre du Patrimoine canadien, et des parties IV, V, VI relevant du président du Conseil du Trésor. Il fournit au gouvernement une vue d'ensemble et aux Canadiens un interlocuteur capable de lier toutes les parties de la Loi entre elles. En présentant les mesures prises dans plusieurs secteurs et en insistant sur la collaboration interministérielle, le rapport de mi-parcours tente d'illustrer cette interdépendance.

LA STRUCTURE DU RAPPORT DE MI-PARCOURS

Le Chapitre 1 porte sur la manière dont le gouvernement du Canada a consulté ses partenaires : consultations ministérielles coordonnées par le Bureau du Conseil privé; consultations tenues dans le cadre des responsabilités législatives particulières de Patrimoine canadien et du Conseil du Trésor; dialogue entre les communautés et plusieurs institutions fédérales dans leurs champs d'action. Il décrit comment ces échanges ont nourri le travail des fonctionnaires et des ministres; il cerne avec autant de précision que possible le point de vue communautaire avec l'aide de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) et du Quebec Community Groups Network (QCGN).

Le Chapitre 2 s'attache principalement aux initiatives du Plan d'action pour les langues officielles et aux investissements des institutions concernées depuis le 12 mars 2003. En tout, 123,4 millions de dollars ont été dépensés, sur les 751,3 consentis dans le Plan, sans compter les 36 millions du Fonds d'habilitation venus s'ajouter au total en 2004-2005. En règle générale, les structures nécessaires ont été établies; la mise en œuvre est enclenchée et devrait s'accélérer à partir de maintenant.

Le Chapitre 3 décrit un fait marquant de la coordination horizontale, soit l'élaboration du Cadre horizontal de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (le cadre horizontal de gestion) du PLO. Découlant de l'exigence d'imputabilité collective associée au Plan d'action, ce cadre oriente la gestion des langues officielles sur les résultats. Il offre une structure de gouvernance qui chapeaute tous les secteurs

d'intervention ainsi que des mesures de rendement qui relient les différents volets entre eux, et met en commun des indicateurs et les données qui les sous-tendent. Il ne remplace en aucun cas les systèmes de mesure du rendement de chacune des institutions; chaque ministère ou organisme demeure responsable d'évaluer en détail les initiatives dont il a la charge. Le cadre horizontal de gestion s'appuie sur le suivi des ministères et des organismes pour dégager l'effet d'ensemble des activités. Sa mise en application ne fait que commencer.

Le Chapitre 4 vise la recherche. Il recense les activités du comité interministériel de coordination que préside le Bureau du Conseil privé, fait le point sur l'enquête postcensitaire à venir sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire, et souligne l'importante contribution de la recherche à la compilation des données qui vont nourrir l'évaluation du PLO.

Le Chapitre 5 propose des pistes d'amélioration pour la suite du Plan d'action et l'avenir du PLO. Bien qu'il soit difficile, à mi-parcours, de tirer des conclusions sur les résultats du Plan d'action, le rapport dégage des leçons de l'expérience acquise depuis mars 2003. On y explore aussi des possibilités qui conserveraient l'équilibre entre les priorités choisies et posent la question du renouvellement du Plan d'action pour les langues officielles, dans le contexte plus large du PLO.

Les annexes contiennent des renseignements supplémentaires sur le Programme des langues officielles (Annexe 1), le point de vue des communautés (Annexe 2) tel que recueilli par la FCFA et le QCGN, et l'état des dépenses à mi-parcours (Annexe 3). Le cadre horizontal de gestion fait l'objet d'un document distinct intitulé *La dualité linguistique canadienne : un cadre de gestion pour le Programme des langues officielles.*

1. CONSULTATIONS

CONSULTATIONS MINISTÉRIELLES

Le Plan d'action prévoit que les communautés minoritaires et les autres intervenants clés seront consultés au moins une fois l'an[2].

BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ

La Direction des langues officielles a instauré un cycle de consultations qui prévoit deux rencontres formelles chaque année avec les communautés : une au printemps, avec les hauts fonctionnaires des ministères participant à la mise en œuvre du Plan d'action, et une autre à l'automne, avec les ministres. Cinq rencontres ont déjà eu lieu : trois avec les hauts fonctionnaires (mai 2003, mars 2004 et mars 2005) et deux avec les ministres (octobre 2003 et octobre 2004).

Ces événements réunissent généralement une trentaine de représentants des communautés francophone et anglophone. Ils donnent aux représentants communautaires l'occasion d'exprimer leur point de vue sur la réalisation du Plan d'action; ils permettent au gouvernement du Canada de faire rapport sur ses activités et de sonder les communautés sur des dossiers d'actualité dans le domaine des langues officielles.

Les consultations de 2003 furent un contact initial, axé sur les stratégies de mise en œuvre du Plan d'action et sur les objectifs de consultation. En 2004, les participants ont constaté que certains volets évoluaient plus vite que d'autres, notamment en raison des changements structurels dans l'appareil fédéral. Les communautés et les ministères ont abordé avec optimisme l'élaboration du Cadre horizontal de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats dont il sera question au Chapitre 3 de ce rapport.

Deux ans après l'annonce du Plan d'action, on remarque une ouverture de part et d'autre. Les participants à la consultation de mars 2005 ont eu des discussions productives (notamment sur la notion de vitalité communautaire et la manière de l'appuyer); dans le même souci de transparence qui a présidé à l'élaboration du Plan d'action, le gouvernement s'est engagé à refléter le point de vue des communautés dans le Rapport de mi-parcours (voir l'Annexe 2). Si le format des rencontres reste à raffiner, ces consultations demeurent le reflet d'un engagement sans précédent de la part des institutions fédérales et permettent d'échanger à propos de ce qui a été fait.

« Toutes les personnes interrogées ont approuvé le processus (...) Cependant, plusieurs ont insisté sur le fait que des améliorations étaient souhaitables, voire nécessaires. Pour certains, le niveau de discussion étant davantage axé sur ce qui a été fait ne permet pas d'aborder un dialogue réel, comme par exemple une consultation qui mènerait à des propositions tournées vers l'avenir. » Bilan de mi-parcours, Perspectives des communautés francophones et acadiennes, juin 2005.

2. Ibid, page 71.

CONSULTATIONS DANS LE CADRE DE RESPONSABILITÉS LÉGISLATIVES PARTICULIÈRES

Le Plan d'action souligne expressément qu'il ne modifie aucunement les rôles spécifiques attribués par la *Loi sur les langues officielles* à certains ministres et organismes clés, en particulier la ministre du Patrimoine canadien et le président du Conseil du Trésor[3].

PATRIMOINE CANADIEN

Le ministère du Patrimoine canadien (PCH) entretient des liens privilégiés avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire depuis plus de 30 ans, conformément au rôle de la ministre pour la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* (LLO). Le Comité de concertation PCH – communautés francophones et acadienne et le Comité de concertation PCH – communauté anglophone du Québec constituent d'importants mécanismes de cette collaboration.

D'octobre à décembre 2004, PCH a mené une série de consultations à la grandeur du pays auprès de 455 représentants des milieux communautaires et institutionnels, sur l'avenir des relations du Ministère avec les communautés et celui des ententes Canada – communautés. Des valeurs et des principes fondamentaux s'en dégagent : confiance et respect mutuel; rôle central de PCH à l'appui du développement des communautés dans tous les secteurs; et importance d'une collaboration et d'une mobilisation véritables de la part des autres ministères. De plus, les mécanismes de collaboration future devront maximiser les retombées non financières des actions de PCH; renforcer les valeurs de bonne gouvernance et de participation des citoyens sur lesquelles sont fondés les réseaux associatifs; et mettre en valeur l'engagement et la contribution bénévole des intervenants communautaires.

AGENCE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

Dans le contexte des responsabilités qu'elle exerce au nom du Conseil du Trésor, en vertu des parties IV, V et VI de la LLO, l'Agence a mené des consultations intensives auprès de ses partenaires fédéraux et communautaires lors de l'examen des politiques sur la langue de travail et la gestion des ressources humaines, et sur les communications, le service au public et l'emploi des langues officielles sur les réseaux électroniques. Pour la Commissaire aux langues officielles, la révision des politiques constitue un pas dans la bonne direction. Dans son Rapport annuel 2003-2004, elle souligne que les nouvelles politiques « [...] ont l'avantage de renforcer la capacité des institutions fédérales à fonctionner dans les deux langues[4]. »

L'Agence a en outre impliqué les champions des langues officielles et les conseils fédéraux régionaux dans l'élaboration et la promotion du Programme d'innovation, dont le but est d'aider les institutions fédérales à améliorer leur prestation de services dans les deux langues, à créer un environnement de travail favorable au bilinguisme et à gérer le changement. Un vent de renouveau souffle sur le dossier des langues officielles en région, grâce aux initiatives des conseils fédéraux, par exemple, le Forum 4-2-1 dans l'Ouest et le Forum sur la dualité

3. Ibid, page 67.
4. Commissariat aux langues officielles, Rapport annuel 2003-2004, page 11.

linguistique (*Parle-moi, I'm listening*) au Québec. Le nombre accru de projets soumis par les institutions fédérales pour la phase III montre qu'il y a un effet d'entraînement.

« ... les arts et la culture, les communications et l'éducation cherchent encore un moyen d'instaurer des mécanismes de consultation où leur secteur serait reconnu à sa juste valeur... »
Bilan de mi-parcours, Perspectives des communautés francophones et acadiennes, juin 2005.

CONSULTATIONS SECTORIELLES

Le Plan d'action prévoit que « [...] chaque institution fédérale doit [...] consulter, s'il y a lieu, les publics intéressés, en particulier les représentants des communautés minoritaires de langue officielle, dans le cadre de l'élaboration ou de la mise en œuvre de politiques et de programmes [5]».

SANTÉ CANADA

Le modèle de collaboration qu'utilisent Santé Canada et ses partenaires est calqué sur celui que l'Organisation mondiale pour la santé a mis de l'avant en 1999 et appelé *Vers l'unité pour la santé*. Il suppose une complicité entre cinq grands partenaires : les professionnels de la santé, les gestionnaires des établissements de santé, les établissements de formation, les gouvernements et les communautés.

Chez les francophones, la Société Santé en français (SSF) et ses 17 réseaux est le mécanisme qui réunit tous ces acteurs à la même table. Ainsi, des médecins et des spécialistes y apportent leur expertise; la FCFA en est membre; les ministères de la santé des provinces et des territoires et les gestionnaires des établissements y participent, en plus de Santé Canada; collèges et universités siègent au conseil d'administration de la SSF par l'entremise d'un représentant du Consortium national de formation en santé. Le Consortium regroupe lui-même une dizaine d'institutions postsecondaires réparties dans toutes les régions, qui travaillent ensemble à rendre les programmes de formation plus accessibles et ultimement, à élargir le bassin de professionnels francophones dans les communautés. Chez les anglophones du Québec, une approche semblable réunit les cinq types de partenaires, grâce au Community Health and Social Services Network, à l'Université McGill et au QCGN.

Le Comité consultatif des communautés francophones en situation minoritaire et le Comité consultatif des communautés anglophones en situation minoritaire, créés par le ministre de la Santé en 2000, constituent un lien direct avec Santé Canada. Coprésidés par le Ministère et les communautés, ils permettent d'avoir des discussions de fond sur une base continue. Leur travail s'est traduit par une meilleure compréhension du dossier des langues officielles et des besoins des communautés au Ministère d'une part, et par une meilleure connaissance des programmes de Santé Canada par les communautés d'autre part. On constate par exemple que les communautés développent maintenant des propositions répondant mieux aux exigences du Ministère.

Ce modèle de gouvernance, souvent qualifié d'approche exemplaire, a permis d'établir un niveau de confiance entre tous les partenaires,

5. Gouvernement du Canada, op.cit., page 70

d'acheminer les fonds disponibles là où ils pouvaient le mieux être utilisés, et d'étendre l'exercice de la diligence raisonnable à tous les niveaux.

RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CANADA

Grâce à une autre structure paritaire – les comités nationaux de développement et d'employabilité (un pour les francophones et un pour les anglophones) –, Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) et plusieurs ministères ou organismes fédéraux appuient activement la planification communautaire et la création de mécanismes adaptés aux besoins sur le terrain. Les réseaux de développement économique et d'employabilité, ou RDÉE (francophones), et les Community Economic Development and Employability Committees, ou CEDEC (anglophones), regroupent les partenaires communautaires sur une base nationale et régionale. Ces partenaires siègent aux comités nationaux avec les représentants des ministères et organismes fédéraux.

Lors des consultations de septembre 2004 auprès des représentants des communautés et du gouvernement, les commentaires recueillis au sujet de la gouvernance et des mécanismes d'une approche horizontale à long terme ont mené à la création du Fonds d'habilitation (v. Chapitre 2). Un autre cycle de consultations a eu lieu au printemps 2005 avec le Bureau du Conseil privé. Il portait sur un mécanisme de reddition de comptes et sur l'établissement d'indicateurs de rendement pour ce programme.

DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA

Depuis sa création en décembre 2003, Développement social Canada a entretenu d'étroites relations de travail avec la Commission nationale des parents francophones (CNPF) à propos des initiatives du Plan d'action pour la petite enfance. Une consultation a eu lieu en juin 2005 sur les priorités de financement pour les prochaines années, auprès d'organismes œuvrant dans le domaine de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants en milieu minoritaire francophone. Parmi les initiatives majeures qui ont suivi, mentionnons le projet Partir en français de la CNPF, et le Profil d'entrée à la 1re année dans une perspective langagière et culturelle, de la Fédération canadienne des enseignantes et enseignants.

> « Divers secteurs ont vu naître des relations basées sur le dialogue avec les instances gouvernementales ou leurs bailleurs de fonds; la petite enfance fait partie de ceux-là. (...) la satisfaction est grande, mais l'inquiétude réside dans le fait que ces dialogues ne sont pas encore ancrés dans des mécanismes formels, ce qui fragilise les acquis et l'avenir des consultations. »
> Bilan de mi-parcours, Perspectives des communautés francophones et acadiennes, juin 2005.

En septembre 2004, le Ministère a mis sur pied un comité d'experts pour l'aider à concevoir le projet pilote de recherche sur la garde des jeunes enfants, qui a pour but de démontrer les bienfaits des services en français dès le préscolaire pour le développement linguistique et culturel des enfants de milieux minoritaires. Le comité réunit des représentants de la CNPF, de la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français, de l'Alliance canadienne des

responsables et des enseignant(e)s en français langue maternelle, du Ministère, ainsi que des universitaires et d'autres experts de l'apprentissage des jeunes enfants.

INDUSTRIE CANADA

Industrie Canada a tenu deux séries de consultations avec les communautés francophones et anglophones en situation minoritaire. Le développement économique communautaire était au cœur des discussions. Au printemps 2005, on a informé les participants des résultats d'études portant sur les investissements du Ministère et des organismes de développement régional (ODR); de la création d'une banque de données sur les groupes participant au développement des communautés; de l'élaboration d'une carte géographique des communautés; et du développement d'une « lentille 41 » pour le Ministère. Les consultations d'Industrie Canada contribuent à une meilleure compréhension des liens entre les priorités de développement économique des communautés et les programmes d'Industrie Canada et des ODR.

L'Association de l'industrie de la langue (AILIA), créée au printemps 2003 grâce au financement du Plan d'action, a pour mission de réunir les forces vives de l'industrie de la langue et d'en devenir le porte-parole afin de faire du Canada un chef de file mondial dans le domaine. Ses activités pancanadiennes de réseautage ont permis aux entreprises et aux différents partenaires institutionnels d'engager un dialogue et de bâtir de nouvelles synergies.

JUSTICE CANADA

Le ministère de la Justice a créé une structure de consultation lui permettant de collaborer efficacement avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et avec les communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Le Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles est chargé d'examiner les obstacles et de trouver les pistes de solution en la matière, de prendre en considération les études sur le sujet, d'échanger sur les bonnes pratiques et initiatives dans chaque juridiction, et de saisir les sous-ministres des enjeux liés à l'accès à la justice dans les deux langues officielles. Avec l'Ontario, le Groupe a mis sur pied l'Institut de développement professionnel en langue française, à l'intention des procureurs de la Couronne bilingues et des intervenants du système judiciaire criminel. Ce projet permet à 15 procureurs de la Couronne bilingues d'une province autre que l'Ontario de suivre une semaine complète de formation professionnelle et linguistique en français. Le Groupe de travail vise la création d'un réseau de procureurs de la Couronne bilingues à travers le Canada.

Le Comité consultatif – Justice en langues officielles assure le lien entre les intervenants des milieux juridique et communautaire et le ministère de la Justice. Il est appuyé par le Sous-comité – Accès à la justice dans les deux langues officielles, qui réunit en une seule instance les représentants des communautés minoritaires francophones et anglophones, et le Sous-comité – Article 41, qui tient des instances distinctes pour chacune des communautés. Les membres du Sous-comité – Accès à la justice dans les deux langues officielles ont recommandé de poursuivre le travail de sensibilisation et d'information, d'offre active de services et de formation

continue. Les enjeux définis par les représentants communautaires membres du Sous-comité – Article 41 comprennent la disponibilité d'informations pertinentes, la nécessité de tenir compte des besoins émergents et des clientèles cibles (femmes, jeunes et nouveaux arrivants), et l'importance de la collaboration fédérale-provinciale-territoriale.

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA

Depuis mars 2002, le Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) – Communautés francophones en situation minoritaire veille à la mise en place de conditions facilitant le recrutement, la sélection, l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants au sein de ces communautés. Formé de représentants communautaires, d'organismes fédéraux et des gouvernements provinciaux et territoriaux, il s'est réuni une dizaine de fois. Des comités similaires ont vu le jour aux niveaux régional et provincial – en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, en Ontario et en Atlantique.

En novembre 2003, le Comité directeur a lancé le *Cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire*, sur les enjeux liés à l'immigration francophone, les objectifs, les résultats, les mesures ainsi que les moyens à considérer dans l'élaboration des plans d'action national, provinciaux et territoriaux. En mars 2005, le Comité directeur a publié *Vers la francophonie canadienne de demain : Sommaire des initiatives 2002-2006 pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire*, qui brosse un tableau des progrès réalisés jusqu'à maintenant. Les initiatives de CIC renforcent les liens entre les partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux, municipaux et communautaires, et assurent à ceux-ci un rôle de premier plan dans le recrutement, la sélection, l'accueil et l'intégration des immigrants au sein des communautés.

> « Soulignons les mécanismes de consultation les plus exemplaires qui ont cours avec les secteurs de la justice, de la santé et de l'alphabétisation. Le dialogue est officialisé dans un comité permanent et l'ouverture est palpable. (...) le point de vue communautaire est considéré, discuté et intégré, à divers degrés ... » Bilan de mi-parcours, Perspectives des communautés francophones et acadiennes, juin 2005.

2. LE PLAN D'ACTION POUR LES LANGUES OFFICIELLES

2.1 L'ÉDUCATION

ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ, ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE, ET PROGRAMMES DES BOURSES ET DES MONITEURS

Bilan provisoire

Le Plan d'action offre aux provinces et aux territoires de l'aide supplémentaire pour réaliser leurs objectifs à l'égard des jeunes en matière d'éducation dans la langue de la minorité : leur transmettre la langue et la culture, les amener à réaliser leur plein potentiel à l'école et dans la société, et insuffler une énergie nouvelle aux communautés de langue officielle minoritaire. Il bonifie également l'appui à l'apprentissage de la langue seconde. Les répercussions de cette aide fédérale ne pourront être évaluées que dans le contexte des politiques plus générales sur les langues officielles dans les provinces et les territoires.

Les objectifs s'échelonnent sur une dizaine d'années. Jusqu'à maintenant, les investissements ont été faits dans les secteurs souhaités, mais il est trop tôt pour en prédire l'effet. Les pourparlers avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et les gouvernements provinciaux et territoriaux ont porté sur un cadre pour le prochain protocole d'entente. Les discussions se poursuivent sur les priorités et les mécanismes qui encadreront les ententes bilatérales et la mesure des résultats.

ACCROÎTRE LE NOMBRE DES AYANTS DROIT INSCRITS DANS LES INSTITUTIONS SCOLAIRES DE LA MINORITÉ FRANCOPHONE HORS-QUÉBEC ET APPUYER L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS À LA MINORITÉ ANGLOPHONE

Activités réalisées

Les provinces et les territoires ont reçu 12 millions de dollars qu'ils utilisent pour recruter plus d'élèves et les préparer à entrer à l'école, mettre à niveau la connaissance du français des enfants, et préparer la transition des plus grands au secondaire.

Pour aider au recrutement d'élèves admissibles, plusieurs provinces et territoires, dont Terre-Neuve-et-Labrador, le Manitoba, la Saskatchewan, la Colombie-Britannique, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, ont entrepris des études démographiques et lancé des campagnes de recrutement et de promotion de l'école française. Par ailleurs, d'autres provinces, tantôt l'Île-du-Prince-Édouard ou l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta, créent ou améliorent leurs programmes de maternelle, cherchent à intégrer les enfants de cinq ans au primaire, proposent des mesures d'accompagnement aux élèves et aux familles et élaborent des programmes d'appui (ressources, formation des enseignants, partenariats avec les services locaux de la petite enfance). En Nouvelle-Écosse, au Yukon et au Nunavut, on a privilégié la francisation des élèves de maternelle, de première ou de deuxième années; on a aussi voulu faciliter la transition entre le préscolaire et le primaire.

Les Territoires du Nord-Ouest ont donné la priorité aux mesures d'incitation à choisir le français au secondaire, une manière de prévenir le décrochage.

Pour un enseignement de qualité, adapté au milieu minoritaire et sensible à sa culture, les provinces et les territoires ont investi 31 millions de dollars du Plan d'action dans des initiatives pédagogiques, le rapprochement entre les écoles et les communautés, et l'essai de technologies de communication.

Les provinces de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de Québec, de l'Ontario et de la Saskatchewan ajoutent des programmes, ou adaptent ceux qui existaient aux besoins de clientèles spéciales; par exemple en alphabétisation, il s'agit de perfectionner les ressources pédagogiques. De son côté, l'Ontario met en œuvre sa politique d'aménagement linguistique. Certaines provinces instaurent des programmes communautaires de francisation et introduisent des activités langagières et culturelles en milieu scolaire, embauchent des agents culturels pour faire la coordination entre l'école et la communauté, ou favorisent des projets d'agrandissement ou de parachèvement de centres scolaires communautaires. Des écoles secondaires de l'Île-du-Prince-Édouard et du Yukon font l'essai de cours à distance; le Manitoba fait de même pour élargir l'accès à des programmes spécialisés.

Un autre investissement de près de 1 million de dollars a été consacré au recrutement d'enseignants et de spécialistes, à la formation en enseignement minoritaire et à l'intégration des nouvelles technologies aux pratiques d'enseignement. Les stratégies des provinces et des territoires à cet égard comprennent souvent la promotion de carrières en français auprès d'enseignants ou de finissants des facultés d'éducation. Des activités de formation sont prévues – pédagogie, mentorat, alphabétisation. Enfin, d'autres mesures visent le développement d'outils d'enseignement en ligne et le soutien aux élèves sur Internet.

« ... le secteur de l'éducation attend toujours l'annonce d'une entente. (...) comme les négociations ont traîné jusqu'à tout récemment, l'argent du Plan d'action a été distribué au compte-gouttes.... » Bilan de mi-parcours, Perspectives des communautés francophones et acadiennes, juin 2005.

« Les gouvernements du Québec et du Canada négocient actuellement en vue de renouveler l'entente fédérale-provinciale sur l'éducation dans la langue de la minorité et l'apprentissage de la langue seconde. Il est difficile d'évaluer l'incidence possible ou réelle d'une telle entente renouvelée, tant qu'elle ne sera pas conclue puis mise en œuvre. » Faire le point, Examen de mi-parcours du Plan d'action du gouvernement du Canada pour les langues officielles au Québec, QCGN, le 15 juillet 2005.

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX ÉTUDES POSTSECONDAIRES DANS LA LANGUE OFFICIELLE DE CHOIX

Activités réalisées

Pour éviter que les jeunes des milieux minoritaires francophones quittent l'école au milieu du secondaire ou se tournent vers l'anglais au moment de choisir un collège ou une université, le développement de nouveaux programmes, la transition au postsecondaire, l'enseignement à distance et les infrastructures ont fait l'objet d'un investissement de 9 millions de dollars.

Plusieurs institutions postsecondaires francophones élargissent leur programme d'études notamment dans les domaines suivants : soins ambulanciers, pêches, agroforesterie, administration scolaire et formation préparatoire à divers métiers. De plus, des universités anglophones de l'Ouest s'ouvrent maintenant à des cours en français. Certaines provinces, y compris la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, mettent au point une structure d'accueil, des outils de perfectionnement linguistique et un encadrement pour la formation à distance afin de rendre la poursuite des études plus attrayante; dans l'Ouest, elles organisent une campagne interrégionale auprès des étudiants qui terminent leur secondaire ou sont déjà au collège, pour mousser les études et l'enseignement en français en milieu minoritaire. Terre-Neuve-et-Labrador s'emploie à définir une stratégie de formation à distance en français au postsecondaire et le Québec le fait en anglais au collégial pour sa clientèle minoritaire, tandis que le Nouveau-Brunswick et l'Alberta augmentent l'offre de cours en ligne et que la Nouvelle-Écosse modernise sa technologie. Le Nouveau-Brunswick entend restructurer tout son réseau de collèges francophones.

« L'Université Simon Fraser (...) a probablement bénéficié du levier que constitue le Plan d'action pour mettre sur pied deux programmes universitaires francophones, soit une maîtrise en éducation et un baccalauréat en sciences politiques avec spécialisation en administration publique et en développement communautaire; aussi, nous avons pu noter un accroissement de 50 % des places disponibles pour le programme de perfectionnement des enseignants du français. » Bilan de mi-parcours, Perspectives des communautés francophones et acadiennes, juin 2005.

DOUBLER LA PROPORTION DES DIPLÔMÉS DES ÉCOLES SECONDAIRES AYANT UNE CONNAISSANCE FONCTIONNELLE DE LEUR SECONDE LANGUE OFFICIELLE

Activités réalisées

Les quelque 12 millions de dollars destinés à optimiser l'accès au bilinguisme ont été répartis entre les programmes de base, les programmes d'immersion, le recrutement et la formation des enseignants ainsi que la continuation des apprentissages en langue seconde au postsecondaire. Les provinces et les territoires s'y prennent de multiples façons dans chacun de ces domaines.

Terre-Neuve-et Labrador, par exemple, utilise un programme d'échange de six mois et l'octroi de bourses pour enrichir ses programmes, tandis que la Colombie-Britannique mène un projet pilote de vidéoconférences. Parce que l'enseignement de l'anglais langue seconde au Québec sera offert dès la première année à compter de septembre 2006, on y a entrepris l'élaboration de nouveaux programmes d'études, d'outils pédagogiques et d'instruments d'évaluation. Étant donné les besoins et les intérêts particuliers des élèves de la minorité anglophone, le programme qui leur est destiné comprend des tests d'évaluation des compétences en français langue seconde. Le Nouveau-Brunswick aussi élabore un instrument d'évaluation des compétences pour les élèves de 12e année.

« ...les futures évaluations des initiatives d'enseignement en langue anglaise et d'apprentissage de la langue seconde devront vérifier si les anglophones acquièrent ainsi un niveau de compétence en langue seconde qui leur permet de vivre et de travailler à l'aise et avec succès au Québec. » Faire le point, Examen de mi-parcours du Plan d'action du gouvernement du Canada pour les langues officielles au Québec, QCGN, le 15 juillet 2005.

La relance des programmes d'immersion a commencé à l'Île-du-Prince-Édouard, aux Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, en Colombie-Britannique et en Alberta. Des mesures ont été prises pour accroître les effectifs, dont une vidéo promotionnelle, l'ajout de programmes dans le Nord ainsi qu'en milieu rural, la révision des programmes existants et l'amélioration du matériel pédagogique. Pour allier la communication orale à l'expérience de la culture véhiculée par la langue seconde, des élèves ont également participé à des camps d'été pour les 15 à 19 ans, à des fins de semaine ou à d'autres échanges culturels.

Le Collège universitaire de Saint-Boniface travaille à une campagne pour recruter des professeurs d'immersion et de français de base parmi ses finissants. En plus de désigner des candidats à l'enseignement, elle aura pour effet d'encourager les jeunes à étudier dans leur seconde langue officielle. Certaines provinces élaborent des programmes de formation linguistique et pédagogique pour leurs enseignants, dans le cadre d'instituts d'été, d'ateliers de perfectionnement, en offrant des bourses ou en formant des animateurs. Dans l'Ouest, les régions s'entraident et mettent en ligne des ressources de perfectionnement professionnel et des méthodes pédagogiques pour l'immersion tardive.

Plusieurs provinces dont la Saskatchewan et la Colombie-Britannique développent de nouveaux programmes scolaires pour favoriser l'apprentissage de la langue seconde après le secondaire. Des programmes de qualité en français dans les collèges de langue française ou dans les universités bilingues au Manitoba et en Ontario devraient encourager les francophiles à perfectionner leur langue seconde tout en obtenant leur diplôme. Ces étudiants sont ensuite susceptibles de se diriger vers l'enseignement. L'Île-du-Prince-Édouard est sur le point d'offrir un baccalauréat spécialisé en immersion française, avec l'Université de Moncton; la Nouvelle-Écosse incite les finissants du secondaire ou les étudiants déjà inscrits en éducation à se spécialiser en enseignement du français langue seconde.

AMÉLIORER LES PROGRAMMES DES BOURSES ET DES MONITEURS

Activités réalisées

Au-delà de la salle de classe, le Plan d'action pour les langues officielles promettait un coup de pouce aux programmes des bourses et des moniteurs. Les 6 millions de dollars investis depuis mars 2003 ont permis d'appuyer le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) à cette fin.

Le programme des bourses d'été en langue seconde revit sous un autre nom, Explore, et s'adresse aux jeunes de niveau postsecondaire. On a créé un programme d'enrichissement du français appelé Destination Clic, qui offre aux jeunes francophones issus de milieux minoritaires l'occasion de mieux maîtriser leur langue maternelle. La valeur des bourses a augmenté de 150 $ pour atteindre 1 775 $ chacune. Selon les données préliminaires de l'été 2004, en deux ans, le nombre de bourses accordées pour l'enrichissement du français est passé de 153 à 156, alors que celui des bourses de langue seconde, de 6 614 à 7 371.

Le programme des moniteurs de langues officielles comprend maintenant un programme de moniteurs à temps plein, Odyssée, et un autre à temps partiel, Accent. Les deux s'adressent tant au perfectionnement de la langue maternelle qu'à celui de la seconde langue officielle. Le salaire des moniteurs a augmenté de 1 000 $ par année en 2003-2004 et de 1 125 $ en 2004-2005. D'après les données préliminaires de l'été 2004, le nombre de moniteurs du français première langue a grimpé de 199 à 225, tandis que celui des moniteurs de langue seconde passait de 733 à 602.

2.2 LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

APPUYER LE DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE EN MILIEU MINORITAIRE

Bilan provisoire

Le Plan d'action s'inspire de la volonté de donner aux enfants le meilleur départ possible dans leur propre langue officielle. Il finance des activités complémentaires à celles des provinces et des territoires en alphabétisation des familles; il augmente l'appui de Développement social Canada aux organisations non gouvernementales (ONG) dans leur travail auprès des autres niveaux de gouvernement; et il signale l'importance d'obtenir des données sur la petite enfance francophone et de les ajouter aux études et aux enquêtes fédérales sur la population.

Le gouvernement du Canada avait promis de rappeler aux provinces et aux territoires leur engagement de 2000 envers les enfants qui vivent dans des conditions culturelles et linguistiques particulières. Il l'a fait : les ententes de principe négociées en vertu de l'initiative sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfant en témoignent. Au niveau fédéral, la contribution du Plan d'action à l'alphabétisation familiale en français a eu un effet levier, l'aide aux ONG a augmenté. Le projet pilote de recherche sur les services de garde en français est en voie de se réaliser et des mécanismes de suivi y seront associés.

L'évaluation de ces mesures devra se faire en collaboration avec les communautés ainsi qu'avec les gouvernements des provinces et des territoires. Il faudra lier les résultats à d'autres composantes du Plan d'action, notamment le volet éducation et la coordination de la recherche sur les communautés.

ENCOURAGER LES PROVINCES ET TERRITOIRES À TENIR COMPTE DES BESOINS DES FAMILLES DE MILIEU LINGUISTIQUE MINORITAIRE

Activités réalisées

Dans le contexte de l'initiative sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, les ententes de principe avec la Colombie-Britannique, l'Alberta, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Ontario, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador reconnaissent toutes que la langue se trouve au cœur de la rétention culturelle et identitaire. Elles renferment des clauses destinées à améliorer les résultats d'apprentissage pour les enfants issus de ces communautés. Ces engagements seront concrétisés dans les plans d'action de chaque province ou territoire; ils seront reflétés dans leurs rapports des résultats aux Canadiens.

LANCER DE NOUVELLES INITIATIVES FÉDÉRALES POUR AIDER LA PETITE ENFANCE DANS LES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE

Activités réalisées

Les sommes investies par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) en alphabétisation familiale

dépassent le budget prévu dans le Plan d'action. En 2003-2004, un montant supplémentaire de 5 millions de dollars a servi à l'élaboration de plans stratégiques communautaires pour quatre ans, qui découlaient des études de besoins menées dans les provinces et les territoires grâce aux 3 millions de dollars reçus du Plan d'action pour 2003 à 2005. Avec ses partenaires, RHDCC a créé un réseau d'experts qui a mené ces études, organisé des séances d'information et produit des vidéos et d'autres outils de promotion.

De plus, on a coordonné l'échange de renseignements entre les membres de ce réseau (parents, enseignants, formateurs en alphabétisation familiale, linguistes, groupes d'alphabétisation), entrepris et partagé des travaux de recherche, et initié la création d'un centre de ressources en ligne qui donnera accès à des livres, des jeux, des vidéos et du matériel pédagogique en français.

« Ce secteur d'activité [l'alphabétisation] a probablement été un des plus rapides à mettre sur pied des programmes et services touchant directement la population. » Bilan de mi-parcours, Perspectives des communautés francophones et acadiennes, juin 2005.

Du côté de l'aide aux ONG, Développement social Canada a fourni une contribution à la Commission nationale des parents francophones pour un projet intitulé Partir en français. La phase 1 appuie le dialogue sur les politiques provinciales et territoriales en vue de faire avancer des formes d'apprentissage et de garde sensibles à la culture et à la langue françaises. La phase 2 appuie la capacité de 13 organisations de parents de faire rapport sur les investissements consacrés au développement de la petite enfance dans leurs communautés. La Fédération canadienne des enseignants et des enseignantes a reçu des fonds pour élaborer un Profil d'entrée à la 1re année qui puisse décrire la base culturelle et langagière indispensable à un enfant pour commencer l'école dans le système minoritaire francophone. Le projet pilote de recherche sur les services de garde vise à documenter les bienfaits de meilleurs services en français pour les enfants d'âge préscolaire qui vivent en milieu minoritaire. Depuis septembre 2004, un comité consultatif formé de représentants communautaires, d'enseignants, de pédagogues et de fonctionnaires de Développement social Canada en a guidé la conception. Deux types d'instruments de collecte de données seront utilisés :

- outils d'évaluation des enfants eux-mêmes en fonction d'indicateurs précis de développement; et,
- enquêtes pour compiler des données générales sur les enfants francophones, leurs familles et leurs communautés.

Le Comité consultatif met au point les critères de sélection des communautés où il sera lancé. Au moins cinq d'entre elles seront choisies et dans chacune, une quarantaine d'enfants auront accès à des services enrichis : services de garderie améliorés en français (développement des capacités linguistiques, activités culturelles, préparation à l'école) complétés par des services d'alphabétisation à la famille. Des experts mettent actuellement la dernière main aux choix de programmes qui seront offerts.

« Les communautés anglophones du Québec reconnaissent que l'apprentissage et la garde des jeunes enfants sont des éléments essentiels pour promouvoir leur développement cognitif et social. Il s'agit d'outils indispensables pour assurer l'intégration des enfants dans les communautés anglophones du Québec tout en les exposant très tôt au français... » Faire le point, Examen de mi-parcours du Plan d'action du gouvernement du Canada pour les langues officielles au Québec, QCGN, le 15 juillet 2005.

CONTRIBUER À RENDRE LES SERVICES DE SANTÉ DANS LEUR LANGUE PLUS ACCESSIBLES POUR LES FRANCOPHONES ET POUR LES ANGLOPHONES EN SITUATION MINORITAIRE

Bilan provisoire

Des progrès importants ont été accomplis; ils feront l'objet d'une évaluation rigoureuse dont Santé Canada et ses partenaires ont déjà établi les jalons. L'accès aux données sur les effets du Plan d'action dans les communautés dépendra en partie de la capacité des partenaires de les récolter. Le modèle de collaboration (v. Chapitre 1) est garant du succès des trois composantes du volet santé : la formation et la rétention des professionnels en milieu minoritaire, le réseautage entre tous les acteurs communautaires, et l'organisation des services axée sur les soins primaires (prévention, dépistage, examens, information, traitement, soins de longue durée[6]). Cette approche mise sur l'engagement de cinq partenaires, dont les gouvernements, et pourrait inspirer d'autres secteurs.

Ces trois priorités sont interdépendantes. La partie du Fonds pour l'adaptation des soins primaires qui porte sur les langues officielles prendra fin en 2006 et cela risque de perturber l'organisation des services et de réduire les débouchés sur lesquels s'appuient le réseautage et la formation professionnelle. Le projet Préparer le terrain a reçu l'aval de tous les partenaires et ses résultats prévus pour l'an prochain guideront la suite du Plan d'action. De plus, les gouvernements territoriaux et les communautés minoritaires ont fait état de lacunes importantes dans la prestation de services de santé en français au Yukon, aux Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. Le financement alloué à la santé dans le Plan d'action ne visait pas cette situation.

INITIATIVES DÉSIRÉES PAR LES COMMUNAUTÉS POUR AMÉLIORER LA FORMATION, LE RECRUTEMENT ET LA RÉTENTION DES PROFESSIONNELS

Activités réalisées

Dans les institutions du Consortium national de formation en santé, 28 programmes universitaires et 24 au niveau collégial ont produit respectivement 40 et 100 diplômés (juin 2004). Le taux d'admission dans les disciplines de santé en français a presque triplé (de 115 en 2003 à 315 en 2004). Ces établissements ont entrepris des partenariats avec l'extérieur pour offrir des programmes d'études et de formation clinique. À titre d'exemple, mentionnons la collaboration de La Cité collégiale (d'Ottawa) et d'Éducacentre (un service d'éducation des adultes en français de Colombie-Britannique) en vue d'un cours de Préposé aux services de soutien personnel et d'un cours d'Aide physiothérapeute.

Le Consortium a organisé des forums régionaux de recherche au printemps 2004. Ces événements ont fait ressortir la nécessité de sensibiliser les organismes subventionnaires nationaux à la recherche sur les communautés, et de réaliser des études spéciales. Ils ont mené au premier Forum national sur la santé des

6. *Santé en français — Pour un meilleur accès à des services de santé en français*, étude coordonnée par la FCFA pour le Comité consultatif des communautés francophones en situation minoritaire, mars 2001.

communautés francophones en situation minoritaire, tenu à Ottawa au début de décembre 2004. Réunissant plus de 180 chercheurs, professionnels, étudiants, représentants communautaires et représentants gouvernementaux, il a traité de gouvernance, de déterminants sociaux et de liens entre langue, culture et santé. La rétention des professionnels dans les communautés demeure une question névralgique. Des études sont nécessaires pour expliquer pourquoi certains quittent le domaine ou exercent ailleurs.

Avec les fonds du Plan d'action, l'Université McGill a commencé à examiner les besoins en formation chez les professionnels de la santé appelés à desservir la clientèle anglophone des 16 régions du Québec. On prévoit aussi améliorer la maîtrise du français des professionnels d'expression anglaise œuvrant en milieu francophone et encourager leur établissement en région. D'autres projets verront le jour grâce à un fonds d'innovation axé sur le recrutement des professionnels et leur rétention dans les communautés où le besoin de services se fait sentir. McGill travaille avec des partenaires comprenant Santé Canada, les 16 agences régionales de santé et de services sociaux du Québec, le Community Health and Social Services Network et les communautés.

RÉSEAUTAGE

Activités réalisées

En plus de parrainer le Forum de recherche avec le Consortium, la Société Santé en français (SSF) a coordonné la mise sur pied de 17 réseaux qui sont devenus un modèle national de collaboration. Regroupant des professionnels de la santé, des établissements de services, des autorités gouvernementales, des établissements de formation et des organismes communautaires, ces réseaux facilitent la circulation d'information, la communication entre partenaires locaux et l'utilisation efficace des ressources sur le terrain. Ainsi à Vancouver, on a maintenant des mécanismes capables de mieux diriger les francophones vers des services dans leur langue. À Winnipeg, on a créé une composante de langue française pour le Centre Health Link de l'office régional de la santé.

Les communautés anglophones ont mis sur pied un réseau provincial et neuf réseaux locaux et régionaux qui créent des partenariats avec les administrations de planification régionales, les fournisseurs de services de santé, les milieux de recherche et les organismes subventionnnaires, et les communautés. La coordination des réseaux est faite par le Quebec Community Groups Network (QCGN).

AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX SOINS PRIMAIRES

Activités réalisées

Chez les francophones, la SSF a recueilli dans toutes les régions du pays 85 projets d'amélioration des soins de santé de première ligne. Santé Canada en a financé 67. Conscient des délais dans l'acheminement des fonds, Santé Canada s'est engagé à récupérer jusqu'à 3 millions de dollars qui n'avaient pu être versés à temps. Provinces et territoires ont confirmé leur appui au projet Préparer le terrain, dont le but est d'appuyer l'élaboration de plans qui comprendront un bilan de la situation dans les différentes communautés de chaque province ou territoire, l'inventaire des besoins prioritaires, et des stratégies pour mettre en place des soins en français adaptés aux circonstances.

« La mise en place de services a été lente (...) Les fonds destinés à la SSF et aux réseaux santé des différentes régions ont été bloqués pendant près de onze mois. Cela a provoqué une perte de 3 M $ pour l'année 2004-2005. » Bilan de mi-parcours, Perspectives des communautés francophones et acadiennes, juin 2005.

Chez les anglophones et avec le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, le Community Health and Social Services Network fait la promotion de la ligne Info-santé; travaille à adapter les programmes des centres locaux de services communautaires aux besoins de communautés anglophones dispersées ou isolées; et s'efforce de créer un milieu adapté aux résidants anglophones des centres de soins de longue durée. Le Réseau a approuvé une trentaine de projets à cet effet dans 13 des 16 régions du Québec.

« Les projets font mieux connaître la nécessité de services sociaux et de santé en anglais au Québec ainsi que la disponibilité des services existants dans cette langue. Ils créent des partenariats entre les intervenants des secteurs communautaire, institutionnel et public qui, ensemble, mettent au point des approches mieux planifiées, plus cohérentes et plus réalistes... » Faire le point, Examen de mi-parcours du Plan d'action du gouvernement du Canada pour les langues officielles au Québec, QCGN, le 15 juillet 2005.

Bilan provisoire

Les mesures du Plan d'action découlent en partie des constats d'une étude d'envergure nationale, intitulée *État des lieux sur la situation de l'accès à la justice dans les deux langues officielles*, menée avec la collaboration de gouvernements provinciaux et territorriaux et de juristes au service des communautés. Le dialogue continue de guider le ministère de la Justice dans ses activités.

La mise en œuvre de la *Loi sur la réédiction des textes législatifs* et du jugement dans le dossier de la *Loi sur les contraventions* se fait comme prévu. En matière d'accès, l'influence des associations de juristes et de leur fédération nationale commence à se faire sentir par des interventions axées sur l'offre et la demande, les liens entre juristes, les autorités provinciales et les groupes communautaires, la formation des jeunes, celle des juges et des intervenants du système judiciaire, la sensibilisation et la connaissance des droits, la mise en œuvre du *Code criminel* et les études sur l'accès à la justice dans les deux langues.

Les efforts du Groupe de travail fédéral-provincial-territorial sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles vont se poursuivre notamment en vue de créer un réseau de procureurs de la Couronne bilingues. Justice Canada travaille également à assurer la formation des professionnels du système judiciaire et à leur fournir un soutien constant.

RESPECTER LES OBLIGATIONS JURIDIQUES DÉCOULANT DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA LOI SUR LA RÉÉDICTION DE TEXTES LÉGISLATIFS, ET DU JUGEMENT DE LA COUR FÉDÉRALE DANS LE DOSSIER DE LA LOI SUR LES CONTRAVENTIONS

Activités réalisées

L'équipe formée à Justice Canada a terminé son premier examen des exigences de la *Loi sur la réédiction des textes législatifs*. Cette loi vise les textes rédigés ou adoptés dans une seule langue depuis 1867. Elle impose au gouvernement de faire rapport en 2008 sur le nombre et la provenance des instruments à réédicter par les institutions fédérales. La méthode d'analyse élaborée pour aider les ministères et organismes à repérer ces textes fait l'objet de discussions. Justice Canada informe actuellement les ministères de la marche à suivre proposée et de ce qu'elle signifie pour eux.

La *Loi sur les contraventions* est celle qui permet l'incorporation des lois provinciales et territoriales en matière de poursuites pour certaines infractions fédérales. Cette Loi est utilisée comme alternative à la procédure sommaire prévue à la partie XXVII du *Code criminel*.

En 2001, la Cour fédérale a ordonné au gouvernement du Canada de prendre les mesures nécessaires (législatives, réglementaires ou autres) pour que les droits linguistiques quasi constitutionnels reconnus dans les articles 530 et 531.1 du *Code criminel* et dans la partie IV de la *Loi sur les langues officielles*, pour les personnes faisant l'objet d'une poursuite pour contravention, soient respectés. Pour se conformer à l'esprit de ce jugement, il fallait que Justice Canada reconnaisse ces droits linguistiques dans ses ententes et sa réglementation. Au 31 mars 2005, des modifications aux accords et au Règlement étaient déjà intervenues avec l'Ontario, la Colombie-Britannique, le Manitoba et la Nouvelle-Écosse.

Ces modifications prévoient que les services seront accessibles et que l'offre active en sera faite dans les deux langues officielles là où la demande est suffisante. La collaboration avec les associations de juristes et le bureau de la Commissaire aux langues officielles a permis une plus grande transparence dans la mise en œuvre de la *Loi sur les contraventions*. Ainsi, au Manitoba, il a été possible d'instaurer un système de vidéoconférences grâce auquel les francophones peuvent comparaître dans leur langue même dans des régions de la province où le nombre ne le justifierait pas.

FACILITER LA PRESTATION DE SERVICES DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES

Activités réalisées

Le ministère de la Justice a créé un Fonds d'appui pour faciliter la prestation de services dans les deux langues officielles. Il a doté les associations de juristes d'expression française et leur fédération nationale d'un financement modeste mais stable (600 000 $ annuellement pour cinq ans) et appuyé plus de 50 projets visant notamment :

- l'amélioration de la compétence des juristes dans la langue juridique minoritaire, par ex. une formation en français juridique pour les intervenants de l'Ouest et du Nord du pays, donnée par l'Institut Joseph-Dubuc de Winnipeg; et un programme de maîtrise en traduction juridique à l'intention des diplômés en droit, grâce la collaboration de la Faculté de droit et de l'École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa;
- la création d'outils jurilinguistiques (relevant des domaines linguistique et juridique à la fois), comme le *Dictionnaire de droit privé* et son interface le *Private Law Dictionary*, tous deux sur le droit civil québécois; la mise jour de JURITERM au Nouveau-Brunswick, seule banque de données de common law en français; et la parution du *Lexique du droit des fiducies* (common law), publication de Justice Canada et du Bureau de la traduction;
- la tenue d'ateliers et de séances d'information sur les droits linguistiques des communautés et les services gouvernementaux accessibles dans chaque province; et enfin,
- la création des mécanismes de consultation qui sont décrits au Chapitre 1 de ce rapport.

L'axe gouvernemental de cette structure de consultation – le Groupe de travail fédéral-provincial-territorial – a constaté qu'en raison de leur petit nombre et des ressources limitées auxquelles ils ont accès, les procureurs de la Couronne bilingues se trouvent sans contact avec leurs collègues des autres provinces et coupés des ressources juridiques susceptibles de les aider à fonctionner dans la langue de la minorité. Ils se trouvent donc isolés, ce qui

peut nuire à des personnes qui voudraient subir leur procès dans leur langue officielle. Justice Canada et le Groupe de travail ont pris des mesures pour briser cet isolement. Avec l'Ontario, le Ministère a mis sur pied l'Institut de développement professionnel en français. Des efforts sont effectués pour créer un réseau des procureurs de la Couronne bilingues à l'échelle du pays.

« Depuis 2003, les fonds destinés à la justice ont été majorés et la responsabilité du secteur a été transférée à Justice Canada, ce qui a contribué à lui donner un certain dynamisme. (...) des fonds sont injectés à tout le réseau des associations de juristes (...) Ce financement permet de mettre sur pied plusieurs activités dans les provinces visées, et d'augmenter nettement la capacité des associations ... » Bilan de mi-parcours, Perspectives des communautés francophones et acadiennes, juin 2005.

« Le principal défi auquel ces projets devront faire face est la viabilité, lorsque le Plan d'action aura pris fin. » Faire le point, Examen de mi-parcours du Plan d'action du gouvernement du Canada pour les langues officielles au Québec, QCGN, le 15 juillet 2005.

PROMOUVOIR L'IMMIGRATION DANS LES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE MINORITAIRE

Bilan provisoire

L'immigration est un facteur important de croissance démographique et un élément clé du développement économique, social et culturel du Canada. Les communautés francophones en situation minoritaire n'ont pas vraiment bénéficié de ses avantages. Le Plan d'action est venu appuyer Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) et le Comité directeur CIC – Communautés créé en mars 2002, dans leurs efforts pour promouvoir l'immigration de nouveaux arrivants d'expression française vers les milieux minoritaires francophones.

Les progrès accomplis résultent d'une collaboration étroite avec les communautés et d'autres partenaires recrutés parmi les institutions fédérales, les provinces et les territoires. CIC entend continuer à travailler dans cet esprit de partenariat. Les effets sur le terrain, par exemple des ententes avec les provinces et les territoires, devraient faire l'objet d'un suivi assidu, dans le contexte d'une stratégie fédérale-provinciale-territoriale qui tiendrait compte des langues officielles dans plusieurs domaines. De plus, la promotion de l'immigration en milieu linguistique minoritaire pourrait avoir de meilleurs résultats si on la liait à d'autres thèmes du Plan d'action et du Programme des langues officielles, par exemple le sentiment d'appartenance à la vie communautaire et le développement économique.

FAVORISER L'IMMIGRATION DANS LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES

Activités réalisées

En novembre 2003, le Comité directeur CIC – Communautés annonçait ses couleurs dans le *Cadre stratégique pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire* au moyen d'objectifs précis : faire passer la proportion des immigrants d'expression française de 3,1 p.100 en 2002 à 4,4 p.100 en 2008; améliorer la capacité d'accueil des communautés; assurer l'intégration économique, sociale et culturelle des nouveaux arrivants; et promouvoir l'établissement d'un plus grand nombre à l'extérieur de Toronto et de Vancouver. En mars 2005 paraissait *Vers la francophonie canadienne de demain : Sommaire des initiatives 2002-2006 pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire.*

Il est encourageant pour les communautés minoritaires de constater que 4,9 p.100 des immigrants d'expression française en 2004 se sont installés à l'extérieur du Québec. Le Comité directeur et CIC espèrent que ce résultat deviendra une tendance fiable pour les prochaines années. Le vrai succès dépendra de l'intérêt réel de ces immigrants à vivre en français à l'intérieur des communautés et de l'attrait que ces dernières pourront continuer d'avoir à leurs yeux.

La collaboration avec les provinces et les territoires est indispensable à l'atteinte de ces objectifs. C'est pourquoi le Comité directeur comprend des partenaires du Manitoba, des Territoires du Nord-Ouest, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta. C'est pourquoi aussi les ententes avec la Colombie-Britannique, le Manitoba, la Saskatchewan, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick contiennent maintenant des clauses reconnaissant l'importance du développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire. CIC maintiendra le cap : de telles clauses apparaîtront dans les nouvelles ententes et lorsque celles qui existent seront renouvelées.

Pour consolider ces acquis, le Ministère a appuyé la conception d'outils de promotion et d'activités de sensibilisation dans plusieurs provinces. Il a réalisé des profils communautaires et un prototype de page Web à leur sujet, révisé des publications pour tenir compte des milieux francophones minoritaires et s'est assuré d'une présence francophone parmi les immigrants et les réfugiés qui racontent leur vie et leur réussite dans le cadre du programme Passage vers le Canada, une initiative du Dominion Institute[7]. CIC a financé la production d'une boîte à outils destinée aux petits centres qui veulent attirer et retenir des immigrants, et il a bonifié ses services en français à Edmonton, Winnipeg et Ottawa en plus d'ouvrir un centre d'accueil pour les nouveaux arrivants francophones à Calgary. Pour faciliter l'accès à la nouvelle terminologie dans le domaine, le Bureau de la traduction a publié le *Vocabulaire de l'immigration et de la protection des réfugiés*. Cet ouvrage d'environ 850 entrées résulte du dépouillement de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* de 2002.

Avec la FCFA, CIC a organisé des tournées sur les atouts de la francophonie canadienne dans des villes d'Europe centrale et d'Amérique du Sud. L'expérience a été répétée en Afrique, avec les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario. En France, une équipe de promotion a été créée au Bureau des visas (Paris), et un numéro hors série de la revue *Vivre à l'étranger* ainsi qu'une page publicitaire du magazine *Paris-Mach* ont vanté les possibilités d'immigration dans les communautés francophones en situation minoritaire du Canada.

La coopération interministérielle offre des avenues prometteuses. À titre de membre du Comité directeur CIC - Communautés, Ressources humaines et Développement des compétences Canada a repéré 18 de ses programmes qui pourraient aider à intégrer les immigrants au marché du travail. *Le Plan d'action canadien contre le racisme* offre aussi à CIC l'occasion de travailler à rendre les communautés plus inclusives et de sensibiliser le grand public à l'apport des nouveaux arrivants.

« Dans ce domaine, la planification a été au centre des activités. Cependant, il faut noter que l'organisation de ce secteur en était réellement à ses débuts. Ainsi, des comités ayant divers modes de fonctionnement ont été mis sur pied en Colombie-Britannique, en Alberta, au Manitoba, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Également, le comité directeur national en immigration a été consolidé. » Bilan de mi-parcours, Perspectives des communautés francophones et acadiennes, juin 2005.

7. Institut fondé en 1997, par un groupe de jeunes gens préoccupés par l'effritement de la mémoire collective du Canada.

ACCROÎTRE LA CAPACITÉ DES COMMUNAUTÉS DE PARTICIPER À L'ÉCONOMIE DU SAVOIR, OFFRIR DES STAGES DANS DES ENTREPRISES ET UN ACCÈS AMÉLIORÉ À LA FORMATION EN LIGNE, TIRER PARTI DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EXISTANTS

Bilan provisoire

Industrie Canada, les organismes de développement régional, Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) ont mis en œuvre les initiatives du Plan d'action; les retombées de leur travail commencent à se faire sentir. Dans le contexte de l'application plus générale de la *Loi sur les langues officielles*, Industrie Canada et les organismes de développement régional ont pris des mesures pour mieux atteindre les communautés et faire connaître les programmes existants. De son côté, RHDCC documente mieux les ramifications de ses projets jeunesse et des programmes d'aide à l'emploi pour la clientèle de langue officielle minoritaire.

La mise en œuvre de la partie économique du Plan d'action a soulevé des discussions stimulantes à la table fédérale et avec les communautés. Comme on pouvait s'y attendre, la question plus vaste du développement économique communautaire s'est posée. Le Plan d'action lui-même n'aborde pas le rôle fédéral dans ce domaine. Toutefois, il a fourni une occasion d'ouverture chez tous les partenaires, comme l'a démontré l'élaboration du nouveau Fonds d'habilitation. L'engagement d'évaluer ce programme à l'intérieur du Plan d'action pour les langues officielles signale la volonté des ministères et organismes de travailler ensemble au bénéfice des communautés. Il encourage également les communautés à faire appel à d'autres programmes.

METTRE EN ŒUVRE LES ÉLÉMENTS DU PLAN D'ACTION CONFIÉS À RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CANADA, À INDUSTRIE CANADA ET AUX ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Activités réalisées

Dans le contexte du Plan d'action, plus de 50 stages ont été ouverts aux jeunes à partir de 2004-2005, notamment au campus de la Faculté Saint-Jean et au Collège universitaire de Saint-Boniface ainsi que d'autres avec l'aide des Services Emploi jeunesse.

Grâce à la Stratégie emploi jeunesse, RHDCC a offert à 1 429 jeunes de milieux francophones minoritaires une expérience de travail dans leur communauté. Ces jeunes ont participé à l'un ou l'autre de trois programmes : Connexion compétences, qui les aide à franchir des obstacles et à acquérir les connaissances dont ils ont besoin; Objectif carrière, qui permet aux diplômés du niveau postsecondaire de prendre

de l'expérience dans leur domaine; et Placement carrière été, qui vise les étudiants. RHDCC a aussi investi pour améliorer le caractère bilingue du service Guichet emplois, un système d'affichage des offres d'employeurs.

Onze projets pilotes de téléapprentissage et de téléformation ont été mis en place par les organismes de développement régional avec les universités, les collèges et des instituts spécialisés, dans des domaines aussi variés que le commerce international, la gestion de l'environnement et l'agriculture biologique, les sciences infirmières, l'administration des affaires, le droit, l'informatique et la foresterie.

Le programme Francommunautés virtuelles a financé une trentaine de projets, dont un portail pour les collectivités acadiennes désireuses de trouver les ressources, les programmes et les services de santé accessibles; un contenu multimédia pour l'Association franco-yukonnaise et son site Web *Au Rendez-vous*; ainsi qu'un site et une plate-forme régionale permettant au Comité de l'employabilité et du développement économique communautaire de Trois-Rivières d'informer et de desservir sa clientèle anglophone.

FAIRE MIEUX CONNAÎTRE LES PROGRAMMES D'INDUSTRIE CANADA ET DES ORGANISMES DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL AUX COMMUNAUTÉS, ET LES COMMUNAUTÉS AUX GESTIONNAIRES FÉDÉRAUX

Activités réalisées

Industrie Canada a embauché huit conseillers, dans les cinq régions où le Ministère a des bureaux, pour appuyer les entrepreneurs des communautés de langue officielle en situation minoritaire sur le terrain. Ces personnes se consacrent donc à temps plein aux communautés et informent régulièrement leurs collègues et leurs supérieurs des progrès et des lacunes dans l'application de l'article 41 de la *Loi sur les langues officielles*. De plus, le Ministère est en train d'élaborer une lentille à travers laquelle ses cadres supérieurs et ses gestionnaires pourraient, si elle est adoptée, examiner si leurs programmes et leurs politiques tiennent compte des communautés.

En tandem avec la mise en œuvre du Plan d'action, Industrie Canada a retenu 15 de ses programmes et services en priorité, en plus de tous ceux de FedNor, pour contribuer au respect des engagements fédéraux à promouvoir le français et l'anglais dans la société et à appuyer le développement des minorités francophones et anglophones du Canada. Francommunautés virtuelles, les Services à large bande, Rescol canadien, le Programme d'accès communautaire à Internet, Étudiants bien branchés, le Programme de l'industrie de la langue et d'autres encore seront ajoutés à ceux que nous venons de mentionner. Le choix des programmes et les initiatives prévues ont été validés lors des consultations tenues avec les communautés francophones et anglophones, dont il est question ailleurs dans ce rapport.

TENIR COMPTE DES COMMUNAUTÉS MINORITAIRES DANS UN CONTEXTE DE PROGRAMMATION NATIONALE

Activités réalisées

Industrie Canada et les organismes de développement régional ont mené quatre

études sur la capacité de leurs programmes de satisfaire la demande des communautés. Ces études visaient à recenser les investissements et leur rendement, les groupes avec lesquels travailler au développement économique communautaire, la situation géographique des communautés minoritaires et les stratégies employées pour maximiser l'accès aux programmes. Elles ont révélé que les investissements d'Industrie Canada, de FedNor, de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique et de Diversification de l'économie de l'Ouest étaient généralement proportionnels au poids démographique des communautés en situation minoritaire. Elles ont démontré que ces fonds pouvaient être retracés sur une base géographique mais que, sauf Francommunautés virtuelles et des activités particulières des organismes régionaux, les programmes n'étaient pas conçus en fonction du caractère ou des intérêts propres aux communautés.

MISER SUR LE FONDS D'HABILITATION DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE MINORITAIRE POUR CRÉER UN TERRAIN PROPICE AU DÉVELOPPEMENT

Depuis la deuxième moitié des années 90, le Comité national de développement économique et d'employabilité est devenu un instrument privilégié de coopération gouvernement – communautés autour d'objectifs de RHDCC, liés à la capacité communautaire et à la planification de l'emploi. Au Québec, un comité parallèle joue le même rôle pour la communauté minoritaire anglophone.

En 2004, le gouvernement a demandé que soit réexaminé le Fonds d'appui aux communautés minoritaires de langue officielle, le programme de RHDCC qui finançait le travail des comités, et qu'un nouveau modèle de partenariats interministériels renforce la capacité communautaire d'agir dans les domaines des ressources humaines et du développement économique.

Des représentants des communautés et des partenaires fédéraux ont participé à la recherche d'options en ce sens. Les consultations ont souligné l'importance de préserver les Réseaux de développement économique et d'employabilité, ou RDÉE (francophones), et les Community Economic Development and Employability Committees, ou CEDEC (anglophones), d'en stabiliser le financement et de mieux coordonner les actions des institutions fédérales pour éviter le dédoublement.

Le 23 mars 2005, le gouvernement annonçait la création du Fonds d'habilitation, doté de 12 millions de dollars par année pour trois ans. Il confiait la gestion du programme à RHDCC et la fonction de coordination interministérielle au Bureau du Conseil privé. Le Fonds d'habilitation doit être évalué dans le contexte du Plan d'action pour les langues officielles en 2008. Cette intégration du programme au Plan d'action invite les institutions fédérales à mettre leur expertise en commun pour aider les communautés; elle invite aussi les RDÉE et les CEDEC à faire des demandes à des programmes autres que le Fonds d'habilitation, pour des activités complémentaires, qui relèvent de mandats spécifiques au développement économique.

Les interventions combinées de plusieurs ministères pourraient donc appuyer des aspects différents d'un projet communautaire. Les consultations et la planification en vue, par

exemple, du service Internet haute vitesse dans des communautés éloignées, pourraient bénéficier de l'aide du Fonds d'habilitation mais l'infrastructure Internet serait financée par un autre ministère participant; de même, l'acquisition de compétences de gestion par les membres d'un groupe local en vue d'interventions sur le marché du travail serait financée par le Fonds d'habilitation mais les interventions elles-mêmes feraient l'objet de propositions à un autre ministère ou organisme.

« Pour ce qui est des stratégies de développement économique et d'employabilité au sein des communautés anglophones, les répondants indiquent que les communautés ont bénéficié de certaines des initiatives (...), dont l'augmentation des stages en entreprise, le soutien d'un projet pilote sur l'entreprenariat dans le Québec rural, la création d'un fonds d'habilitation (...) et la nomination d'un coordonnateur d'Industrie Canada (...) il ne semble pas y avoir (...) d'approche ou de stratégie gouvernementale globale en matière de coordination des investissements individuels dans le développement économique communautaire et l'employabilité. » Faire le point, Examen de mi-parcours du Plan d'action du gouvernement du Canada pour les langues officielles au Québec, Sommaire, QCGN.

« Nos entrevues ne nous ont pas permis d'identifier avec précision la progression liée aux trois points identifiés dans le Plan d'action (...) Cependant, le financement des réseaux de développement économique et d'employabilité (RDÉE) a été intégré au Plan d'action... » Bilan de mi-parcours, Perspectives des communautés francophones et acadiennes, juin 2005.

Bilan provisoire

Cette partie du Plan d'action ne saurait être dissociée de ce qui existe déjà au ministère du Patrimoine canadien (PCH); elle bonifie et réitère l'importance du programme Développement des communautés de langue officielle en privilégiant la culture, les communications et l'animation communautaire. Elle s'ajoute aux nouvelles mesures traitées précédemment dans ce rapport, dans les domaines de la petite enfance, de la santé, de la justice, de l'immigration et du développement économique.

Les effets de cet appui supplémentaire aux communautés peuvent difficilement être isolés de ceux des autres programmes, qu'il s'agisse de PCH ou d'autres ministères. Les évaluations en cours dans chaque ministère ou organisme, ainsi que le cadre horizontal de gestion, devraient fournir des renseignements valables. À partir des données alors disponibles, chacun voudra s'assurer que son intervention s'harmonise avec celles des autres institutions fédérales pour maximiser l'appui global au développement des communautés, y compris dans des domaines qui n'étaient pas spécifiés dans le Plan d'action, comme celui des arts et de la culture. Il apparaît déjà que le soutien aux organismes partenaires de PCH devrait être augmenté non seulement pour garantir le succès des deux dernières années du Plan d'action, mais encore pour préparer son renouvellement.

LA CULTURE, LES COMMUNICATIONS ET L'ANIMATION COMMUNAUTAIRE

Activités réalisées

Le ministère du Patrimoine canadien (PCH) a investi 4,5 millions de dollars sur les 19 millions supplémentaires consentis à son programme d'appui aux communautés pour cinq ans, dans le Plan d'action pour les langues officielles.

Grâce au financement alloué à la culture, le Congrès mondial acadien a de beaucoup contribué à la visibilité de la communauté en Nouvelle-Écosse; il a rassemblé en terre acadienne des visiteurs du Canada, de la France, de la Nouvelle-Angleterre et de la Louisiane. L'affichage en français ou bilingue demeure en place. Le théâtre français en Saskatchewan a bénéficié des activités de sensibilisation et de planification de la Troupe du jour, en vue d'établir un lieu théâtral. Le Quebec Arts Summit organisé en novembre 2004 a mené à la création du English Arts Network, un réseau d'artistes anglophones de toutes les disciplines et de tous les coins du Québec. La Fédération culturelle canadienne-française a commencé à mettre en chantier les initiatives proposées par 300 participants au Forum national sur le développement culturel.

« ... la très grande majorité des organismes considère que le montant de 19 millions de dollars prévu dans le Plan d'action pour l'appui à la vie communautaire est nettement insuffisant. Ce montant devait servir à bonifier les programmes déjà existants à Patrimoine canadien. Ainsi, les organismes (...) qui dépendent du programme d'appui à la vie communautaire se sont particulièrement sentis laissés pour compte dans le Plan d'action qui, d'après eux, n'aurait pas considéré leurs besoins spécifiques. » Bilan de mi-parcours, Perspectives des communautés francophones et acadiennes, juin 2005.

En matière de communications, PCH a appuyé l'avènement de six radios communautaires : le développement de marchés pour Radio Cornwall – Alexandria, des études de marché et brefs techniques pour Radio Halifax et Radio Richmond, une campagne de recrutement et une levée de fonds ainsi que les travaux de construction du chemin d'accès à l'antenne et d'installation de la tour pour Radio Missisquoi, l'acquisition d'une discothèque et d'une bibliothèque en plus d'une campagne de promotion et de financement pour Radio Toronto, et enfin une demande de fréquence au CRTC et un mémoire technique pour Radio Victoria. PCH a contribué aux interventions stratégiques de l'Alliance des radios communautaires du Canada en vue d'un guide des meilleures pratiques et d'un plan d'encadrement pour petites et moyennes radios communautaires. L'Alliance et l'Association de la presse francophone ont collaboré à l'élaboration d'une stratégie de partenariats avec les provinces et les territoires pour les inciter à appuyer les médias minoritaires et à se doter de meilleures politiques de communication en français.

Du côté de l'animation et du développement communautaire comme tel, le QCGN a revu ses orientations stratégiques et ses résultats anticipés en matière de recherche, de représentation des communautés notamment auprès de la majorité francophone, d'appui aux organisations membres et de structure de gouvernance. La FCFA a réuni ses organismes intéressés aux communications et formé un groupe de travail qui facilitera la concertation dans le dossier des médias minoritaires. La Fédération de la jeunesse canadienne-française a reçu du financement pour organiser les troisièmes Jeux de la francophonie canadienne, à Winnipeg à l'été 2005. Enfin, au Yukon, PCH a contribué à l'agrandissement du Centre de la francophonie.

« ... l'Association de la presse francophone, l'Alliance des radios communautaires du Canada et la Fédération culturelle canadienne-française se sont dites déçues de n'avoir pu constater clairement les nouvelles initiatives financées (...) au cours des deux premières années. Mais bien que la part attribuable au Plan d'action (...) n'aie pu être identifiée avec précision, il semble que le dynamisme de ces secteurs ait été maintenu et même amélioré dans certains cas ... » Bilan de mi-parcours, Perspectives des communautés francophones et acadiennes, juin 2005.

« Le Plan d'action pour les langues officielles crée des occasions qui permettraient aux communautés anglophones du Québec de régler certains problèmes en matière d'épanouissement des communautés (...) il faudra redoubler d'efforts pour renforcer les capacités des communautés anglophones à acquérir les connaissances et les compétences nécessaires... » Faire le point, Examen de mi-parcours du Plan d'action du gouvernement du Canada pour les langues officielles au Québec,QCGN, le 15 juillet 2005.

RENOUVELLEMENT DE LA COLLABORATION AVEC LES COMMUNAUTÉS

PCH renouvellera sa collaboration avec les communautés, en concluant des accords prévoyant une augmentation de 11 p. 100 pour l'année 2005-2006. Au cours de cette même année, elles pourront aussi bénéficier d'un fonds spécial de 2 millions de dollars pour des initiatives régionales, portant la hausse totale à 19 p. 100. Dès l'an prochain, le Ministère prévoit assortir ces accords d'un cadre pluriannuel de financement ouvert à toutes les communautés de langue officielle minoritaire.

RENFORCER LES PARTENARIATS AVEC LES GOUVERNEMENTS DES PROVINCES ET DES TERRITOIRES

Bilan provisoire

Le Plan d'action a augmenté de 14,5 millions de dollars en cinq ans la contribution financière – jusque là de 12,1 millions par année – de Patrimoine canadien aux ententes de collaboration intergouvernementale en matière de services dans la langue de la minorité. Depuis 2003, dans le cadre d'ententes provisoires, 2,5 millions de plus ont ainsi été accordés à des initiatives visant la prestation de services pour les communautés.

Depuis quelques années, on assiste à une meilleure collaboration intergouvernementale en matière de francophonie. En 2002, les membres provinciaux et territoriaux de la Conférence ministérielle sur les Affaires francophones ont énoncé clairement, dans une Déclaration de principes, leur volonté de contribuer à l'épanouissement des communautés francophones partout au pays. Leurs efforts accrus ont créé un climat favorable et une synergie qui n'est sans doute pas étrangère à la promulgation d'une loi sur les services en français en Nouvelle-Écosse et à la présentation d'une politique à ce sujet en Saskatchewan. Le Plan d'action s'est inscrit dans ce mouvement et la collaboration intergouvernementale en langues officielles s'en est trouvée renforcée. Du point de vue des provinces et des territoires, les ententes en matière de services devraient être renouvelées à la hausse pour que cette dynamique ait les résultats souhaités pour les communautés.

Les Jeux olympiques et paralympiques de 2010 pourraient notamment bénéficier de cette collaboration. Ils offrent au Canada l'occasion de projeter l'image d'un pays bilingue et de valoriser la langue et la culture françaises auprès des jeunes. Le Comité organisateur estime que les communautés francophones devraient participer à la planification des Jeux.

PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE À LA SANTÉ ET LA PETITE ENFANCE ET APPUYER LA MISE EN ŒUVRE DE LOIS OU DE POLITIQUES PROVINCIALES ET TERRITORIALES

Activités réalisées

Dans les domaines prioritaires de la santé et de la petite enfance, Patrimoine canadien a travaillé avec l'Ontario et le Manitoba. Dans le premier cas, on a préparé la conception de plans de francisation pour des associations et des organismes professionnels ontariens : outils de diagnostic et d'intervention et formation continue dans leur langue en vue d'offrir un meilleur service à la population francophone. Dans l'autre cas, on a développé un projet pilote de centre de la petite enfance au Manitoba qui pourrait devenir un modèle de milieu préscolaire en français.

Dans le cadre de l'application de la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick, promulguée en juin 2002, le gouvernement fédéral a aidé cette province à offrir un appui aux nombreuses municipalités et commissions dans leur prestation de services et dans leurs communications. Dans le même esprit, il a aidé le gouvernement de la Saskatchewan à implanter sa politique sur les services en français et se prépare à faire de même avec la Nouvelle-Écosse.

CONTINUER D'APPUYER LA CONFÉRENCE FÉDÉRALE-PROVINCIALE-TERRITORIALE

Activités réalisées

En plus de renouveler pour trois ans le soutien à la coordination nationale des responsables gouvernementaux des affaires francophones (RGAF), le gouvernement du Canada a participé aux conférences des ministres responsables des affaires francophones et à leur préparation. La conférence ministérielle d'octobre 2004 a mis l'accent sur le développement identitaire, la jeunesse et la culture francophone, en plus d'initier une réflexion sur le mandat de la conférence et sur le fonctionnement du groupe de fonctionnaires qui l'appuie.

Le réseau des RGAF rassemble les fonctionnaires provinciaux et territoriaux responsables des services en français ainsi que des représentants du ministère du Patrimoine canadien et du Bureau du Conseil privé. Ce forum a notamment pour but de promouvoir la collaboration intergouvernementale, d'élaborer des stratégies communes et d'échanger information et expérience. Le réseau permet également au gouvernement fédéral de consulter les provinces et les territoires en matière de politiques publiques sur la francophonie canadienne, et aux provinces et territoires de sensibiliser le gouvernement fédéral aux enjeux de la francophonie canadienne dans leur champ de compétences.

En octobre 2003, les provinces et les territoires ont adopté un plan d'action intergouvernemental dont les secteurs d'intervention paraissent complémentaires à ceux du Plan d'action pour les langues officielles : coopération intergouvernementale, santé en français, petite enfance, développement culturel, renforcement de l'espace francophone (y compris l'immigration), accès à la justice en français et développement économique des communautés francophones et acadiennes. Parmi les projets menés par la conférence ministérielle, notons une recherche sur les interventions des gouvernements provinciaux et territoriaux pour offrir des services en français et contribuer à l'épanouissement des communautés, et une initiative de partage des pratiques exemplaires.

Les provinces et les territoires s'intéressent vivement au bilan du Plan d'action fédéral et au cadre de gestion horizontal dont il fera l'objet. Tout en souscrivant aux priorités sectorielles qu'ils se sont données, les gouvernements s'intéressent aux nouveaux modes de prestation de services aux citoyens. Les progrès réalisés par Service Canada à cet égard pourraient aider à renforcer la collaboration fédérale-provinciale-territoriale.

« Pour les représentants des provinces, des territoires et des secteurs non visés par le Plan d'action, le peu de visibilité du Plan et son approche sectorielle spécifique a résulté, dans plusieurs cas, en une méconnaissance des nouvelles initiatives. » Bilan de mi-parcours, Perspectives des communautés francophones et acadiennes, juin 2005.

2.3 L'INDUSTRIE DE LA LANGUE

L'INDUSTRIE AU CŒUR DU PLAN D'ACTION

Bilan provisoire

Le gouvernement du Canada a reconnu l'atout que représentaient les industries langagières pour les trois axes de son Plan d'action : éducation, développement des communautés et fonction publique exemplaire. En les appuyant, il augmente le bassin de professeurs et de professionnels qualifiés, élargit l'éventail des carrières ouvertes aux jeunes – notamment ceux des communautés en situation minoritaire – et mise sur la fonction publique comme moteur des progrès en traduction, en interprétation, en terminologie, en technologies du savoir et en formation linguistique. Industrie Canada et le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) ont reçu ensemble 20 millions de dollars du Plan d'action.

Des brochures, des affiches, un site Web et un portail confèrent une image de marque de plus en plus distinctive à l'industrie de la langue et favorisent de nouvelles collaborations d'affaires dans ce secteur économique en plein essor. L'Association de l'industrie de la langue (AILIA) agit comme point de contact unique pour les entreprises. Le Centre de recherche en technologies langagière.; (CRTL) existe et sera logé sous peu dans un nouvel édifice adjacent à l'Université du Québec en Outaouais; il a bénéficié d'un investissement additionnel de 15,2 millions de dollars en provenance de Développement économique Canada et du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation du Québec. Industrie Canada collabore avec Statistique Canada afin de documenter l'évolution de l'industrie et le rendement des investissements gouvernementaux.

Grâce au Programme d'innovation créé par le Plan d'action, le Bureau de la traduction a étudié la possibilité d'un portail linguistique qui offrirait un point d'accès unique à la première collection électronique nationale d'outils et d'ouvrages linguistiques, terminologiques et technolinguistiques provenant des institutions fédérales ou des institutions provinciales et territoriales, dans les deux langues officielles. Un tel outil permettrait de rassembler l'immense actif linguistique du Canada et d'en faire profiter toute l'industrie de la langue.

REMÉDIER À LA FRAGMENTATION DE L'INDUSTRIE ET REHAUSSER SA VISIBILITÉ

Activités réalisées

Créée dans la foulée du Plan d'action, l'Association de l'industrie de la langue (AILIA), a organisé des activités à l'échelle du pays, permettant aux entreprises et à leurs partenaires de dialoguer et de bâtir des synergies. Sa participation aux missions d'Équipe Canada en Chine et au Brésil a contribué au rayonnement du secteur à l'étranger.

Avec Industrie Canada, le Bureau de la traduction et le CNRC, l'AILIA a aidé les

entreprises à étudier les besoins, à repérer les ouvertures et les risques du marché, puis à sélectionner les technologies de l'avenir pour quatre domaines : traduction, gestion du contenu, formation linguistique et reconnaissance électronique de la parole. Cet exercice de « cartes routières technologiques » a permis d'établir les forces et les faiblesses sur le plan de la technologie et de proposer des solutions. Certaines d'entre elles pourraient inspirer le choix de projets de recherche par les entreprises et le CRTL, et même aboutir à des technologies commercialisables dans un avenir plus lointain.

Industrie Canada a lancé des initiatives de promotion et d'image de marque et financé plus de 50 projets. Les entreprises s'affichent comme firmes canadiennes dans le cadre de foires et de missions, contribuant à augmenter la visibilité de l'industrie. Le fait qu'elles investissent elles-mêmes à part égale dans les projets suggère un effet levier. Le Programme des industries de la langue (PIL) collabore avec Commerce extérieur Canada à la production d'un dépliant à l'intention des délégués commerciaux et de clients éventuels à travers le monde; il s'inspire également d'un document récent sur les professions langagières pour réaliser une brochure destinée aux jeunes et les attirer vers des carrières dans le domaine. Enfin, le Comité de développement des ressources humaines de l'AILIA a adopté en 2004 une stratégie de mise en valeur des professions, de l'intégration en emploi, du perfectionnement et d'élaboration de normes professionnelles.

Pour remédier à la pénurie de professionnels langagiers, le Bureau de la traduction a mis sur pied un programme de formation qui devrait favoriser l'emploi de la relève au sein de l'industrie tout en assurant au gouvernement la capacité de répondre à ses propres besoins. Entre 2003 et 2005, le Bureau y a accueilli 388 étudiants. En partenariat avec 10 universités canadiennes, ce programme a formé plus de 1 063 étudiants en stages coopératifs et autres formes d'apprentissage depuis 1999. Afin de pallier le manque critique de professeurs, le Bureau a prêté quatre de ses experts aux universités de Moncton et d'Ottawa. Parce qu'il dépend largement du secteur privé pour assurer la prestation de services au gouvernement, le Bureau croit essentiel de renforcer l'industrie.

AIDER À CRÉER UN CENTRE DE RECHERCHE SUR LES TECHNOLOGIES LANGAGIÈRES

Activités réalisées

Le Centre de recherche en technologies langagières a vu le jour à l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Il résulte de la collaboration entre les organismes fondateurs, soit l'Université, le CNRC et le Bureau de la traduction. Ce dernier participe aux orientations du Centre en lui fournissant notamment l'accès à ses bases de données terminologiques ainsi qu'en assurant le montage et la mise à jour d'un site Web. À ces partenaires se sont ajoutés l'AILIA et la Corporation de développement économique de Gatineau. Le gouvernement fédéral, celui du Québec et l'UQO ont prévu collectivement 15,2 millions de dollars pour la construction de l'immeuble qui accueillera jusqu'à 150 experts et chercheurs. Le Centre vise à mettre au point des outils d'accroissement de la productivité en traduction, applicables à un contenu multilingue et à la formation linguistique, en plus de se positionner comme chef de file en matière de normes langagières. Deux projets en marche présentement, Transcheck-2 et Barça, cherchent respectivement à créer un programme capable de relever divers types d'erreurs de traduction et à automatiser la mesure de la survie et de l'utilisation d'un mot nouveau dans les communications écrites.

2.4 UNE FONCTION PUBLIQUE EXEMPLAIRE

REPLACER LES LANGUES OFFICIELLES PARMI LES PRIORITÉS ET MODIFIER LA CULTURE ORGANISATIONNELLE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Bilan provisoire

Le Plan d'action pour les langues officielles a été élaboré à partir d'un constat de base : le gouvernement fédéral ne peut jouer son rôle de leader pour la société canadienne que s'il donne lui-même l'exemple. Après plusieurs années de lutte au déficit, il importait de replacer les langues officielles au cœur de la mission des institutions. Depuis le lancement du Plan d'action, on a assisté à la création de l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique placée sous la gouverne du président du Conseil du Trésor. Ce remaniement n'a pas modifié la détermination du gouvernement à adapter le Programme des langues officielles aux exigences de la technologie moderne et aux besoins des gestionnaires.

La nouvelle Directive sur la formation linguistique et le maintien de l'acquis a prolongé le temps alloué à la formation et l'a intégrée aux plans de perfectionnement des employé(e)s. L'École de la fonction publique du Canada sera plus à même d'évaluer les répercussions de ces changements sur sa clientèle à mesure que les candidats suivront leur formation linguistique dans le contexte de cette directive. Entre-temps, l'École et la Commission de la fonction publique coprésident un examen du modèle de formation linguistique et de vérification des connaissances qui influencera l'avenir.

INVESTIR DANS L'INNOVATION

Activités réalisées

Le Programme d'innovation connaît un franc succès. Doté de 14 millions de dollars sur cinq ans, il favorise la mise en œuvre de projets qui ont un effet d'entraînement sur les services bilingues au public et l'utilisation des deux langues au travail. Il comprend deux volets : le Fonds d'innovation destiné aux institutions prises individuellement, et le Fonds régional de partenariats qui permet aux conseils fédéraux de parrainer des projets adaptés aux réalités locales. En 2003-2004, le Programme a financé 18 projets totalisant 800 000 $. En 2004-2005, un montant de 1,8 million de dollars a été réparti entre 25 projets. La troisième année du programme semble prometteuse. Plus de 50 projets ont été présentés et 32 retenus par le comité d'examen des candidatures.

Ainsi, le Programme a octroyé 140 000 $ à Sport Canada, pour améliorer ses services au public et surtout aux athlètes canadiens. Les résultats visés comprenaient la mise à jour des données de base pour la tenue des Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver, en 2010. Le Conseil régional du Québec a reçu 175 000 $ pour améliorer le recrutement des jeunes anglophones dans l'administration fédérale. Le Conseil fédéral de Terre-Neuve-et-Labrador a reçu 50 000 $ la première année,

puis 110 000 $ la deuxième année, pour un projet sur le développement communautaire et l'étude d'un modèle de prestation de services pour les ministères desservant toute la péninsule de Port-au-Port. Les quatre conseils fédéraux de l'Ouest – Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Pacifique – ont organisé le Forum 4-2-1 (quatre provinces, deux langues officielles, un plan), rassemblant des intervenants fédéraux, provinciaux, des institutions d'enseignement et des communautés. Le Plan stratégique des conseils fédéraux de l'Ouest sur les langues officielles en a résulté et oriente leurs actions. Le 17 juin 2005, le Prix d'excellence dans la fonction publique a récompensé cet effort collectif.

RENFORCER L'EXPERTISE ET LA CAPACITÉ DE SUIVI DES INSTITUTIONS FÉDÉRALES

Activités réalisées

Avec les 12 millions de dollars sur cinq ans du Plan d'action, la Direction des langues officielles de l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique dispose d'un budget plus stable (5,6 millions en 2004-2005) pour agir à titre de centre d'excellence auprès des autres institutions fédérales. Elle a initié un examen général pour réduire de moitié le nombre des politiques, les clarifier, mettre l'accent sur les résultats, inclure des indicateurs de rendement et rendre ces politiques conviviales pour le Web. Des politiques remaniées sur la langue de travail et la gestion des ressources humaines sont entrées en vigueur le 1er avril 2004. La nouvelle version des politiques sur les communications avec le public et la prestation de services, notamment l'utilisation des réseaux électroniques, est entrée en vigueur le 15 juillet 2005.

La Direction des langues officielles de l'Agence est en train de changer la façon d'exercer ses fonctions globales de surveillance. Elle a mis en œuvre un nouveau cycle et un nouveau système de mesure du rendement qui lui permet de mieux dépeindre la situation qui prévaut dans l'ensemble des institutions à un moment ou à un autre. Cette formule comprend une fiche d'évaluation ou tableau de bord capable d'intégrer de l'information en provenance de plusieurs sources différentes pour esquisser un portrait global.

En appui à l'autosurveillance exercée par chaque institution fédérale, l'Agence a créé le désignateur des besoins linguistiques, qui permet à un gestionnaire de déterminer le nombre minimum d'employé(e)s requis pour fournir des services dans la langue choisie par ses clients. Un modèle de sondage électronique a aussi été élaboré pour aider les institutions à évaluer la satisfaction de leurs clients à l'interne; il comprend une composante langues officielles et peut être adapté suivant chaque contexte. Peut-être ces outils ont-ils inspiré la décision de Citoyenneté et Immigration Canada de procéder à une revue des profils linguistiques de ses postes et d'adopter un cadre de gestion régissant la formation linguistique, lequel exige que les besoins de tout(e) employé(e) soient reflétés dans son plan d'apprentissage.

Du côté de la langue de travail, l'Agence a évalué le statut des cadres occupant un poste désigné bilingue. Dans son rapport publié en février 2005, elle a établi qu'au 31 mars 2004, 98 cadres de direction ne satisfaisaient pas aux exigences de leur poste, dont 46 qui auraient dû le faire avant le 31 mars 2003. Dans la majorité des cas, les institutions avaient pris des mesures pour assurer la prestation des services et la supervision des employé(e)s dans les deux

langues officielles. L'Agence continue de surveiller la situation.

En juillet 2004, l'Agence a publié les résultats d'un exercice qui portait sur 2 210 bureaux et points de services répartis dans l'ensemble du pays et représentant 166 institutions fédérales. Cette *Vérification des services téléphoniques du Gouvernement du Canada* avait pour objet de déterminer dans quelle mesure l'accueil et l'offre de services respectaient la langue officielle choisie par le client. Les résultats dénotent une amélioration progressive de la situation.

RECRUTER PLUS DE PERSONNEL BILINGUE, AMÉLIORER LA FORMATION LINGUISTIQUE ET L'OFFRIR PLUS TÔT EN CARRIÈRE

Activités réalisées

L'Agence s'est réservé 2,5 millions de dollars répartis sur cinq ans pour élaborer des stratégies et des outils de recrutement de candidats bilingues et financer une étude sur la formation linguistique. En 2004-2005, elle a transféré 450 000 $ à l'École de la fonction publique du Canada (EFPC) pour financer un examen du modèle de formation et de vérification des connaissances linguistiques. L'EFPC et la Commission de la fonction publique coprésident cet exercice stratégique; elles sont appuyées par un comité de hauts fonctionnaires. Deux millions (400 000 $ par année) sont alloués à la Commission de la fonction publique pour promouvoir le recrutement de personnes bilingues, particulièrement des anglophones au Québec. Un protocole d'entente à cet effet a été signé entre l'Agence et la Commission. Le plan de travail comprend des activités de planification et de soutien organisationnels, d'amélioration du site Web de la Commission, de suivi de l'information sur les aptitudes linguistiques des candidats, de partenariats avec des écoles et des collèges, de sensibilisation des gestionnaires et des agents de ressources humaines, et de promotion de carrières dans la fonction publique fédérale.

L'EFPC a reçu 36,1 millions de dollars pour trois ans à compter de 2003-2004 et s'est mise à la tâche immédiatement, dans quatre secteurs d'activité : gérer la demande croissante en formation linguistique, réduire les listes d'attente, mieux desservir les personnes aux prises avec des troubles d'apprentissage et moderniser technologie et matériel d'apprentissage.

Bien que le Centre de formation linguistique (CFL) ait accueilli 690 nouveaux étudiants la première année (250 de plus que prévu, en comptant ceux dont le nom était sur les listes d'attente), la demande dans la Région de la capitale nationale dépasse les pronostics et on a maintenant des listes d'attente dans d'autres régions du pays. Pour faire face à la situation, l'EFPC poursuivra sa collaboration avec six écoles du secteur privé. En 2004-2005, avec les fonds du Plan d'action et la coopération de ces établissements, l'École prévoyait former 742 étudiants, y compris ceux qui avaient commencé l'année précédente, ceux de l'année courante, et une vingtaine ayant des difficultés d'apprentissage.

Le CFL a créé une unité spécialement consacrée aux étudiants qui vivent de telles difficultés. Il a élaboré un gabarit pour leur évaluation initiale et leur plan d'apprentissage, puis donné un contrat à l'Académie de formation linguistique pour un projet pilote de formation en petits groupes de quatre

personnes. Le Centre avait aussi commandé une étude de ses propres pratiques dont les recommandations commencent à être mises en œuvre.

Au cours de l'exercice 2004-2005, le CFL a voulu informatiser sa collection pédagogique et l'adapter aux besoins d'une clientèle de plus en plus diversifiée. Il a donc transformé des documents qui n'existaient que sur papier, cassettes audio ou cassettes vidéo, en un format que peut traiter un ordinateur. Plusieurs produits ont ainsi été convertis en format Web, accessible partout sur Internet. Ils pourront être adaptés aux besoins culturels, linguistiques ou techniques des utilisateurs. Le Centre prévoit également moderniser son infrastructure électronique, remodeler ses sites Internet et Intranet, créer un portail accessible à ses étudiants, et élargir son éventail de technologies en ligne. Il entend aussi acquérir du matériel pédagogique ou en adapter.

« ...il y a une volonté évidente, dans la fonction publique, de prendre des mesures concrètes pour réaliser des progrès sensibles en matière de représentation [des Québécois anglophones] (...) Pour les représentants communautaires, le fait qu'aucun résultat défini et mesurable n'ait été fixé (...) pour une période donnée constitue une grave lacune dans les efforts que le gouvernement déploie dans ce domaine. » Faire le point, Examen de mi-parcours du Plan d'action du gouvernement du Canada pour les langues officielles au Québec, QCGN, le 15 juillet 2005.

2.5 IMPUTABILITÉ ET COORDINATION

RAPPEL DES RESPONSABILITÉS, COORDINATION HORIZONTALE ET ÉVALUATION DE LA POLITIQUE DES LANGUES OFFICIELLES

Bilan provisoire

Sans modifier les obligations et engagements de chaque institution en vertu de la Loi, ni les rôles particuliers dévolus à la ministre du Patrimoine canadien et au président du Conseil du Trésor, le Plan d'action ajoutait au processus décisionnel une coordination horizontale centrée sur le ministre responsable des Langues officielles, lui confiant la présidence du Groupe de ministres sur les langues officielles. Le cadre d'imputabilité et de coordination attribuait également des responsabilités nouvelles au ministre de la Justice. Il avait un triple but : i) conscientiser toutes les institutions fédérales, ii) renforcer les mécanismes de consultation auprès des communautés, et iii) établir cette coordination du processus gouvernemental en langues officielles.

La mise en place de politiques de sensibilisation de plusieurs ministères et organismes, ainsi que les efforts d'harmonisation de programmes illustrent le virage amorcé en mars 2003. Le dialogue entre le gouvernement et les communautés en a mobilisé plusieurs, comme le souligne le premier chapitre de ce rapport d'étape. Un autre résultat, le cadre horizontal de gestion, est décrit au Chapitre 3.

Les réunions du Groupe de ministres sur les langues officielles et du Comité des sous-ministres ont rehaussé la capacité d'aborder les dossiers interdisciplinaires et permis d'obtenir des résultats pour tous les domaines du Plan d'action. Elles mènent à des stratégies de coordination des dossiers communs, notamment l'application du cadre horizontal de gestion, le français dans Internet et les relations avec les communautés.

LA PRISE EN COMPTE DE LA DIMENSION LANGUES OFFICIELLES DANS LES INSTITUTIONS FÉDÉRALES

Activités réalisées

La Direction générale des langues officielles (DGLO), Affaires intergouvernementales, Bureau du Conseil privé, a présenté le concept d'imputabilité et de coordination aux fonctionnaires de toutes les régions du pays, souvent à l'invitation du ministère du Patrimoine canadien ou de l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique : coordonnateurs ministériels, champions des langues officielles, conseils régionaux, etc. Le Groupe du droit des langues officielles (GDLO), ministère de la Justice, a fait de même en matière d'implications juridiques.

La directive intitulée *Principes en matière de langues officielles guidant la préparation et l'analyse des présentations soumises au Conseil du*

Trésor par les institutions fédérales, émise en 1998, s'applique toujours. Le Secrétariat du Conseil du Trésor en a conservé la responsabilité et ses analystes consultent l'Agence au besoin.

L'examen des propositions de politiques a fait l'objet d'une attention particulière. La DGLO a repéré les étapes critiques du cheminement des dossiers au Cabinet de manière à améliorer l'analyse et la détermination des besoins ou des préoccupations des communautés ou d'autres aspects de la politique des langues officielles. Le lien avec les responsables des opérations du Cabinet contribue à la fonction de remise en question exercée par le Bureau du Conseil privé. Le dialogue entre les communautés et les fonctionnaires chargés de conceptualiser le mandat et les structures de Service Canada illustre ces efforts.

Justice Canada dispose d'un système de surveillance des médias et de l'environnement juridique. Les responsables ministériels des Affaires du Cabinet ont été sensibilisés aux enjeux des langues officielles et le GDLO reçoit dorénavant l'ordre du jour des réunions du Cabinet pour déterminer quels sujets requièrent des avis. Les organismes centraux partagent cette responsabilité avec lui; ils s'échangent des renseignements à l'égard de tels dossiers et veillent à ce que les interventions appropriées aient lieu. Le ministre de la Justice travaille avec ses collègues pour leur souligner les répercussions juridiques des initiatives.

Pour encourager la mise en œuvre coordonnée de l'engagement fédéral en vertu de la partie VII de la Loi, Patrimoine canadien (PCH) a élaboré un outil de mesure de rendement qui aide ministères et organismes à suivre leurs progrès dans l'application de l'article 41. Il propose un inventaire de mesures selon six catégories d'intervention : sensibilisation interne, consultation des communautés, communications avec elles, coordination interne et auprès d'autres partenaires, financement et prestation de programmes, et reddition de comptes. Plusieurs ministères ont aussi créé leurs propres mécanismes d'appui aux communautés. Par exemple, la politique de Santé Canada, entrée en vigueur en décembre 2004, encourage les employé(e)s à mieux lier leurs programmes et leurs interventions aux besoins des communautés en situation minoritaire.

« La sensibilisation semble donc faire son chemin, et ce respect nouveau (...) amène forcément des relations plus agréables et plus constructives entre plusieurs communautés et ministères. » Bilan de mi-parcours, Perspective des communautés francophones et acadiennes, juin 2005.

LA COORDINATION HORIZONTALE

Activités réalisées

Le Groupe de ministres sur les langues officielles s'est réuni à plusieurs reprises comme l'a fait le Comité des sous-ministres sur les langues officielles (CSMLO) en plus de recevoir les rapports du Comité d'appui et d'autres hauts fonctionnaires. On peut regrouper comme suit les questions traitées :

- les décisions rendues ou à venir dans le domaine des droits linguistiques et la discussion des tendances qui s'en dégagent;
- les langues officielles et les fonctionnaires (formation linguistique, politiques du Conseil du Trésor, désignation des postes);
- les affaires découlant du Plan d'action, dont le mandat du CSMLO, le travail de comités consultatifs, la coordination de la recherche

et l'enquête postcensitaire sur les langues officielles, les outils comme le site Internet du ministre responsable des Langues officielles et le site Extranet pour les institutions fédérales, etc.;
- les dossiers d'intérêt commun : centres de services bilingues, petite enfance, Fonds d'appui aux communautés, français dans Internet, relations intergouvernementales – y compris la Stratégie pour le Nord, les relations avec les communautés; et, enfin,
- les réponses aux rapports de la Commissaire aux langues officielles, les travaux de la Chambre et du Sénat (comités sur les langues officielles, projet de loi S-3, commissions spéciales).

Les discussions aux plus hauts niveaux ont facilité l'acheminement des propositions de politiques et de programmes dans l'appareil fédéral. Elles ont en outre mené à une analyse du projet de loi S-3 pour modifier la *Loi sur les langues officielles*, et sa transmission au Comité permanent de la Chambre des communes; elles ont fait avancer l'élaboration d'une initiative horizontale sur la capacité communautaire et l'employabilité (le Fonds d'habilitation) et produit des réponses concertées à plusieurs rapports de la Commissaire aux langues officielles et des comités parlementaires. La Commissaire doit publier prochainement un suivi de ses rapports sur le français dans Internet (deux en 1999 et deux en 2002). Le CSMLO a demandé que les ministères concernés élaborent ensemble une stratégie qui tiendra compte de l'évolution du contexte depuis 1999 et qui saisira les occasions de travailler en synergie.

Le Plan d'action demande aux ministères clés – ceux du Patrimoine canadien et de la Justice, l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique (au nom du Secrétariat du Conseil du Trésor) et le Bureau du Conseil privé – de conjuguer leurs efforts pour accroître le partage d'information et le respect des engagements gouvernementaux.

À l'appui de la coordination horizontale, PCH a exercé son mandat de concertation interministérielle en pilotant l'entente sur le développement des arts et de la culture dans la francophonie canadienne, les protocoles de collaboration en théâtre, en édition et en arts visuels ainsi que des groupes de travail dans des domaines connexes. De plus, le Ministère a organisé une table ronde sur la petite enfance (mars 2005), diffusé une liste de programmes intéressant les femmes en situation minoritaire (2004) et compilé un inventaire des initiatives et programmes fédéraux intéressant les communautés (2005). Pour sa part, l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique a saisi le CSMLO et le Groupe de ministres de la mise en œuvre des parties IV, V et VI de la Loi.

Le comité interministériel de coordination de la recherche présidé par l'équipe des langues officielles, au Bureau du Conseil privé, a fait rapport au CSMLO et au Groupe de ministres. Les résultats de son travail et sa contribution à l'établissement de balises pour évaluer le Programme des langues officielles sont décrits au Chapitre 4.

Le cadre horizontal de gestion des résultats, qui fait l'objet du Chapitre 3, constitue un fait marquant de la coordination pangouvernementale. La décision de créer un tel instrument aura des répercussions sur la culture de la fonction publique et sa capacité de faire face aux défis de la collaboration entre institutions.

3. LE CADRE HORIZONTAL DE GESTION

UN FAIT MARQUANT DE LA COORDINATION HORIZONTALE

LA GENÈSE DU CADRE HORIZONTAL DE GESTION

Le Plan d'action pour les langues officielles exige que toutes les institutions fédérales rendent compte de la manière dont elles respectent leurs engagements et leurs obligations en vertu de la *Loi sur les langues officielles*. L'exigence d'imputabilité collective a nécessité l'élaboration d'un cadre horizontal de gestion.

Dans l'appareil fédéral, un tel cadre sert à structurer la gestion en fonction de l'effet d'ensemble d'un groupe d'activités. Il englobe la gouvernance, le rendement, l'imputabilité et la production de rapports aux Canadiens. Il ne remplace en aucun cas les systèmes de mesure du rendement propres aux ministères et organismes qui demeurent responsables d'évaluer en détail les initiatives dont ils ont la charge à l'intérieur de l'ensemble. Un cadre horizontal de gestion renforce la fonction de contrôleur moderne dont la raison d'être est de rassembler l'information sur le rendement et de fournir aux gestionnaires des systèmes de contrôle appropriés, une approche réfléchie de la gestion des risques, ainsi qu'un ensemble commun de valeurs et de principes d'éthique.

On ne peut dissocier les initiatives du Plan d'action de l'ensemble des activités par lesquelles le gouvernement se conforme à la *Loi sur les langues officielles* et appuie la dualité linguistique. Le cadre porte donc sur l'ensemble du Programme des langues officielles (PLO)[8]. Il met en évidence les liens entre les priorités de tous les secteurs; il offre une vue d'ensemble des activités, du financement et des progrès; il permet de comprendre l'harmonisation des programmes aux niveaux des résultats, de l'utilisation des ressources, des activités et de la reddition de comptes. Le cadre horizontal de gestion en langues officielles a été conçu pour s'étendre progressivement à l'ensemble des institutions fédérales.

La Direction générale des langues officielles (Affaires intergouvernementales, Bureau du Conseil privé) a coordonné et géré une triple structure de comités et de groupes de travail interministériels établie spécifiquement pour construire le cadre horizontal de gestion : un comité directeur chargé d'orienter le projet, un

8. Voir l'introduction de ce rapport et l'Annexe 1.

groupe de travail principal qui en a clarifié le contenu et a préparé les rapports au CSMLO, et un groupe de travail élargi faisant appel aux représentants de 10 ministères et organismes dans des domaines particuliers (responsables des politiques, gestionnaires de programmes, experts en évaluation et autres spécialistes).

Le travail a reposé sur la démarche suivante :

- l'examen de la documentation (par ex. la LLO et le Plan d'action, le protocole de 1994 et sa désignation des institutions ayant l'incidence la plus directe sur les communautés et sur l'égalité de statut du français et de l'anglais, les mémoires présentés lors de l'élaboration du Plan d'action, etc.);
- l'examen des cadres de gestion, des cadres de vérification et d'autres documents de planification de la mise en œuvre des initiatives du Plan d'action par chaque ministère;
- des séances de travail sur les stratégies de mesure du rendement, d'évaluation et de gestion des risques; et,
- des séances de consultation sur les indicateurs et le cadre de mesure du rendement, auprès de partenaires non gouvernementaux et en particulier des communautés.

Le cadre horizontal de gestion reflète les contributions apportées par de nombreux participants et l'environnement d'apprentissage qui a prévalu. Il doit beaucoup également aux commentaires et aux suggestions des communautés, du Commissariat aux langues officielles et des parlementaires. Sa mise en œuvre ne fait que commencer.

LA STRUCTURE ET L'UTILISATION DU CADRE HORIZONTAL DE GESTION

Le cadre horizontal de gestion a quatre composantes :

- une structure de gouvernance pour le PLO (Figure 1, p.45) : le premier ministre et le Cabinet exercent la responsabilité ultime; le ministre responsable des Langues officielles, les ministres dont le mandat est décrit dans la Loi et le groupe de ministres jouent un rôle de direction; le Bureau du Conseil privé, le CSMLO et les hauts fonctionnaires assurent la cohérence des politiques et la collaboration interministérielle nécessaires. Il en va ainsi de suite tous les niveaux du système fédéral et en tenant compte des partenaires à l'extérieur du gouvernement;
- un modèle logique axé sur les résultats (Figure 2, p.46) qui arrime les objectifs de toutes les institutions à la raison d'être de l'ensemble du programme, illustre les connexions entre les résultats visés et les activités requises pour les atteindre et laisse de la place aux modèles logiques des ministères et organismes dans leurs domaines propres;
- un cadre de mesure et une stratégie d'évaluation qui décrivent comment le gouvernement et ses partenaires iront chercher les données pertinentes et mesureront les progrès en fonction des résultats anticipés; et,
- une stratégie de reddition de comptes qui détaille les activités d'évaluation et les rapports attendus des partenaires fédéraux.

Il s'agit d'un effort d'harmonisation des cycles d'évaluation ministériels. Le rapport de mi-parcours et le lancement officiel du cadre horizontal à l'automne font partie de cette stratégie. Ensuite, il y aura des évaluations formatives dont on pourra tirer des conclusions intérimaires en 2006 et qui serviront de points de repère pour l'évaluation sommative de 2007. Les résultats rapportés par les partenaires fédéraux dans le cadre de ces évaluations, ainsi que dans les rapports de Patrimoine canadien, de l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique, et de la Commissaire aux langues officielles, seront pris en compte dans l'analyse globale des données recueillies sur le PLO en vue du rapport final au gouvernement en 2008.

Le cadre horizontal de gestion est déjà utilisé, avec une intensité différente, selon qu'une institution est l'un des 10 partenaires du Plan d'action, fait partie de la trentaine d'institutions désignées dont l'incidence sur le développement des communautés minoritaires et la promotion du français et de l'anglais est la plus grande, ou est l'une des 190 autres ou plus assujetties à la *Loi sur les langues officielles*. Pour l'utiliser à sa juste valeur, les institutions fédérales doivent non seulement collaborer entre elles mais encore faire appel aux gouvernements des provinces et des territoires ainsi qu'aux organismes communautaires et à d'autres groupes intéressés aux langues officielles.

Le cadre horizontal s'inspire de nombreux intervenants et son utilisation sera au cœur des rapports du gouvernement aux Canadiens. Il est appelé à évoluer avec le temps, en fonction des changements dans le domaine des langues officielles. Son utilisation se généralisera à mesure qu'un plus grand nombre d'institutions fédérales et d'intervenants y entreront des données et l'adapteront à leurs besoins. Graduellement, les silos institutionnels disparaîtront pour laisser entrevoir les effets des politiques et des programmes les uns par rapport aux autres. On pourra plus naturellement se demander si les mesures en éducation préparent les Canadiens à l'apprentissage continu; si le développement communautaire englobe les facteurs identitaires, culturels, économiques et sociaux; et si l'exemple de la fonction publique influence la société et les communautés.

Figure 1: Gouvernance pour le Programme des langues officielles

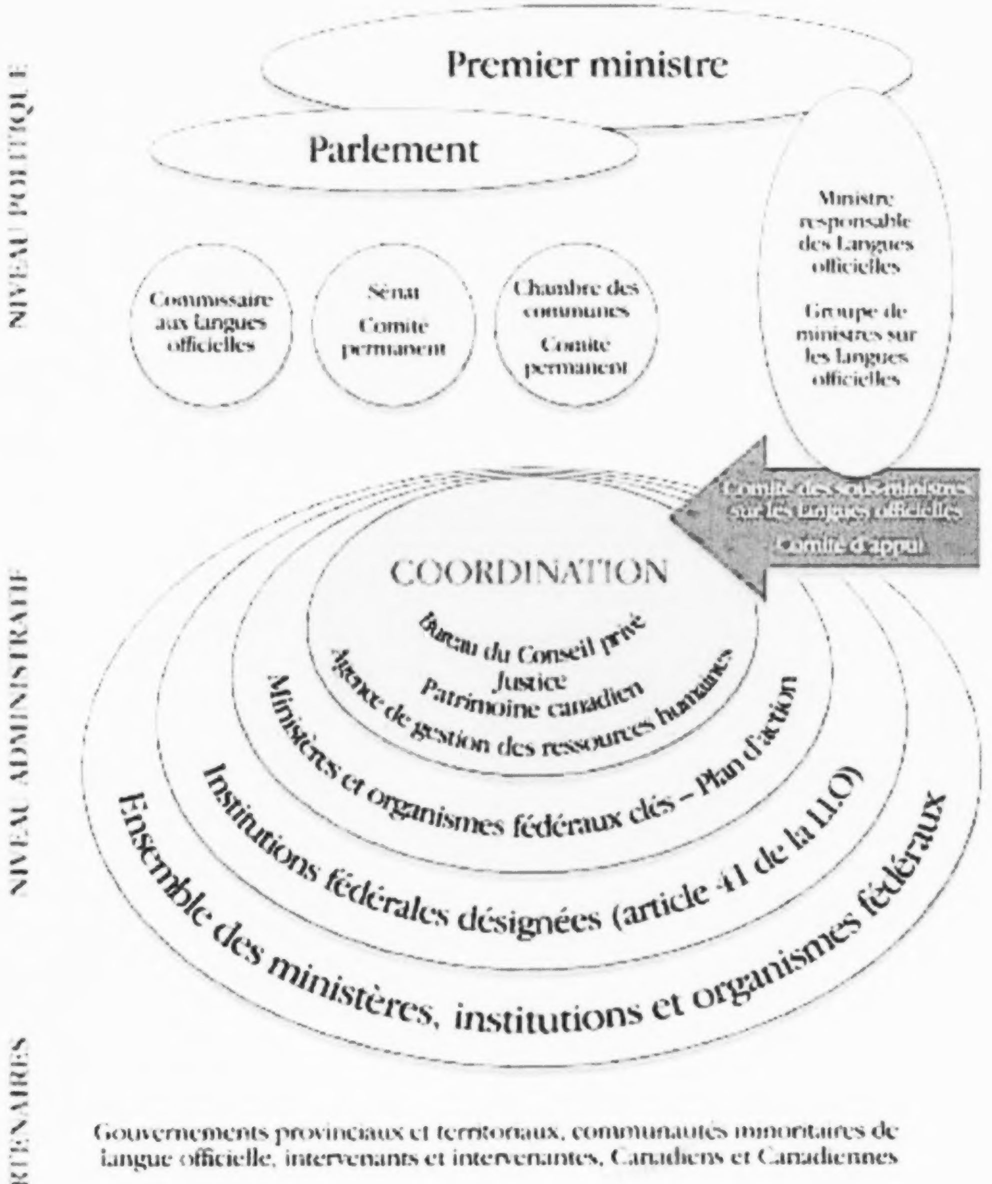

Remarque : Les rapports de la Commissaire aux langues officielles, de la ministre du Patrimoine canadien et du président du Conseil du Trésor sont soumis annuellement au Parlement

Figure 2: Modèle logique – Le Programme des langues officielles

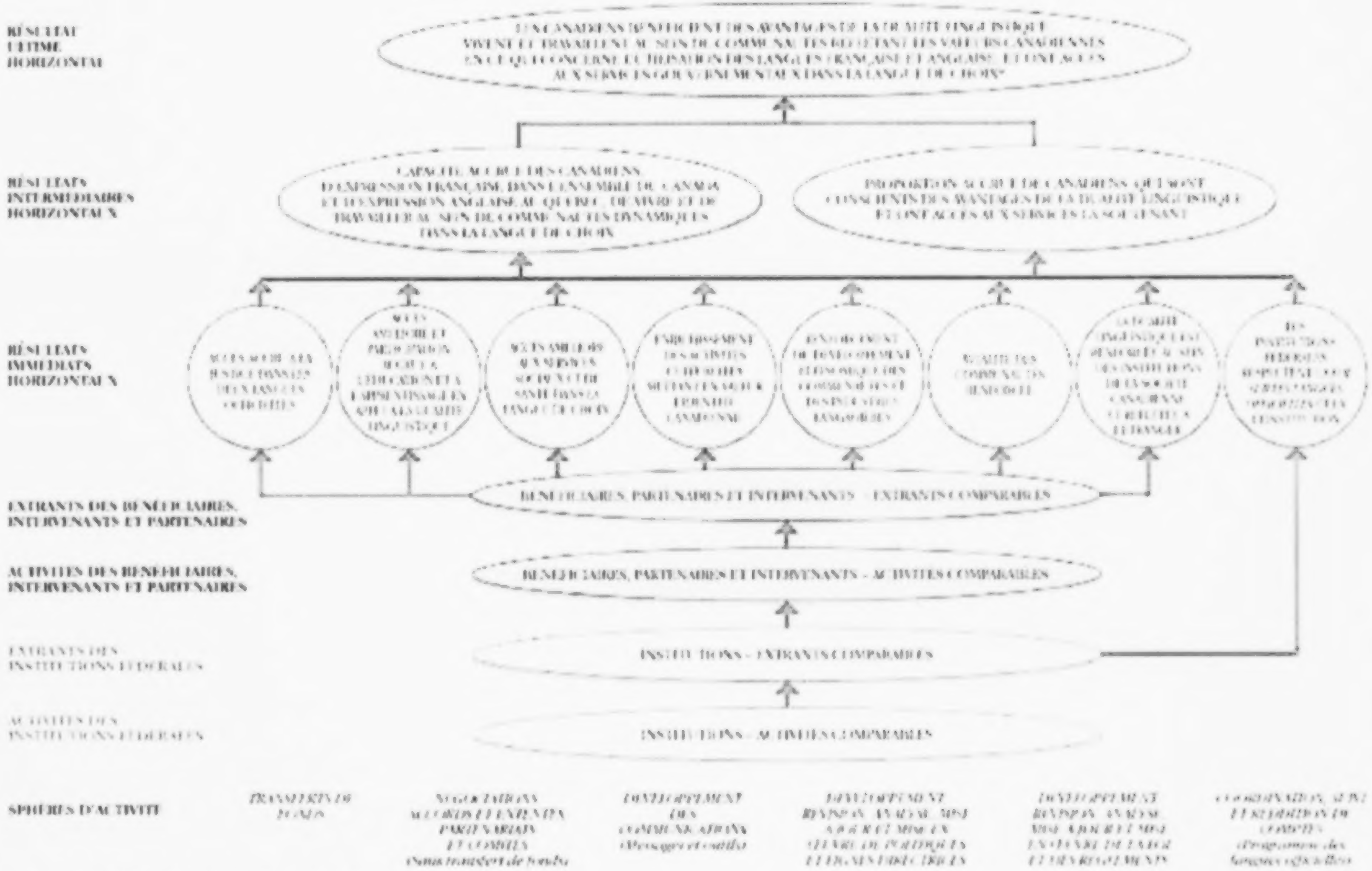

*La langue de choix se réfère à l'une ou l'autre des langues officielles

4. LA RECHERCHE EN LANGUES OFFICIELLES

RENFORCER LA CAPACITÉ D'APPLICATION DE LA RECHERCHE

LA RECHERCHE : OUTIL INDISPENSABLE À L'ÉLABORATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

En langues officielles comme dans tout autre domaine, le gouvernement du Canada ne peut jouer son rôle que s'il peut évaluer la portée de ses politiques et de ses programmes. Qu'il s'agisse de combattre la pauvreté et l'exclusion, d'améliorer les services de santé, de remédier aux problèmes des villes, ou de faciliter l'accès aux études supérieures, par exemple, il faut rassembler et intégrer l'information pertinente à la planification des politiques. Pour ce faire, le gouvernement doit pouvoir compter sur les chercheurs des ministères et organismes fédéraux, ainsi que faire appel à d'autres experts. Afin d'augmenter sa capacité de faire les liens intersectoriels qui s'imposent, le gouvernement s'est doté de mécanismes horizontaux de recherche, notamment le Projet de recherche sur les politiques (PRP), et contribue à des forums internationaux tel le projet Metropolis dans les domaines de l'immigration, des migrations et de la diversité culturelle.

De la même manière, il est important de partager ce qui se fait en recherche sur les langues officielles et de former une assise sur laquelle reposeront les études ultérieures en vue de bonifier les connaissances et l'expertise sur le Programme des langues officielles (PLO) dans son ensemble. C'est pourquoi un Comité interministériel de coordination de la recherche en langues officielles a été formé, sous la présidence du Bureau du Conseil privé. La recherche a d'ailleurs joué un rôle important dans l'élaboration du Plan d'action, aidant à clarifier ses objectifs, signalant les besoins dans différents secteurs et faisant le lien entre ces besoins et les programmes gouvernementaux existants.

L'efficacité du cadre horizontal de gestion repose en partie sur la capacité des institutions fédérales d'évaluer l'incidence de leurs politiques et de leurs programmes sur la dualité linguistique du Canada et le développement des communautés. En plus du partage de l'information entre institutions fédérales, le travail du Comité interministériel vise donc à nourrir la stratégie de mesure du rendement applicable au PLO et à faciliter la collecte des données nécessaires.

Le présent chapitre du rapport de mi-parcours fait donc le point sur les activités du Comité et des institutions fédérales et présente les grandes lignes de l'enquête postcensitaire à venir sur les communautés. Il esquisse des orientations stratégiques pour la suite du Plan d'action.

LE PARTAGE DE L'INFORMATION ET DE LA RECHERCHE SUR LES LANGUES OFFICIELLES

Composé de 13 ministères et organismes, le Comité interministériel créé en 2003 s'attache d'abord à accroître la production de recherche par les institutions fédérales et à susciter des échanges entre elles. Il a fourni l'occasion aux participants de présenter les résultats de leurs études et d'inventorier ensemble la recherche fédérale en matière de langues officielles. L'exercice a confirmé la fragmentation du secteur et la nécessité de mieux partager l'information. Il a mis en évidence des lacunes d'échantillonnage dans les enquêtes sur la population canadienne et la sous-exploitation des données existantes.

« Notre participation à ce Comité a servi à nous mettre au courant de la recherche qui se fait dans d'autres ministères en vue d'appuyer les communautés de langue officielle en situation minoritaire. » Citoyenneté et Immigration Canada, Contribution au rapport de mi-parcours, avril 2005.

Le Comité a analysé la mesure dans laquelle les enquêtes de Statistique Canada peuvent fournir des données sur les langues officielles, s'est intéressé aux études universitaires et à la recherche en milieu communautaire, et a informé le ministre responsable des Langues officielles, le Groupe de ministres et le Comité des sous-ministres, des résultats et de leurs répercussions sur les politiques. Parmi les thèmes abordés, mentionnons l'uniformisation des données à des fins de comparabilité, le bilinguisme réceptif et la rétention des compétences linguistiques en milieu de travail fédéral, l'employabilité et la littératie chez les communautés ainsi que l'élaboration d'indicateurs de leur vitalité.

Le concept de capital social, défini comme « les réseaux et les liens sociaux fondés sur un ensemble de normes et de valeurs de réciprocité jouant un rôle d'intégration et de mobilisation dans le développement des communautés », a été jugé essentiel à la définition de cette vitalité, dans le contexte du cadre horizontal de gestion (v. Chapitre 3). Ainsi, la confiance, le sentiment d'appartenance et d'obligation, la fierté communautaire sont vus comme des facteurs que l'étude du capital social permettra d'explorer.

« En intégrant une considération plus explicite du capital social dans la recherche, la conception, l'élaboration et l'évaluation des programmes, les autorités publiques pourront faire de meilleurs choix dans la poursuite des objectifs en matière de politiques sociales. » Projet de recherche sur les politiques, Le capital social comme instrument de politique publique, Rapport de projet, septembre 2005.

UNE MEILLEURE COORDINATION DE LA RECHERCHE ET L'ÉTABLISSEMENT DE PARTENARIATS

Il ne faudrait pas conclure à l'absence de recherche avant aujourd'hui, au contraire. La Commissaire aux langues officielles l'a rappelé en parlant de la recherche universitaire dans l'édition spéciale de son rapport marquant le 35e anniversaire de la *Loi sur les langues officielles* : « ... les centres et les programmes d'études canadiennes disséminés à travers le pays et à travers le monde jouent certes un rôle pour mieux comprendre la nature et les enjeux de la dualité canadienne.[9] » Toutefois, qu'elle ait été faite dans le contexte de programmes gouvernementaux ou non, cette recherche est

9. Commissariat aux langues officielles, Rapport annuel, Édition spéciale, 35ème anniversaire, 1969-2004, page 82.

pour ainsi dire demeurée la chasse gardée des différentes institutions.

Le Comité interministériel de coordination de la recherche offre une occasion d'augmenter la cohérence des efforts et de promouvoir une analyse concertée des résultats. Il peut créer des ponts et aider à rassembler des ressources. Par exemple, Citoyenneté et Immigration Canada peut y faire valoir ses contacts avec le nouveau réseau de la francophonie du projet Metropolis, pour étudier les enjeux de l'immigration et de la diversité propres au monde francophone. Plusieurs ministères et organismes peuvent s'allier pour faire rayonner l'expertise que rassemble actuellement Développement social Canada dans la foulée du projet pilote sur l'apprentissage des jeunes enfants, celle que produit Patrimoine canadien sur les profils communautaires, ou la réalisation d'une monographie en matière de littératie des adultes, par Statistique Canada, Patrimoine canadien et le Secrétariat national à l'alphabétisation. Le potentiel de l'Institut de recherche sur les minorités linguistiques – rattaché à l'Université de Moncton – peut être mieux exploité si les institutions fédérales représentées au Comité établissent ensemble des priorités et font converger leurs plans de recherche. Enfin, le suréchantillonnage au bénéfice des communautés dans les enquêtes de Statistique Canada sur la population a plus de chances de devenir réalité si les ministères s'unissent pour en démontrer la pertinence.

Jusqu'à maintenant, c'est dans l'élaboration de l'enquête postcensitaire sur la vitalité des communautés que s'est le mieux illustrée la capacité de consolidation de l'expertise du Comité interministériel. En effet, sous le leadership du Bureau du Conseil privé et de Statistique Canada, le Comité a traité des questions liées au financement, à la structure, à la méthodologie et au développement du questionnaire. Il a veillé à ce que les modules et les questions reflètent les besoins en information d'un certain nombre de partenaires fédéraux et qu'ils s'appuient sur d'autres enquêtes dans le domaine des langues officielles, ou de Statistique Canada. Les coûts liés à l'enquête postcensitaire seront répartis entre les partenaires. Plusieurs rondes de tests qualitatifs ont déjà eu lieu et une enquête pilote est prévue à l'automne 2005 afin de finaliser le questionnaire à temps et effectuer l'enquête l'année suivante.

« L'enquête permettra en outre de produire des statistiques sur les différents domaines associés à la langue d'usage dans la sphère publique. On saura mieux dans quelle mesure les services sont accessibles dans la langue de la minorité, que l'on parle de santé, de services gouvernementaux, de commerces, d'associations professionnelles ou autres, du milieu de travail, etc. Ces statistiques nous renseigneront sur les possibilités qu'ont les membres des CLOSM de s'épanouir dans leur langue. » Patrimoine canadien, Bulletin 41-42, Langues officielles, Vol. 11, No. 2, Printemps/Été 2005 — Développement des communautés et dualité linguistique, par Jean-Pierre Corbeil, Statistique Canada.

DES EXEMPLES D'INITIATIVES DE RECHERCHE AU GOUVERNEMENT DU CANADA ET À L'EXTÉRIEUR

En établissant des priorités nouvelles dans des secteurs stratégiques, le Plan d'action pour les langues officielles a contribué à la diversification des thèmes de recherche. Les exemples ci-dessous en témoignent :

- Le lancement du Programme de recherche et de diffusion lié aux langues officielles dans quatre secteurs prioritaires : la promotion de la dualité linguistique, l'apprentissage de la langue seconde, l'éducation dans la langue de la minorité et le développement des communautés, une collaboration du ministère du Patrimoine canadien et du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada. Une somme de 3 millions de dollars sur trois ans appuiera 22 projets dans 13 universités canadiennes. Ce programme découle de l'engagement du Plan d'action à promouvoir la recherche sur la situation des communautés et l'apprentissage des langues officielles.
- Le forum Vitalité des communautés, confiance des communautés, organisé par Patrimoine canadien en mars 2004, à propos d'une enquête sur les attitudes et les perceptions des Canadiens en matière de langues officielles.
- La banque de données 1971-2001 de Statistique Canada sur les communautés; les études des tendances de migration des anglophones du Québec et les études de questions comme la participation et l'accès aux activités artistiques et les opinions de la jeunesse sur le gouvernement et la société.
- Les études d'Industrie Canada et des agences de développement régional dont il a été question au Chapitre 2, et d'autres études du Ministère sur l'utilisation du français dans Internet par les francophones du Canada ainsi que sur la technologie de l'information dans cette langue.
- L'apport du réseau d'experts de Ressources humaines et Développement des compétences Canada l'alphabétisation familiale en milieux minoritaires.
- L'étude de Justice Canada sur les pratiques et les politiques des régimes d'aide juridique provinciaux et les difficultés éprouvées relativement l'accès à ces services dans la langue officielle minoritaire. Cette étude propose des stratégies pour améliorer et élargir la prestation de tels services.
- L'étude de l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada sur le bilinguisme réceptif et la rétention des compétences en langue seconde chez les employés fédéraux dans leur milieu de travail; l'étude qualitative sur les minorités visibles et les langues officielles, publiée en juillet 2005.
- La publication par Statistique Canada d'études sur la scolarisation des jeunes de milieux minoritaires et des élèves en immersion; sur la présence de professionnels de la santé d'expression française à l'extérieur du Québec; et sur les tendances en matière de langues officielles selon le Recensement de 2001.
- La production par le Bureau du Conseil privé, Langues officielles (BCP-LO), de recherche sur l'apprentissage de la langue seconde dans les pays de l'OCDE, sur les minorités visibles et les langues officielles ainsi que sur le statut socioéconomique des communautés minoritaires. De plus, le BCP-LO a commandé à l'organisme Canadian Parents for French une consultation pancanadienne des intervenants dans le domaine de la langue seconde.
- L'organisation par le Consortium national de formation en santé et la Société Santé en français du 1er Forum national de recherche sur la santé des communautés francophones en situation minoritaire. Cet événement a rassemblé plus de 180 chercheurs, représentants des gouvernements et d'organismes subventionnaires, et participants communautaires pour s'entendre sur des priorités de recherche.
- Des études de CIC et ses partenaires sur les besoins et la capacité d'accueil des communautés francophones; les moyens qui

permettraient à la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick de recruter plus d'immigrants francophones, de les accueillir et de favoriser leur intégration; et l'intégration socioéconomique d'immigrants d'expression française appartenant à une minorité visible de Winnipeg.

- Dans le cadre de la collaboration fédérale-provinciale-territoriale en éducation, des études sur l'enseignement postsecondaire en milieu minoritaire (Faculté Saint-Jean), l'identité culturelle et la rétention des élèves en Saskatchewan, et le développement d'une anthologie de la littérature française dans l'Ouest, pour promouvoir le développement identitaire; les outils d'évaluation de la compétence des enseignants en français langue seconde et de la maîtrise du français de base par les élèves du primaire en Alberta; la recherche sur l'immersion et organisation d'un congrès par les provinces de l'Ouest, qui favoriserait la collaboration entre les régions.

VERS UNE MEILLEURE CAPACITÉ D'ANALYSE DE LA RECHERCHE ET DES DONNÉES SUR LES LANGUES OFFICIELLES

Il n'est pas tout, cependant, de vouloir combler des lacunes en matière d'information sur les communautés. Encore faut-il s'assurer que ces données empiriques seront analysées de manière à informer la prise de décisions.

Les renseignements partagés au Comité suggèrent que la capacité d'analyse de chaque ministère ou organisme, pris un à un, risque d'être insuffisante lorsque les études en cours – et notamment l'enquête postcensitaire – apporteront leur lot de nouvelles données. La plupart des équipes de recherche sont déjà monopolisées par des priorités sectorielles et disposent de peu de ressources pour l'étude de thèmes multidisciplinaires comme celui des langues officielles. L'interprétation de données supplémentaires ou des résultats de l'enquête risque de leur imposer un fardeau. La stratégie de recherche sur les langues officielles doit donc prévoir un volet analyse.

La stratégie doit aussi comporter un élément de planification. Malgré son envergure, l'enquête postcensitaire ne fournira pas les réponses à toutes les questions que pose l'élaboration de politiques. Plusieurs thèmes, par exemple la mobilité des anglophones du Québec, ne pourront être abordés en détail d'autres comme la problématique du capital social ne sauraient être approfondis sans efforts et budgets additionnels. Il faudra que les ministères intéressés s'entendent sur des priorités et planifient ensemble les étapes qui permettraient de réaliser des enquêtes ciblées.

Le Comité interministériel de coordination pourrait devenir le lieu de cette concertation. L'information apportée à ce forum circulerait dans les ministères et générerait un suivi. On ouvrirait la porte à une participation de représentants de regroupements (par ex. Metropolis et le PRP) qui feraient le lien avec les grandes priorités de recherche du gouvernement.

5. PERSPECTIVES D'AVENIR

CONSOLIDER LES ACQUIS

REGARD SUR LE CHEMIN PARCOURU

Depuis le 12 mars 2003, les ministères et organismes visés directement par le Plan d'action pour les langues officielles ont mis en place l'infrastructure nécessaire à sa réalisation. Le nouveau cadre horizontal de gestion devrait permettre de saisir l'effet d'ensemble des mesures d'ici la fin du parcours.

Le dialogue a augmenté entre les institutions fédérales et leurs partenaires. Les consultations ministérielles ont créé l'ouverture attendue. Le ministère du Patrimoine canadien entend revigorer sa collaboration avec les instances communautaires et l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique associe un cercle élargi de partenaires au renouvellement des politiques du Conseil du Trésor. Bien que dans certains secteurs on cherche encore la formule idéale, un respect nouveau semble animer les relations entre le gouvernement et les communautés.

En matière d'éducation, s'entendre avec les gouvernements des provinces et des territoires a pris plus de temps que prévu. Peut-être avions-nous sous-estimé l'ampleur de la tâche. Il faudra accélérer les négociations et faire en sorte de diriger là où ils devraient être dépensés les fonds destinés à cet axe incontournable du Plan d'action. Même si la mise en œuvre des mesures de développement des communautés a été parfois qualifiée d'inégale, des avancées importantes ont été faites dans les domaines de la petite enfance, de la santé et de la justice. De plus, l'organisation de base existe maintenant pour faciliter l'immigration francophone dans les communautés. Les progrès réalisés du côté de l'économie et des technologies du savoir méritent un suivi optimiste; dans le secteur de l'industrie langagière, l'Association permettant aux entreprises de se regrouper a vu le jour, Industrie Canada a lancé des initiatives de promotion et la construction du Centre de recherche sur les technologies langagières est commencée. Plusieurs institutions travaillent ensemble à édifier une fonction publique exemplaire; les liens entre les mandats et les initiatives de l'Agence (au nom du Conseil du Trésor), la Commission de la fonction publique et l'École de la fonction publique deviennent de plus en plus visibles et productifs. Enfin, l'élaboration du cadre horizontal de gestion – applicable à tout le Programme des langues officielles – a marqué les deux premières années du Plan d'action; la compilation et l'analyse des données pertinentes à l'évaluation et à la planification des politiques ont augmenté le profil de la recherche sur les langues officielles.

LE FINANCEMENT DU PLAN D'ACTION : UNE COURBE ASCENDANTE

Le Plan d'action exigeait l'engagement de nouveaux partenaires et la prise en charge rapide de secteurs névralgiques. Comme c'est le cas lorsqu'on s'aventure en terrain plus ou moins connu, les estimations de coûts et le rythme des investissements ont pu être déphasés. Malgré les soubresauts d'un système peu adapté à la gestion horizontale, les sommes nécessaires ont été approuvées et dans la majorité des cas, les

initiatives ont démarré à temps. Comme en témoigne l'Annexe 3, les investissements de départ ont été faits; la mise de fonds devrait s'accélérer au cours des prochains mois, jusqu'à atteindre progressivement le maximum de 787,4 millions de dollars prévu aux termes du Plan d'action avec l'ajout du Fonds d'habilitation.

LES LEÇONS DE L'EXPÉRIENCE ET LES AJUSTEMENTS ENVISAGÉS

Les exigences de la gestion horizontale

Le cadre horizontal de gestion n'existait pas lorsqu'a été lancé le Plan d'action. Les éléments de la coordination pangouvernementale y étaient esquissés, sans qu'on puisse prévoir l'envergure que prendrait l'exercice de mesure du rendement pour ce qu'il convient maintenant d'appeler le Programme des langues officielles (PLO). Harmoniser les cycles ministériels d'évaluation est vite dit, mais il y a loin de la coupe aux lèvres : rassembler les évaluations formatives des ministères et des organismes, s'en servir pour baliser les évaluations sommatives, partager les renseignements et les résultats entre institutions et avec les partenaires communautaires tout au long des processus, analyser les autres données recueillies sur le PLO et en tirer des conclusions globales, demanderont du temps et des ressources.

La vitesse de croisière ne sera atteinte que graduellement.

La recherche et l'analyse

L'enquête postcensitaire sur les communautés devrait combler certaines des lacunes observées dans les données sur les langues officielles. Elle ne saurait cependant les pallier toutes.

Il importe donc de prévoir l'exploitation d'autres sources et d'y adjoindre les mécanismes de collecte appropriés. Parce que la compilation de statistiques ne suffit pas à résoudre toutes les questions que soulève l'élaboration de politiques, la stratégie de recherche sur les langues officielles devrait aussi comporter un volet d'analyse. On pourrait envisager la création d'un fonds de rattrapage qui mettrait les données à niveau et qui permettrait de les interpréter.

Les partenariats de recherche sont une avenue intéressante pour remédier au manque de données. Institutions gouvernementales, universités, instituts de recherche, organismes communautaires et compagnies du secteur privé pourraient s'unir en un réseau destiné à enrichir le corpus des connaissances empiriques. Dans cette optique, le Bureau du Conseil privé participera à l'organisation d'un colloque prévu au printemps 2006 lors du Congrès annuel de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences (ACFAS). Cette première servira à encourager la mise en commun des ressources et de l'expertise de recherche.

L'appui aux communautés

De plus, les communautés ont suggéré que le Plan d'action soit peut-être enrichi sur une base sectorielle, pour :

- faciliter la participation des instances communautaires à la coordination horizontale, afin qu'elles puissent intervenir auprès des institutions dont les mandats correspondent à leurs intérêts, faire les constats additionnels demandés par le cadre horizontal de gestion, se concerter, représenter l'ensemble du milieu et agir sur la gamme des dossiers qui les préoccupent, par exemple la jeunesse;
- prolonger jusqu'en 2008 le volet qui porte sur les soins de santé primaires; et accroître l'accès à la santé dans la langue de choix dans les territoires;
- bonifier le soutien à l'immigration francophone en milieu minoritaire afin que les plans stratégiques à cet effet puissent être mis en œuvre; et,

- appuyer les partenariats avec les provinces et les territoires pour concrétiser le plan d'action intergouvernemental visant la coopération, la santé, la petite enfance, le développement culturel, l'espace francophone, la justice et le développement économique des communautés.

Une fonction publique exemplaire

L'Agence de gestion des ressources humaines explore des options qui permettraient de sensibiliser davantage les fonctionaires aux parties IV, V et VI de la *Loi sur les langues officielles* et de bien leur expliquer les valeurs qui sous-tendent la politique gouvernementale et les droits et obligations qui en découlent. Une telle initiative pourrait offrir les moyens de diffuser des messages précis, de rectifier des perceptions, de réduire le nombre et la gravité des plaintes et de promouvoir les avantages d'un milieu de travail bilingue dans un contexte d'apprentissage continu. Une meilleure sensibilisation pourrait mener à l'utilisation des deux langues et rehausser le niveau de bilinguisme des fonctionnaires appelés à desservir les communautés. L'étude réalisée en 2002, sur les attitudes face aux langues officielles dans la fonction publique, a permis la segmentation des groupes qui bénéficieraient de ce genre d'activités.

Malgré les efforts soutenus de l'École de la fonction publique et le fait que le Centre de formation linguistique ait dépassé ses objectifs, les listes d'attente continuent de s'allonger. La demande a crû plus rapidement que prévu. Afin de remplir ses obligations statutaires et former ses employés occupant des postes bilingues, le gouvernement va donc explorer de nouvelles options.

Autres initiatives possibles

Certaines initiatives pourraient être étudiées et contribuer à l'élan donné à la dualité linguistique canadienne depuis 2003.
Par exemple, le Bureau de la traduction voudra poursuivre sa collaboration avec Industrie Canada et le secteur privé pour remédier à la fragmentation de l'industrie de la langue et améliorer la qualité des traductions. Afin de garantir la qualité des produits et des services linguistiques aux Canadiens, Industrie Canada travaillera avec le Bureau et l'Association de l'industrie de la langue pour élaborer des normes reconnues par le Conseil canadien des normes.

Le CSMLO a demandé que soit élaborée une stratégie interministérielle sur le français dans Internet, adaptée aux exigences du monde moderne. Une telle stratégie viserait une cohérence maximale entre les interventions fédérales, notamment aux chapitres de l'industrie langagière, de la fonction publique exemplaire, de la transformation des services et du développement des contenus canadiens. L'approche retenue favoriserait la synergie entre institutions et aurait une portée plus grande que les recommandations de la Commissaire aux langues officielles.

Conclusion

Les objectifs du Plan d'action pour les langues officielles demeurent ambitieux; ils devaient l'être, étant donné l'importance des enjeux. Nous disposons dorénavant d'un cadre horizontal de gestion qui permettra aux institutions fédérales de voir leurs propres réalisations contribuer à l'effort collectif. Au cours de l'année qui vient, chaque ministère ou organisme participant aura terminé sa première évaluation des résultats; d'ici 2008, grâce à des indicateurs plus précis, tous pourront contribuer à l'évaluation formelle des mesures entreprises.

L'évaluation à venir permettra de valider ces constats et de construire solidement la base d'un Plan d'action renouvelé.

ANNEXE 1

DESCRIPTION DU PROGRAMME DES LANGUES OFFICIELLES

Le Programme des langues officielles (PLO) englobe des activités relatives aux obligations et aux engagements du gouvernement du Canada aux termes de la Loi sur les langues officielles et les efforts pour promouvoir la dualité linguistique. Ces activités visent le public en général, et impliquent les employés, les partenaires, et d'autres intervenants. Les obligations et engagements les plus pertinents sont énoncés dans Le prochain acte : un nouvel élan pour la dualité linguistique canadienne – Le plan d'action pour les langues officielles (Annexe A).

Les activités du PLO sont liées à l'effort soutenu du gouvernement du Canada en vue d'appuyer le français et l'anglais en tant que langues officielles du Canada. Les obligations et engagements ont trait notamment aux éléments suivants :

- les communications et la prestation de services au public;
- les langues de travail dans les institutions fédérales;
- la participation équitable des Canadiens et Canadiennes d'expression française et anglaise dans les institutions fédérales;
- la promotion de la pleine reconnaissance et de l'usage du français et de l'anglais dans la société; et
- favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et appuyer leur développement.

Le PLO tient compte de toutes les activités des institutions fédérales à l'appui des langues officielles. Le PLO comprend également la répartition, l'utilisation et la gestion des ressources nécessaires à l'élaboration de ce qui suit :

- lois, règles et règlements;
- politiques et lignes directrices;
- programmes, initiatives et services.

La fonction de gestion inclut la planification stratégique, la mise en œuvre des mandats, le processus d'élaboration de politiques et de programmes, la communication et la promotion, et la reddition de compte, par exemple :

- consulter les communautés de langue officielle en situation minoritaire lorsque les ministères évaluent leurs politiques et leurs programmes afin d'en évaluer l'incidence;
- déterminer si les politiques et les programmes des ministères appuient la promotion de la dualité linguistique du Canada;
- épauler les partenariats intergouvernementaux et interministériels en matière de prestation de services dans la langue de la minorité ou dans les deux langues officielles;
- administrer les programmes de formation linguistique, les services de traduction et d'évaluation linguistique et les processus de recrutement; et,
- administrer la prestation des services au public et des services aux employés.

ANNEXE 2

BILAN DE MI-PARCOURS SUR LE PLAN D'ACTION POUR LES LANGUES OFFICIELLES

PERSPECTIVES DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNES

SOMMAIRE

OTTAWA, JUIN 2005

DOCUMENT PRÉSENTÉ À

LA DIRECTION GÉNÉRALE DES LANGUES OFFICIELLES, AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ

FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE du Canada

PERSPECTIVES DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNES

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada a reçu du Bureau du Conseil privé le mandat de présenter un bilan de mi-parcours du Plan d'action pour les langues officielles reflétant le point de vue communautaire. En effet, le grand pari du Plan d'action étant le pluralisme et la communication[1], il est donc tout à propos que les communautés communiquent leur point de vue sur les retombées des deux premières années du Plan d'action dans les communautés. À noter que l'intention n'était pas de procéder à une évaluation exhaustive, mais bien d'élaborer un bilan, de faire le point sur les retombées communautaires du Plan d'action, avec les informations disponibles à ce jour.

Pour ce faire, un questionnaire d'entrevue a été élaboré contenant onze questions ouvertes. Ces questions visaient les résultats suivants : déterminer les initiatives consolidées ou mises en œuvre à la suite de l'adoption du plan d'action; documenter les effets des initiatives sur l'épanouissement des communautés; identifier le niveau et la suffisance des ressources financières accordées aux organismes communautaires (provinciaux et nationaux) en vue de la mise en œuvre de certaines dimensions du Plan d'action; répertorier et commenter les nouveaux mécanismes de consultation et de concertation. En conséquence, ce bilan s'attarde davantage à évaluer les deux premiers axes du Plan d'action, soit l'éducation et le développement des communautés. Le troisième axe qui concerne davantage la fonction publique sera touché, par l'étude des mécanismes de consultation par exemple, mais de manière plus indirecte et moins systématique.

Ainsi, vingt-neuf directions générales, deux présidences et un coordonnateur d'organisations responsables de régions ou de secteurs ont participé à une entrevue d'une durée de trente à soixante minutes. Ces individus devaient parler au nom du secteur ou de la région qu'ils représentaient. Ensuite, les informations recueillies lors des entrevues ont été bonifiées par des documents, tels que des rapports annuels, des rapports financiers, des plans d'action et autres. Une bibliographie de ces documents, une copie du questionnaire d'entrevue et la liste des répondants sont présentées en annexe.

Tel que souhaité, les entrevues ont permis de déterminer les principaux impacts du plan d'action dans les communautés francophones et acadiennes. Aussi, après avoir présenté les informations compilées des entrevues, pour chaque résultat visé, des constats généraux ont été identifiés et mettent en perspective les retombées du plan d'action. Enfin, les informations recueillies ont pu faire émerger des pistes d'action quant aux prochaines étapes, afin que le Plan d'action reflète davantage les visées et les spécificités des communautés. En fait, ces pistes d'action émanent de suggestions directes, recueillies lors des entrevues, ou de constats généraux.

1. Stéphane Dion, *Le prochain acte: un nouvel élan pour la dualité linguistique canadienne*, 2003.

Initiatives mises en œuvre ou consolidées à la suite de l'adoption du plan d'action

EXEMPLES D'INITIATIVES	NOMBRES D'INITIATIVES RECENSÉES	OBSERVATIONS
Structurantes ou de consolidation (renforcement des capacités des organismes, nouvelles structures, etc.) • Création de partenariats et élaboration de plans d'action provinciaux/territoriaux en petite enfance ; • Embauche de personnel pour les organismes provinciaux en alphabétisation; • 17 réseaux de santé; • Mise en place du Secrétariat national et de structures de coordination dans chaque institution membre du Consortium national de formation en santé; • Financement de base des associations de juristes; • Services d'accueil en français à Edmonton, Winnipeg, Ottawa et Calgary ; • 6 comités provinciaux en immigration.	**Total: 82** <u>Par secteur</u> Justice: 19 Réseautage en santé: 18 Alpha. fam.: 12 Petite enfance: 12 Formation en santé: 11 Immigration: 10	#1 Les secteurs de la justice, de la santé, de l'alphabétisation et de la petite enfance ont pu mettre sur pied de nombreuses initiatives, variées et structurantes. #2 Cette première étape du Plan d'action a été marquée davantage par la planification, l'édification et l'attente (de fonds ou d'ententes), que par la mise en œuvre.
Communication et/ou planification (activités de sensibilisation, forums, ateliers, plans d'action, etc.) • Congrès national sur la petite enfance; • Plan de communication pour les quatre prochaines années en alphabétisation ; • Forum national de recherche sur la santé des communautés francophones en situation minoritaire; • Plans d'action régionaux et nationaux en immigration ; • Cadre stratégique national pour le développement économique et communautaire; • Forum pour l'accès à la justice dans les deux langues officielles en Saskatchewan.	**Total: 169** <u>Par secteur</u> Formation en santé: 71 Réseautage et organisation de services en santé: 40 Alpha. fam. : 31 Justice: 15 Petite enfance: 6 Immigration: 6	#3 Pour les représentants de provinces, de territoires et de secteurs non visés par le Plan d'action, le peu de visibilité du Plan et son approche sectorielle spécifique a résulté, dans plusieurs cas, en une méconnaissance des nouvelles initiatives.

Projets spécifiques (études, services, outils, etc.) • Rapport d'analyse pancanadien sur l'état de la situation en petite enfance ; • Développement et expérimentation de modèles et d'approches en alphabétisation; • Répertoire de professionnels de la santé à Terre-Neuve et-Labrador; • Mise sur pied du baccalauréat bilingue en science infirmière au Campus St-Jean en Alberta; • Études de besoins et études sur la capacité d'accueil des communautés dans huit villes et dans cinq provinces ; • Projet pilote de tribunal itinérant bilingue au Manitoba; • « Une presse écrite accessible » (Secrétariat national à l'alphabétisation et Association de la presse francophone).	**Total: 239** <u>Par secteur</u> Formation en santé: 138 Alpha. fam. : 41 Justice: 27 Immigration: 21 Organisation de services en santé: 8 Petite enfance: 4	• À noter que les initiatives des secteurs de l'éducation, des arts et de la culture, des communications et de l'économie étaient peu ou pas connues des répondants. Ces initiatives n'ont donc pas été comptabilisées ci-dessus. • Par ailleurs, plus du tiers des répondants connaissaient peu ou pas les initiatives nouvelles ou consolidées liées au Plan d'action.

Effets des initiatives sur l'épanouissement des communautés francophones et acadiennes

EFFETS	RÉPONDANTS	OBSERVATIONS
Sur les membres des communautés • Augmentation de la capacité d'accueil des immigrants dans certaines régions; • Sensibilisation de plus en plus élevée face à l'importance d'accueillir les immigrants dans les communautés; • Accès à la justice en français améliorée dans au moins cinq provinces; • Augmentation significative du nombre d'inscriptions à des programmes de formation en santé, soit plus de 1 000 étudiants; • Plus grande circulation de l'information : par exemple, plusieurs lecteurs de journaux francophones ont vu défiler davantage de publicités provenant de nouveaux secteurs d'activités.	Plus de 75 % des répondants n'ont constaté aucun effet du Plan d'action sur les membres. Autres constats : il est trop tôt pour procéder à une telle analyse et il n'y a pas assez d'informations précises pour répondre à cette question.	#4 Le Plan d'action a permis surtout d'édifier et de planifier. Des semences ont été mises en terre et à quelques endroits, déjà, nous les voyons croître. En conséquence, à ce jour, on ne peut parler d'un épanouissement plus grand des communautés. D'ailleurs, celui-ci implique des changements structurels et culturels profonds et durables, ainsi il ne pourra être observé qu'à long terme.

Sur les acteurs - organismes communautaires **Effets positifs** • Dynamisme des organismes dû à de nouvelles opportunités, initiatives et consultations; • Plus d'intérêts pour la francophonie; • Plus d'ouverture de la part des institutions fédérales et provinciales; • Davantage de collaborations sectorielles et intersectorielles. **Effets négatifs** • Parfois, concentration des projets dans les grands centres et au national, gestion nationale des fonds, modalités de financement peu souples; • Retards lors de l'allocation des fonds (santé et immigration) qui amènent l'instabilité des ressources humaines et qui réduisent les possibilités de résultats; • Insécurité face à l'avenir lorsque le financement par projets est trop important ou lorsque aucune entente pluriannuelle n'est signée (en éducation par exemple); • Manque de fonds qui crée de nombreux effets négatifs en particulier dans le secteur jeunesse, les radios et les coopératives; • Mécontentement et méconnaissance des initiatives dans les secteurs des arts et de la culture et des communication, liés au manque de concertation entre Patrimoine canadien et les organismes communautaires relativement aux actions entreprises dans le cadre du Plan d'action. **Effets imprévus** • Ressources, temps et connaissances requises pour les pratiques horizontales.	Environ 39 % des répondants ont noté une insatisfaction importante face aux effets du plan d'action sur les organismes; (touche surtout les organismes des territoires, des clientèles et dles secteurs non visés par le Plan d'action).	#5 Des outils de mesure précise n'existent pas encore dans la majorité des secteurs pour évaluer l'effet du Plan d'action sur les membres des communautés. Néanmoins, des cadres d'évaluation ont été développés par le Consortium national de formation en santé et le Réseau d'experts en alphabétisation familiale. #6 La capacité des organisations ne suffit pas à soutenir l'augmentation des activités liées au Plan d'action.

Niveau et suffisance des ressources financières accordées aux organismes communautaires (provinciaux et nationaux) en vue de la mise en œuvre de certaines dimensions du Plan d'action

FINANCEMENT	RÉPONDANTS	OBSERVATIONS
Niveau pour 2003-04 et 2004-05 • Petite enfance : 1,35M$; • Alphabétisation : 3M$; • Santé : 41,8M$; • Justice : 5,2M$; • Immigration : 1,28M$; • Éducation, développement économique, arts et culture, communication, clientèles : montants inconnus.	Les montants des 4 premiers secteurs ont été identifiés par les représentants des secteurs; en immigration les montants ont été fournis par le ministère de Citoyenneté et immigration Canada.	#7 La satisfaction quant au financement augmente lorsque, entre le bailleur de fonds et la communauté, un dialogue formel est établi, il y a transparence lors de l'allocation des ressources, la planification des ressources est importante et un financement adéquat est prévu.
Besoins additionnels de financement • Renforcement des capacités des organismes porte-parole afin de rencontrer les objectifs de concertation et de coordination; • Investissements réalistes et stables pour la mise en œuvre des Plans d'actions nationaux, provinciaux et territoriaux, dans tous les secteurs; • Nouvelles ressources à tous les niveaux dans les territoires.	71 % des répondants ont souligné une insuffisance des fonds injectés.	
Difficultés d'attributions des ressources • Manque de flexibilité des programmes de financement – certaines régions ou groupes répondent difficilement aux critères, dû à leur éloignement, leur nombre ou les caractéristiques de leurs membres; • Manque de planification et retards quant à l'allocation des ressources; • Non-reconnaissance d'un secteur ou d'une clientèle lors de l'octroi des ressources – pour les femmes, les jeunes, les aînés, les arts et la culture, les communications et le développement communautaire; • Centralisation des ressources financières au gouvernement fédéral et dans les organismes nationaux — en immigration, comme une part importante du financement est demeurée au sein des structures gouvernementales, le secteur se questionne sur l'utilité et les impacts de ces investissements dans les communautés.	Près du 3/4 des répondants ont critiqué les modes d'attribution des ressources. Une satisfaction importante a été notée dans les secteurs de la santé, de l'alphabétisation et de la justice. 100 % des provinces et territoires ont mentionné ne pas bénéficier suffisamment des ressources du Plan d'action.	

Établissement de mécanismes de consultation et de concertation		
PERSPECTIVES DES MÉCANISMES DE CONSULTATION ET DE CONCERTATION	**NOMBRE DE MÉCANISMES**	**OBSERVATION**
Entre instances gouvernementales et communautaires 1: Table en alphabétisation, pour l'instant, échange d'information et sensibilisation; 26 : les Comités en immigration, les Réseaux de santé, le Comité national en développement économique et employabilité, et le Réseau d'experts en alphabétisation ont défini ou définiront sous peu des plans d'action ou de grandes orientations stratégiques, qui répondent à des objectifs du Plan d'action; 1 : le Comité consultatif sur les communautés minoritaires francophones est un lieu d'échanges et d'informations pour rencontrer les objectifs du Plan d'action dans le domaine de la santé; 1 : un mécanisme d'imputabilité a été instauré avec les consultations nationales impliquant le Bureau du Conseil privé; plusieurs améliorations ont été suggérées, tels que, « décoller des faits et se tourner vers l'avenir » en ajoutant du temps aux pré-consultations, « diviser les groupes en discutant par secteur ».	29	#8 Il appert que les mécanismes de consultation intégrant une représentativité horizontale et appropriée, de même qu'un dialogue réel, sont plus appréciés et efficaces lorsqu'ils respectent la chaîne suivante : échange d'information–sensibilisation–responsabilisation des acteurs–planification–investissements adéquats– mise en œuvre– mécanisme d'imputabilité. #9 Une pratique efficiente de l'horizontalité demande ressources, temps et connaissances. La FCFA, les organismes porte-parole des provinces et territoires, ainsi que les organismes clientèles ont été particulièrement touchés par l'augmentation des pratiques horizontales et ses conséquences.
Entre intervenants communautaires seulement 1 : Table jeunesse et Table nationale sur la petite enfance, demeurent au niveau de l'échange d'information et de la sensibilisation; cependant pour la Table sur la petite enfance, l'écoute du ministère de Développement social permet de définir certaines priorités du secteur;	4	

1 : Table des organismes nationaux des arts et de la culture a maintenu ses activités de concertation; 2 : Tables en communication et en éducation, procèdent à la planification mais ne sont pas consultées par les bailleurs de fonds, ce qui en réduit la portée.	
Entre bailleurs de fonds et instances communautaires 3: Comité de recherche de développement social Canada et sous-comités en justice; tous les deux sont enthousiastes face aux dialogues réels et aux investissements concrets; 2: Comité de concertation du ministère du Patrimoine canadien et rencontres d'Industrie Canada; l'efficacité de ces mécanismes est questionnée, entre autres le nombre important d'intervenants et la considération faite de leurs besoins.	5
Conseils fédéraux Les sous-comités permettent une meilleure sensibilisation des acteurs fédéraux, mais la responsabilisation de ceux-ci est questionnée dans un cas. Les efforts de consultation permettent une sensibilisation, selon les répondants, mais de moindre importance.	2 sous-comités sur les langues officielles. 2 efforts de consultation.

PISTES D'ACTION

Développer rapidement les balises du renouvellement du Plan d'action pour les langues officielles afin d'assurer la poursuite des initiatives entreprises et le développement de nouvelles initiatives

Ce n'est pas nouveau, l'incertitude face à l'avenir peut avoir des répercussions négatives sur les activités en cours. Par exemple, la Société Santé en français fait remarquer que l'engagement de partenaires sera bientôt difficile si la continuité des activités présentes n'est pas assurée. En effet, mars 2008 approche à grands pas et plusieurs organisations risquent de perdre des joueurs clefs et même la motivation de leurs ressources humaines si le gouvernement n'établit pas la pérennité du Plan d'action. En conséquence, un engagement clair doit être pris par le gouvernement, des orientations précises doivent être annoncées et un financement adéquat doit permettre aux communautés d'œuvrer à leur développement en ayant confiance en l'avenir.

Allouer les ressources nécessaires à la mise en œuvre des divers plans d'action sectoriels développés au cours de la première étape du Plan d'action pour les langues officielles

La planification, l'organisation et la structuration ont retenu l'énergie de la majorité des intervenants pendant les premières années du Plan d'action pour les langues officielles. Les représentants des régions s'inquiètent de voir encore peu d'effets du Plan d'action sur leurs membres et leurs organismes. De manière générale, les organisations s'inquiètent de recevoir suffisamment de fonds pour mettre en œuvre leurs plans d'action et ainsi améliorer concrètement la vie en français. En immigration et en petite enfance, par exemple, des plans d'action ont été développés dans plusieurs des régions et au national, mais pourront-ils se concrétiser rapidement? En économie, seuls deux axes de leur plan d'action ont reçu un appui financier dans la région du centre et de l'Est, qu'adviendra-t-il des deux autres axes?

Par ailleurs, de manière générale, le développement communautaire ou l'appui à la vie communautaire a été négligé par le Plan d'action. Il comprend pourtant des acteurs qui contribuent grandement à la vitalité des communautés francophones et acadiennes. Cependant, cette contribution ne se fait pas sans heurts. Par exemple, les journaux, les radios et les regroupements jeunesses, pour ne nommer que ceux-là, reçoivent une bonne part de leurs fonds à travers des projets, ce qui réduit leurs possibilités de développer une vision à long terme et augmente l'incertitude. Les arts et la culture ont tenté sans succès d'élaborer une planification stratégique avec Patrimoine canadien dans le cadre du Plan d'action. Les plans de développement globaux développés par les provinces et territoires n'ont fait l'objet d'aucune considération spécifique. Il est donc clair qu'une planification du développement communautaire sérieuse et respectueuse des besoins des communautés est nécessaire.

Allouer les ressources nécessaires aux organisations afin qu'elles puissent atteindre les objectifs d'horizontalité

Un des grands succès du Plan d'action est sans contredit les nouvelles pratiques d'horizontalité

instaurées au sein des communautés et de plusieurs ministères. Cependant, un des effets inattendus de cette pratique est l'exigence de temps et de connaissances nouvelles.

- Les clientèles spécifiques, telles que les jeunes, les femmes et les aînés(es), ont dû s'immiscer dans différents dossiers ou secteurs, en justice ou en santé par exemple, pour développer des stratégies touchant leurs clientèles. À ce jour, pourtant, l'horizontalité a été peu pratiquée par manque de temps et de ressources humaines pour les multiples rencontres ou lectures requises. Par ailleurs, les secteurs ciblés gagneront à être plus sensibilisés aux besoins des jeunes, des femmes et des aînés, en plus de bénéficier des nouvelles perspectives apportées par ces clientèles. L'intégration de l'Analyse comparative entre les sexes dans les divers ministères et programmes ayant un lien avec le Plan d'action pour les langues officielles constituerait par exemple, selon la Fédération nationale des femmes canadiennes françaises, une avancée et une considération concrète de la clientèle spécifique que forment les femmes.
- La complexification des rôles a aussi été ressentie par les organismes porte-parole provinciaux, territoriaux ou même nationaux. Ils doivent désormais rencontrer des représentants gouvernementaux de différents ministères, ils siègent sur divers comités, ils travaillent à diversifier les sources de financement, ils mettent sur pied de nouveaux services et ce sont souvent eux qui défrichent le terrain pour développer un nouveau secteur. Il ne faut donc pas négliger le temps, l'énergie et les ressources humaines, donc les ressources financières requises au jour le jour pour faire face à une multiplication des interlocuteurs et partenaires.
- De plus, l'adéquation entre les plans stratégiques sectoriels nationaux et les plans de développement global des communautés ne pourra se faire qu'avec une communication continue entre les différents intervenants. Pourtant, aucun fonds supplémentaire n'est prévu pour rencontrer ces objectifs liés à une pratique efficiente de l'horizontalité et à une mise en œuvre efficace du Plan d'action pour les langues officielles.

Enfin, il a été souligné que les pratiques d'horizontalité liées au plan d'action sont intimement liées à tous les dossiers et programmes des langues officielles. Ainsi, tous bénéficieraient de voir l'ensemble des dossiers et programmes des langues officielles intégrés au Plan d'action. En conséquence, le cadre d'imputabilité, qui favorise entre autres les pratiques horizontales, serait effectif au même niveau pour tous les programmes de langues officielles. La clarté des dossiers serait améliorée, de même que le rendement des pratiques horizontales.

Instaurer des mécanismes de consultation permanents entre les communautés et les ministères associés dans tous les secteurs visés par le plan d'action ; ces mécanismes ayant comme objectif premier de développer et de mettre en œuvre des Plans d'action sectoriels pluriannuels qui considèrent les besoins des communautés

L'inégalité des pratiques et des avancées entre les secteurs est marquée si l'on s'attarde à leurs mécanismes de consultation. Mais plus encore, la consultation n'est pas acquise dans tous les secteurs.

Des mécanismes officiels respectant l'ensemble des étapes de la chaîne d'activités d'un mécanisme de consultation efficace (dialogue réel et représentativité horizontale tout au long

du processus: échange d'information–sensibilisation–responsabilisation des acteurs–planification–investissements adéquats–mise en œuvre–mécanisme d'imputabilité) devront être développés dans les secteurs suivants: petite enfance, éducation, arts et culture, communication. Les mécanismes existants devront être améliorés dans les secteurs suivants : immigration (investissements adéquats), économie (rôles et responsabilités d'Industrie Canada à clarifier).

Notons que des consultations efficaces doivent être liées à une transparence relative du ou des ministères impliqués. En effet, autant il est souhaitable que tous les ministères ayant des enveloppes liées au plan d'action consultent les communautés, autant il est souhaitable qu'ils rendent compte des initiatives financées de manière régulière. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas.

Soulignons les mécanismes de consultation les plus exemplaires qui ont cours avec le secteur de la justice, de la santé et de l'alphabétisation. Le dialogue est officialisé dans un comité permanent et l'ouverture est palpable. De plus, le point de vue communautaire est considéré, discuté et intégré, à divers degré, lors de l'élaboration des initiatives.

Clarifier les rôles et responsabilités des instances gouvernementales impliquées dans le Plan d'action pour les langues officielles

Le gouvernement du Canada a adopté une vision de coordination horizontale des dossiers relatifs aux langues officielles. Le Plan d'action pour les langues officielles enjoint, en effet, toutes les institutions fédérales d'intégrer les considérations relatives au développement et à l'épanouissement des communautés au moment même où elles élaborent leurs politiques et leurs programmes. Les responsabilités reliées à la coordination des actions gouvernementales et aux communications sont maintenant confiées au ministre responsable des langues officielles et au Bureau du Conseil privé. Ce centre de coordination qui découle du Plan d'action et du cadre d'imputabilité est tout à fait nouveau et a été identifié pour donner un nouvel élan au dossier des langues officielles.

Certains répondants perçoivent en outre une confusion entre les responsabilités du Bureau du Conseil privé et du ministre responsable des langues officielles, qui détient le mandat de coordonner la mise en œuvre du Plan d'action, et, d'autre part, les responsabilités du ministre et du ministère du Patrimoine canadien, qui est responsable de « susciter et d'encourager la coordination » de l'engagement du gouvernement fédéral à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement, ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne ». (LLO, partie VII, articles 41 et 42). Tous reconnaissent l'importance de clarifier les rôles et responsabilités afin d'assurer une meilleure coordination et de faciliter l'imputabilité face au Plan d'action.

QUESTIONNAIRE D'ENTREVUE

Plan d'action pour les langues officielles

Contexte : la FCFA effectuera une collecte de données en vue du rapport mi-parcours en matière de la mise en œuvre du Plan d'action pour les langues officielles. La FCFA poursuit deux lignes d'évidence : une revue de la documentation et des entrevues auprès des chefs de file communautaires.

Ce questionnaire sera utilisé pour diriger les entrevues qui auront lieu entre le 6 mai et le 20 mai. Il sera validé auprès d'une direction générale d'un organisme porte-parole provincial et auprès d'un répondant d'un secteur.

Indicateurs :

1. Nombre d'initiatives mises en œuvre ou consolidées (par les ministères et/ou groupes communautaires), suite à l'adoption du Plan d'action.

2. L'effet des initiatives sur l'épanouissement des communautés. (Positifs, négatifs, inattendus).

3. Le niveau et la suffisance des ressources financières accordées aux organismes communautaires (provinciaux et nationaux) en vue de la mise en œuvre de certaines dimensions du Plan d'action.

4. L'établissement de mécanismes de consultation et de concertation à trois niveaux : entre les gouvernements, entre les groupes communautaires et entre les communautés et les gouvernements.

Questions d'entrevue :

Note : les questions suivantes serviront à lancer la réflexion des répondantes et répondants. Ce sont des questions ouvertes. Lors des entrevues, les gens seront invités à approfondir la réflexion.

1. Quelles sont les nouvelles initiatives qui ont été mises en œuvre dans votre (province ou secteur, le cas échéant) suite au lancement du Plan d'action pour les langues officielles en mars 2003 ?

2. Quelles sont les initiatives existantes qui ont été consolidées ou renforcées dans votre (province ou secteur, le cas échéant) suite au lancement du Plan d'action pour les langues officielles en mars 2003 ?

3. Quoi qu'il soit tôt après le lancement du Plan, voyez-vous des effets sur les membres de vos communautés ou dans vos secteurs, à ce jour ? (Exemple : Accès à des nouveaux services : lesquels, où ?)

4. Quels ont été les effets de la mise en œuvre du Plan d'action sur vos organismes ? (Succès, défis, effets positifs, effets négatifs, effets inattendus, autres,...)

5. Quel financement a été accordé à votre organisme ou secteur, directement lié à la mise en œuvre du Plan d'action ? Est-ce du nouveau financement ?

6. Quelles nouvelles initiatives liées au Plan d'action ont été mises en œuvre par votre organisme ou secteur grâce à ce financement ? (Initiatives directes dans les communautés, relations gouvernementales, consultation, concertation, recherches, ...)

7. Le niveau de financement accordé aux organismes est-il suffisant ? Pourquoi ?

8. Quelles initiatives nouvelles ou différentes pourraient être mises en œuvre par votre organisme ou secteur suite à l'obtention de ressources financières supplémentaires, le cas échéant ?

9. Votre organisme ou secteur participe-t-il à un mécanisme ou à des mécanismes de consultation/concertation établis suite à la mise en œuvre du Plan d'action ? SVP les décrire. (Mécanismes communautaires, mécanismes ministériels, mécanismes gouvernementaux et intergouvernementaux, ...).

10. Quelles sont vos perspectives concernant ce ou ces mécanismes ? (Participants, efficacité à ce jour, potentiel pour l'avenir, ...)

11. Avez-vous des recommandations concernant les prochaines étapes de mise en œuvre du Plan d'action ? (Améliorations des orientations courantes, changements de direction possibles, ajouts, nouvelles priorités, autres mécanismes,

Notes : Inviter les répondantes et répondants à soumettre toute documentation pertinente par voie électronique et noter les documents qui seront envoyés.

LISTE DES ORGANISMES RÉPONDANTS

Prénom	Nom	Fonction	Compagnie, association, ministère, etc.
Ali	Chaisson	Directeur général	Fédération des Francophones de Terre-Neuve et du Labrador (FFTNL)
Céline	Marx	Directrice	DECCO
Jean	Comtois	Président	DECCO
Chantal	Bérard	Directeur général	Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)
Daniel	Boucher	Président-directeur général	Société franco-manitobaine (SFM)
Daniel	Cuerrier	Directeur général	Association des Francophones du Nunavut (AFN)
Daniel	Thériault	Directeur général	Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick (SAANB)
Denis	Desgagné	Directeur général	Assemblée communautaire fransaskoise (ACF)
Francis	Potié	Directeur général	Association de la presse francophone (APF)
Guy	Gélineau	Directeur général	Association des universités de la francophonie canadienne (AUFC)
Jean	Léger	Directeur général	Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE)
Jean-Luc	Racine	Directeur général	Assemblée des Ainées et Ainés Francophones du Canada
Jeanne	Beaudoin	Directeur général	Association franco-yukonnaise (AFY)
Jocelyne	Lalonde	Directeur général	Consortium national de formation en santé
Joël F.	Lavoie	Directeur général	Association canadienne française de l'Alberta (ACFA)

Léo-Paul	Provencher	Directeur général	Fédération franco-ténoise (FFT)
Lizanne	Thorne	Directeur général	Société Saint-Thomas-d'Aquin (SSTA)
Luce	Lapierre	Directeur général	Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF)
Maggy	Razafimbahiny	Directeur général	Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF)
Marc	Arnal	Coprésident	Comité CIC-CFSM
Roukya	Abdi Aden	Coordonnatrice de projet	Comité CIC-CFSM
Marielle	Beaulieu	Directeur général	Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada
Murielle	Gagné-Ouellette	Directeur général	Commission nationale des parents francophones (CNPF)
Paul	Charbonneau	Directeur général	Fédération nationale des conseils scolaires Francophones (FNCSF)
Paul-André	Baril	Directeur général intérimaire	Société Santé en français
Pierre	Bourbeau	Directeur général	Fédération culturelle canadienne-française (FCCF)
Réjean	Laflamme	Directeur général adjoint	Conseil canadien de la coopération (CCC)
Rénald	Rémillard	Directeur général	Fédération des associations de juristes d'expression française de de common law (FAJEFCL)
Roger	Lavoie	Secrétaire général	RDÉE Canada
Serge	Paquin	Directeur général	Alliance des radios communautaires du Canada
(ARC)			
Yseult	Friolet	Directrice générale	Fédération des francophones de la Colombie-Britannique (FFCB)

BIBLIOGRAPHIE

COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES,
Rapport annuel, édition spéciale 35ème anniversaire, 1969-2004, volume I

CONSORTIUM NATIONAL DE FORMATION EN SANTÉ,
Rapport annuel 2004-2005, juin 2005

CONSORTIUM NATIONAL DE FORMATION EN SANTÉ,
Rapport annuel 2003-2004, juin 2004

GOUVERNEMENT DU CANADA,
Le prochain acte: un nouvel élan pour la dualité linguistique canadienne, Le Plan d'action pour les langues officielles, 2003

GOUVERNEMENT DU CANADA,
Vers la francophonie de demain, Sommaire des initiatives 2002-2006 pour favoriser l'immigration au sein des communautés francophones en situation minoritaire, mars 2005

LA COMMISSION NATIONALE DES PARENTS FRANCOPHONES (CNPF),
Rapport d'activités du projet Partir en français 2, 2005

LA COMMISSION NATIONALE DES PARENTS FRANCOPHONES (CNPF),
Rapport d'activités du projet Partir en français, 2005

MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU CANADA,
État des réalisations 2004-2005, 2005

MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU CANADA,
État des réalisations 2003-2004, 2004

RÉSEAU D'EXPERTS EN ALPHABÉTISATION FAMILIALE,
Rapport annuel 2003-2004, 2004

ANNEXE 2

FAIRE LE POINT

EXAMEN DE MI-PARCOURS DU

PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA POUR LES LANGUES OFFICIELLES AU QUÉBEC

SOMMAIRE

QUÉBEC, JUILLET 2005

DOCUMENT PRÉSENTÉ À

LA DIRECTION GÉNÉRALE DES LANGUES OFFICIELLES, AFFAIRES INTERGOUVERNEMENTALES BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ

QCGN Quebec Community Groups Network

Introduction

L'objet du présent rapport est de fournir le point de vue des représentants et des intervenants des communautés anglophones du Québec dans le cadre de l'examen de mi-parcours du Plan d'action pour les langues officielles du gouvernement du Canada, lancé en mars 2003. Son contenu de même que ses conclusions et suggestions d'améliorations sont fondés sur des entrevues menées auprès de ces personnes.

Au cours des trois dernières années, les communautés anglophones du Québec ont cerné leurs principaux défis en matière de développement et défini une série d'orientations stratégiques clés qui continueront de l'aider à bâtir des communautés prospères, vivantes et dynamiques. Le Plan d'action pour les langues officielles reflète bon nombre d'intérêts communs entre les orientations stratégiques des communautés anglophones québécoises et les priorités stratégiques en matière de langues officielles du gouvernement du Canada. Cette convergence constitue un excellent terrain pour y réaliser de nombreux objectifs stratégiques communs.

Observations

En termes d'éducation, les répondants soulignent que les objectifs stratégiques des gouvernements du Québec et du Canada se rejoignent pour ce qui est de la langue seconde ou de la minorité. Pour l'instant, il est difficile d'évaluer les répercussions possibles ou réelles de ce volet du Plan d'action, puisque les deux gouvernements procèdent actuellement au renouvellement d'une entente fédérale-provinciale à cet égard. TOUTEFOIS, il est clair pour les membres des communautés anglophones que toute collaboration renouvelée dans le domaine de l'éducation dans la langue seconde ou de la minorité doit fournir aux anglophones un niveau de compétences linguistiques dans leur langue seconde qui leur permet de vivre et de travailler en toute aisance au Québec. En outre, il est essentiel que la proposition de créer des centres scolaires communautaires dans les établissements d'enseignement anglophones soit soutenue par les deux gouvernements. Il s'agit d'un élément important de toute stratégie communautaire globale visant à maintenir le rôle de ces institutions identifiables comme centres de la vie et des activités de ces communautés.

Au chapitre de l'élargissement de l'accès à des services publics de qualité dans leur propre langue, les répondants affirment que le volet sur la santé du Plan d'action est très positif et encourageant. Les projets mis de l'avant avec le soutien de Santé Canada sensibilisent les gens à la nécessité d'avoir accès à des soins de santé et à des services sociaux en anglais au Québec, en plus de promouvoir la disponibilité actuelle des services en anglais. Ils favorisent la conclusion de partenariats entre les intervenants des secteurs communautaire, institutionnel et public, qui, ensemble, élaborent des approches mieux planifiées, plus cohérentes et plus réalistes pour aborder les questions liées à l'accès aux services auxquelles font face les communautés anglophones québécoises.

Pour ce qui est de l'amélioration des stratégies de développement économique et d'employabilité au sein des communautés anglophones, les répondants indiquent que les communautés ont bénéficié de certaines initiatives issues de ce volet du Plan d'action, dont l'augmentation

des stages en entreprise, le soutien d'un projet pilote sur l'entreprenariat dans le Québec rural, la création d'un fonds d'habilitation qui permettra l'accroissement des efforts de développement économique communautaire déployés par la Table communautaire et son réseau de comités d'employabilité et de développement économique communautaire (CEDEC) et la nomination d'un coordonnateur d'Industrie Canada dont le mandat est d'aider les communautés anglophones à accéder aux programmes existants de développement économique. Les répondants soulignent également qu'il ne semble pas y avoir d'investissement particulier dans le développement des industries de la langue au sein des communautés anglophones québécoises, ni d'approche ou de stratégie gouvernementale globale en matière de coordination des investissements individuels dans le développement économique communautaire et l'employabilité. Enfin, on est incertain du lien entre les stratégies de développement économique communautaire et d'employabilité et les processus de planification communautaire plus généraux.

L'accès à des services juridiques en anglais au Québec est une nouvelle préoccupation des communautés anglophones. Les répondants indiquent que les initiatives entreprises dans ce volet du Plan d'action contribueront de façon importante, et modeste à la fois, à améliorer l'accès aux services juridiques en anglais au Québec. Il manque visiblement d'initiatives permettant d'analyser la question du point de vue des consommateurs et des communautés et de conclure des partenariats communautés-système de justice visant à remédier aux problèmes prioritaires dans ce domaine. Les communautés anglophones québécoises pourraient contribuer utilement à l'analyse de ces questions pour représenter le point de vue des citoyens et trouver des solutions.
Les communautés anglophones du Québec reconnaissent que l'apprentissage au moment de la petite enfance et les services de garde sont essentiels à la promotion du développement cognitif et social de l'enfant. Il s'agit d'un outil fondamental pour l'intégration des enfants aux communautés anglophones québécoises, tout en les exposant tôt à une formation et à des expériences en français langue seconde. Les répondants se sont montrés réservés dans leur évaluation de ce volet du Plan d'action, puisque des négociations sont en cours entre les gouvernements fédéral et provincial. On ne sait pas si les gouvernements fédéral et québécois seront en mesure de conclure une entente reconnaissant bien les priorités en matière d'apprentissage à la petite enfance et de services de garde des communautés anglophones du Québec. Les répondants mentionnent que, si les deux gouvernements n'arrivent pas à conclure d'entente à cet effet, le gouvernement du Canada devrait considérer la possibilité de financer des projets pilotes visant la conception de services à la petite enfance pour les communautés anglophones québécoises.

En ce qui concerne le soutien au développement de la vitalité des communautés, les répondants affirment que la nature des défis à cet égard est plus complexe, et que les méthodes nécessaires pour ce faire sont également plus exigeantes. Afin de relever ces défis nouveaux et complexes, le ministère du Patrimoine canadien a récemment négocié une nouvelle entente-cadre avec les communautés anglophones québécoises. Grâce à elle, de nouvelles ressources, bien que modestes, seront affectées à des programmes existants dans le but de favoriser la capacité communautaire à traiter des questions de vitalité. Les répondants

expliquent cependant qu'il faudra des investissements plus importants pour que les communautés anglophones puissent acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour concevoir et mettre en œuvre des stratégies plus poussées, cohérentes et réussies, y compris celles présentées dans les différents volets du Plan d'action.

L'accès aux services fédéraux en anglais et la participation des Québécois anglophones au sein du gouvernement fédéral sont des questions prioritaires depuis de nombreuses années. L'accès aux services fédéraux en anglais au Québec s'est grandement amélioré au fil des ans. En ce qui a trait à la participation des anglophones québécois au sein du gouvernement fédéral, on met actuellement en œuvre des initiatives prometteuses en vertu du Plan d'action. Parmi celles-ci, on trouve le Programme des ambassadeurs, qui vise à informer les étudiants des possibilités de carrière et des exigences linguistiques au sein de la fonction publique fédérale, les programmes de stages d'été et les cliniques sur la recherche d'emploi.

Pour ce qui est de ce volet du Plan d'action, les répondants soulignent que la fonction publique a la ferme volonté de prendre des mesures concrètes en matière de représentation. Pour les représentants des communautés, l'absence de résultats attendus reconnaissables et quantifiables en fonction d'un échéancier précis est une grave lacune dans les efforts actuellement déployés à cet effet. Cette lacune complique l'évaluation des stratégies.

Conclusion

En général, l'examen de mi-parcours du Plan d'action pour les langues officielles montre l'importance qu'accorde le gouvernement du Canada à la relance de la promotion de la dualité linguistique au Canada. Manifestement, les efforts déployés afin d'améliorer l'accès aux soins de santé et aux services sociaux en anglais constituent l'initiative la plus concluante et prometteuse à avoir été mise en œuvre au Québec dans le cadre du Plan d'action. Ce dernier a cependant généré des résultats immédiats et à moyen terme très inégaux. Le Plan d'action a souffert de l'inégalité des efforts des ministères dans son lancement et sa mise en œuvre, de même que de la sous-estimation de la capacité communautaire nécessaire pour bien soutenir son application. On croit que tous les volets du Plan d'action, à l'exception de celui sur la santé, pourraient bénéficier d'une participation plus étroite des communautés anglophones du Québec à la planification de nouvelles initiatives en vertu du Plan d'action et à la conclusion des initiatives en cours.

Les répondants formulent des propositions bien précises : améliorer les communications pour favoriser la compréhension du Plan d'action, établir une gouvernance et une administration horizontales plus efficaces du Plan d'action au sein du gouvernement et entre le gouvernement et les communautés, et clarifier le rôle du ministère du Patrimoine canadien pour ce qui est de la capacité des communautés anglophones québécoises de soutenir la mise en œuvre des différents volets du Plan d'action, vu la complexité des défis en matière de vitalité et le contexte intergouvernemental dans lequel elles évoluent au Québec.

ANNEXE 3

SOMMAIRE DU FINANCEMENT POUR LE PLAN D'ACTION

PROGRAMMES	Allocation sur 5 ans (Millions)	Allocation 2003-2004 (Millions)	Dépenses 2003-2004 (Millions)	Allocation 2004-2005 (Millions)	Dépenses réelles 2004-2005 (Millions)	Allocation 2005-2006 (Millions)
1 – BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ						
(a) Cadre de responsabilisation et de coordination	13.5	3.0	2.3	2.0	1.8	4.5
2 – PATRIMOINE CANADIEN						
(a) Éducation – Langue de la minorité et langue seconde	346.0	12.0	10.6	58.0	54.3	81.0
(b) Bourses d'été de langues	24.0	2.0	0.3	4.0	3.6	3.6
(c) Moniteurs de langues officielles	11.5	0.5	0.3	2.0	1.8	1.8
(d) Appui aux communautés minoritaires	19.0	1.0	2.1	4.5	2.8	4.1
(e) Coopération intergouvernementale	14.5	0.0	0.7	1.0	1.8	4.0
(f) Recherche et administration			1.5		5.2	8.5
TOTAL	*415.0*	*15.5*	*15.5*	*69.5*	*69.5*	*103.0*
3 – SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR						
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada						
(a) Investir dans l'innovation	14.0	1.0	1.0	2.0	2.0	3.0
(b) Centre d'excellence	12.0	1.0	1.0	2.0	2.0	3.0
(c) Reconstruire la capacité bilingue	38.6	13.0	12.5	0.9	0.9	0.4
TOTAL	*64.6*	*15.0*	*14.5*	*4.9*	*4.9*	*6.4*
École de la fonction publique du Canada						
(c) Reconstruire la capacité bilingue (3 ans)				12.1	11.2	12.0
TOTAL	*64.6*	*15.0*	*14.5*	*17.0*	*16.1*	*18.4*
4 – SANTÉ CANADA						
(a) Réseautage	14.0	2.0	1.5	3.0	3.0	3.0
(b) Formation et maintien en poste	75.0	10.0	8.8	10.0	11.8	15.0
(c) Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires	30.0	2.0	2.0	10.0	7.1	18.0
TOTAL	*119.0*	*14.0*	*12.3*	*23.0*	*21.9*	*36.0*
5 – RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES CANADA						
(a) Alphabétisation	7.4	1.8	1.8	1.2	1.2	1.5
(b) Stages de formation	7.3	1.1	1.1	1.1	2.5	1.7
(c) Fonds d'habilitation *	36.0					12.0
TOTAL	*50.7*	*2.9*	*2.9*	*2.3*	*3.7*	*15.2*
6 – DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA						
(a) Projets pilotes de services de garde	10.8	1.4	0.0	0.2	0.0	2.0
(b) Améliorer les moyens des ONG	3.8	0.8	0.4	0.6	0.8	1.0
TOTAL	*14.6*	*2.2*	*0.4*	*0.8*	*0.8*	*3.0*
7 – INDUSTRIE CANADA						
(a) Sensibilisation, service d'information et de consultation	8.0	1.0	0.9	1.5	0.917	1.915
(b) Stages de formation	2.0	n/a	n/a	n/a	0.216	0.924
(c) Projets pilotes (téléapprentissage/téléformation)	10.0	1.0	0.1	2.0	2.551	2.349
(d) Francommunautés virtuelles	13.0	1.0	0.4	2.0	2.4	0.6
(e) Réseau canadien des industries de la langue	5.0	1.0	0.7	1.0	1.0	1.3
(f) Mise en marché et image de marque	5.0	1.0	0.6	1.0	0.9	1.3
(g) Centre de recherche sur les technologies langagières	10.0	2.0	0.7	2.0	1.7	2.2
TOTAL	*53.0*	*7.0*	*3.4*	*9.5*	*9.684*	*10.588*
8 – JUSTICE CANADA						
(a) Cadre d'imputabilité et de coordination	2.5	0.5	0.1	0.5	0.045	0.5
(b) Obligations légales	27.0	2.0	1.4	4.0	3.7	6.0
(c) Accès à la justice	18.5	4.0	1.7	3.5	3.0	3.5
TOTAL	*48.0*	*6.5*	*3.2*	*8.0*	*6.7*	*10*
9 – CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA						
(a) Recrutement et intégration des immigrants	9.0	1.5	1.3	1.5	1.5	2.0
TOTAL (Millions)	*787.4*	*67.6*	*55.8*	*133.6*	*131.7*	*202.7*

*Le Fonds d'habilitation des communautés de langue officielle minoritaire s'est greffé au Plan d'action en mars 2005 et est doté de 12 millions de dollars par année pour trois ans.